

Journal de la Confédération Musicale de France

103, boulevard Magenta 75010 PARIS



LUXEMBOURG





L'aube d'une ère nouvelle dans le domaine du son.

Il y a 20 ans, chez Yamaha, est née l'idée que nous pourrions concevoir la perfection en matière de trompette, une trompette qui assurerait de jouer toujours au sommet de son art.

Cela ne serait sans doute pas facile, il faudrait consulter les musiciens les plus renommés de part le monde. Il faudrait aussi concentrer la puissance de notre technologie, et tout le savoir faire de nos maîtres-artisans.

Aujourd'hui, après deux décennies consacrées à cette tâche, une nouvelle génération de son est née: les trompettes symphoniques "Heavy models" si bémol et Ut pour musiciens d'orchestres.

En créant un son de trompette riche et dynamique, bien centré, avec une réponse et une résistance optimale et une projection brillante, elles annoncent un grand pas en avant dans le domaine des cuivres.

Quelques uns des secrets de cette réussite résident dans le nouveau dessin du pavillon, de la perce, des guides de piston et de la branche d'embouchure ainsi que dans de nouveaux procédés de fabrication.

L'épaisseur du métal est accrue pour les chemises de piston ainsi que pour les coulisses internes et externes, un nouveau matériau est utilisé pour les coulisses internes, et pour la branche d'embouchure.

Le résultat de toutes ces innovations est une trompette qui est mieux conçue, qui sonne mieux et qui répond mieux; créé pour vous, sa place est entre vos mains. Une chose est absolument certaine: quand on a pour vocation la musique, la recherche de la perfection doit être permanente.

Essayez une des trompettes Yamaha chez votre revendeur Yamaha habituel et participez à l'aube d'une nouvelle ère du son.

YAMAHA
YAMAHA CORPORATION

Sommaire

3	Les activités du Président
4	Hector Berlioz
9	La vie musicale au Luxembourg
19	Les nouvelles internationales
21	89 ^e Assemblée générale à Strasbourg
29	Hommage au Président Ciran
31	Discothèque d'or
35	Compact Disc
38	Les formations musicales de l'armée
39	Manifestations
43	Petites annonces
I à XXXII	Promenades dans nos régions

103, bd Magenta
75010 PARIS
Tél. : (16-1) 48.78.39.42

journal de la
Confédération
Musicale de
France

Directeur-Gérant :
M. André PETIT

Abonnement : 1 an
FRANCE : 120 F
ÉTRANGER : 250 F
Prix au numéro : 25 F

N° de Commission paritaire en attente

Imprimerie de Montligeon
61400 La Chapelle Montligeon
Dépôt légal n° 14956

« Toute reproduction, même partielle et par quelque procédé que ce soit, du contenu de la présente Revue est interdite, selon la loi du 11 mars 1957, sans l'autorisation écrite préalable du directeur de la publication. Cette autorisation spécifique et préalable suppose en tout état de cause que la source du texte reproduit soit mentionnée. »

ÉDITORIAL

Nous venons de vivre à Strasbourg, à l'occasion de notre 89^e Assemblée Générale, des journées importantes pour le rayonnement de la Confédération Musicale de France.

Que fut ce Congrès, quels enseignements a-t-il pu nous apporter, quelles conclusions devons-nous en tirer ?

Pour moi, ce fut un bon Congrès, parfois difficile. Strasbourg est une Cité qui reçoit de nombreux congrès nationaux ou internationaux; les structures d'accueil sont immenses et nous nous y sommes sentis, peut-être, parfois noyés. Les conditions de logement ont été trop onéreuses mais l'accueil et l'organisation de notre Union des Fédérations Musicales d'Alsace a permis d'atténuer cet inconvénient. Je voudrais remercier encore le Président Jean-Jacques WEBER et toute son équipe qui a collaboré à la réalisation de cette Assemblée Générale.

Nous avons connu des moments difficiles et certaines décisions ont été prises dans un sens que j'estime peu constructif. Je pense que certains ne veulent pas voir l'importance du rôle que doit jouer la C.M.F. pour les Fédérations Régionales et les Unions Départementales, pour nos sociétés musicales et nos écoles de musique. De plus la C.M.F. se doit d'être présente à l'ouverture de l'Europe.

Sur le plan financier, nous venons de traverser une période difficile. La situation se stabilise mais est encore bien fragile. Je me suis engagé à ce que le déficit que nous connaissons depuis trop d'années disparaisse en 1990. Malgré ces difficultés, chacun peut bien se rendre compte que les actions de la C.M.F. sont de plus en plus nombreuses. C'est pourquoi je pense qu'il n'a pas été raisonnable de refuser l'augmentation de la cotisation pour l'exercice 1991. Bien sûr, je respecterai pleinement cette décision de l'Assemblée Générale, c'est mon rôle de Président. Et je travaillerai avec le Conseil d'Administration pour trouver des solutions qui permettront que cette décision du Congrès n'entrave pas les projets de la C.M.F., projets mis en place dans l'intérêt de tous nos musiciens et élèves.

Malgré un ordre du jour chargé, nous avons connu un Congrès riche sur le plan musical. Les concerts proposés ont été de qualité et nous garderons le souvenir de très grands moments de musique. Je veux féliciter et remercier tous les musiciens et choristes, sans oublier les Directeurs, qui ont contribué à cette réussite.

Les débats furent enrichissants, les interventions instructives et jamais inutiles. Aussi, je considère que le travail de concertation en ateliers, même de courte durée, permet un vrai débat constructif.

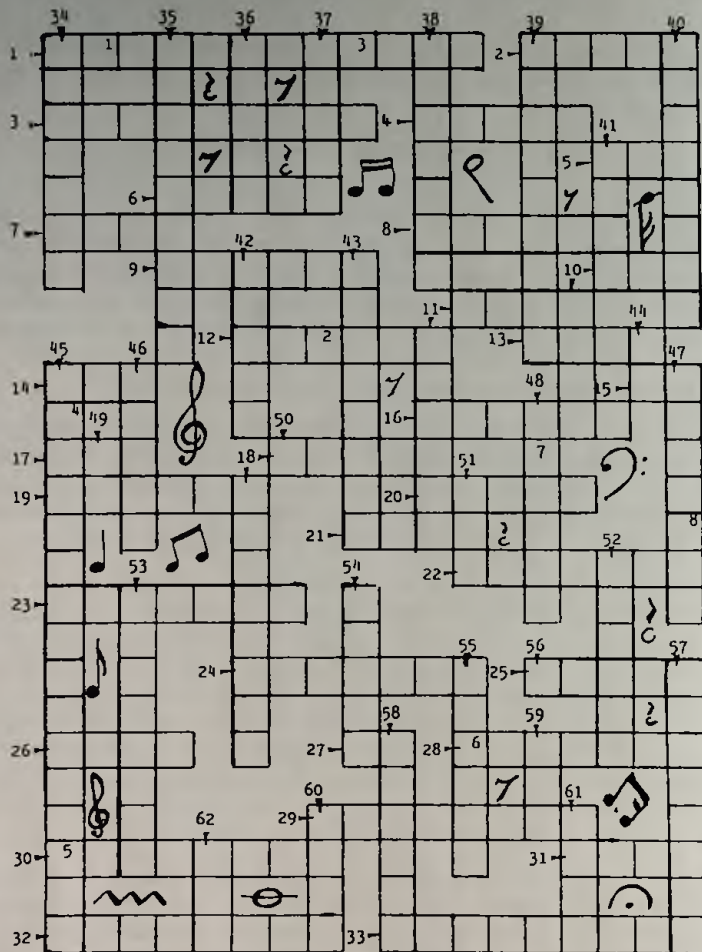
La participation de personnalités musicales telles que Désiré DONDEYNE, a été un apport considérable à la qualité culturelle de nos débats. Ce fut le cas pour la modification apportée au règlement des Concours, pour les morceaux au choix et le déroulement de nos concours de musique. Le projet de création d'un Orchestre National d'Harmonie des Jeunes a été évoqué. Cette formation apportera beaucoup au prestige de nos ensembles à vent. Elle devra être un véritable ambassadeur de notre pays à l'étranger et un instrument de promotion du répertoire et de la création.

Je conclurai en disant que la C.M.F. a démontré, d'une façon éclatante, sa vitalité et sa volonté de défendre son patrimoine artistique tout en travaillant, le regard tourné vers l'avenir, pour apporter tous ses soins à l'épanouissement des sociétés musicales d'amateurs de tous niveaux. La tâche est difficile mais tellement enthousiasmante. Nous aurons l'occasion de faire le point à nouveau au Congrès de Hyères.

André PETIT

Nous avons appris avec tristesse le décès de M. André AMELLER, président de la C.M.F. de 1976 à 1983, le 14 mai dernier. Nous lui rendrons un hommage dans le prochain numéro du journal.

Le labyrinthe de Jack Hurier



Né à (A) en 1726, il entre comme page à la Chapelle Royale, puis devient élève de Campra. Il s' (B) très tôt comme joueur d' (C) , notamment à (D) .

Sur la prière, entre autres, de (E) , il rentre à Paris, où il compose de nombreux (F) .

En 1759, il devient compositeur scénique, et connaît un énorme succès qui fait de lui le représentant de l' (G) pendant une dizaine d'années.

La même année, il compose (H) .

Il collabora avec J.-J. (I) à la composition des Muses Galantes. En 1776, son (J) fut donné en hommage à Rameau.

Parmi toutes ses œuvres figure un (K) .

Il est mort à (D) en août 1795.

Nom de notre compositeur :

 1 2 3 4 5 6 7 8

Dans le texte, qui résume la vie d'un compositeur célèbre, trouvez les mots manquants, que vous reportez dans la grille. (Ex. : (A) correspond au 42 Vertical).

Les autres définitions vous sont données comme dans un labyrinthe normal. Certaines cases sont numérotées (de 1 à 8).

Reportez les lettres de ces cases dans les cases de même numéro, et vous trouverez alors le nom du compositeur auquel se rapporte le texte.

Horizontalement

1. (G).
2. Entre Largo et Adagio.
3. Précède le 1^{er} temps accentué d'une phrase musicale.
4. Intime pour un Allemand.
5. Voir Horizontal 14.
6. Lentement dans la botte.
7. (Italien).
8. Les cuivres de l'orchestre.
9. (K).
10. Musical, pictural ou culinaire.
11. Celui des Raisner a connu la célébrité dans les années 60.
12. (C).
13. Avec Langsamer, c'est beaucoup plus lent.
14. Avec la 5^e Hor., c'est une œuvre de Maupassant.
15. Précède le mot Coda.
16. Signes de notation ancienne.
17. Celui des Bijoux est dans Faust.
18. (Italien).
19. Mode qui correspond à notre mode mineur ancien.
20. Tous.
21. Pour trompette sans sourdine.
22. Mode d'articulation.
23. Lamentation.
24. (J).
25. Antoine de son prénom, élève de Josquin des Prés, musicien de Louis XII, mort à Blois en 1512.
26. Des ondes, du cœur, ou de garage!
27. Dans Elgar.
28. (E).
29. Danse d'origine provençale.
30. (B).
31. Prénom du compositeur de l'Oiseau de feu.
32. (I).
33. Alors qu'il devrait qualifier une partie essentielle dans certaines œuvres, il a la qualification de Ad Libitum.

Verticalement

10. Un des départements de la Fédération de Picardie
11. Au clair de lune, pour Beethoven
18. Dans la période classique, sérénade, divertissement donné dans le « serein de la nuit ».
34. Petit instrument à vent, en terre cuite, et de forme ovoïde.
35. Abandon des formes fixes des airs, pour se rapprocher du rythme et de l'accentuation du langage parlé.
36. Quand il est profane, se dit chorus.
37. Triste en italien.
38. D'une seule voix.
39. Thème motif conducteur.
40. Qui se répète obstinément.
41. Un des mouvements de la suite en Ré de J.-S. Bach
42. (A).
43. Majestueux.
44. Pour accord.
45. (H).
46. Cor italien.
47. (D).
48. (F).
49. Son pis faisait-il de la musique?
50. Do.
51. Avec corda, sur une corde.
52. (Anglais).
53. Pièce polyphonique à une ou plusieurs voix, plus ou moins liée à la forme de poésie lyrique.
54. Danse française ancienne de caractère rustique.
55. Registre intermédiaire entre le grave et l'aigu.
56. Fa.
57. Nocturne.
58. Lié en espagnol.
59. L'escarpolette en est un.
60. A l'examen, on est content d'y être.
61. Élève de Messiaen, compositeur du « Fusillé inconnu ».
62. Avec tonique, c'est le 2^e degré.

Solution en dernière page.

Les activités du président

Avril 1990

- 5 avril : Entretien avec Serge Lancen
Réunion avec M. Martin (imprimerie)
- 12 avril : Rencontre avec M. Fournier (Président
Fédération régionale Nord-Pas-de-Calais)
- 19 avril : M. J.-M. Schimpf, architecte
- 20 avril : Voyage au Luxembourg, rencontre avec
les responsables de l'Union Grand Duc
Adolphe (Fédération Musicale du
Luxembourg)
- 26, 27
et 28 avril : Assemblée générale de la C.M.F. à
Strasbourg

Mai 1990

- 3 mai : Entrevue avec M. Alex Dutilh (directeur
du C.E.N.A.M.)
- 10 mai : Il reçoit M. Dauberton, président de la
Fédération des Sociétés musicales, cho-
rales et folkloriques de la Guadeloupe
- 19 et 20 mai : Il préside le jury du concours national de
musique Sud-Vendée à l'Aiguillon-sur-
Mer
- 31 mai : Réunion du Conseil d'administration
C.M.F.

Le Président de la C.M.F., André Petit, sera l'invité de l'émission d'Alex Dutilh « avis aux amateurs » sur France-Musique le dimanche 22 juillet à 13 heures. Il y évoquera les projets C.M.F. : édition, orchestre national d'harmonie des jeunes, concours de composition...

*

**

La bibliothèque de la Confédération musicale de France est ouverte à tous. Tous ses documents, partitions, ouvrages pédagogiques ainsi que de nombreux enregistrements peuvent être consultés sur place au Centre Culturel Albert-Ehrmann, 103, boulevard Magenta, 75010 Paris, les jours ouvrables de 9 heures à 17 h 30. Tél. : 48 78 39 42.

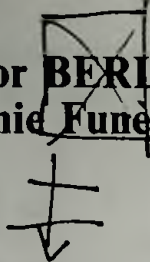
D.A.A.S.M.

Session printemps 1991

Inscription avant le 20-12-1990
à la C.M.F. : 103, boulevard Magenta, 75010 Paris
Tél. : 47 78 39 42

Dans le cadre du D.A.A.S.M., le samedi 23 juin, sera présentée et analysée une œuvre de Désiré Dondeyne : « Ballade pour une fête populaire ». Les personnes intéressées doivent contacter la C.M.F.

Hector BERLIOZ : Grande Symphonie Funèbre et Triomphale



Avec la création aux Concerts du Conservatoire, le 5 décembre 1830, de la **Symphonie Fantastique**, Berlioz s'inscrivait dans la fameuse Trinité romantique de Théophile Gautier après Hugo et Delacroix, entre la bataille d'Hernani et l'exposition de **La Liberté guidant le peuple**. La **Symphonie Fantastique** — qu'avaient précédée en 1828 les **Huit Scènes de Faust** — renouait avec une création symphonique française — qui était allée s'éclipser depuis 1800 — par-delà Beethoven (mort en 1827) et Schubert (mort en 1828). Mais en 1830, fait observer justement Pierre Citron (1) cette **Symphonie Fantastique** **devançait** les symphonies de Schumann et de Mendelssohn. Berlioz, porte-étendard solitaire et génial du romantisme musical français, allait donc détenir seul, et pour assez longtemps, le flambeau de l'art symphonique européen. Claude Ballif insère, aussi judicieusement, la **Symphonie Fantastique** dans une « Tétralogie symphonique » dont les autres volets seraient — en plus du « mélologue » **Lélio** qui fait directement suite à la **Symphonie Fantastique** : **Harold en Italie**, symphonie concertante avec alto solo (1834), **Roméo et Juliette**, symphonie dramatique avec solistes et chœurs (1839) et la **Grande Symphonie Funèbre et Triomphale** (1840) pour harmonie militaire et chœurs *ad libitum* (2). Chacun de ces volets représente donc un aspect de la symphonie, mais remodelé par une sensibilité toute romantique et s'appuyant sur un programme puisé, soit dans l'actualité révolutionnaire (**Grande Symphonie Funèbre et Triomphale**), soit dans les idoles littéraires du moment : Thomas de Quincey (**Symphonie Fantastique**), Byron (**Harold en Italie**), Goethe et Shakespeare (**Lélio, Roméo et Juliette**). En ce qui concerne la **Grande Symphonie Funèbre et Triomphale**, Berlioz, comme dans **Harold en Italie**, renoue avec un côté plus typiquement français de la symphonie : c'est, en effet, pendant les Fêtes Civiques de la Révolution Française que l'orchestre d'harmonie avait pris définitivement corps. Son répertoire symphonique s'était constitué, à partir de 1790, avec la **Marche Lugubre** de Gossec (3), dont on retrouvera plus d'une caractéristique, amplifiée, magnifiée par Berlioz au début de sa **Grande Symphonie Funèbre et Triomphale**. Mais celle-ci se rattache également aux ouvertures et symphonies composées entre 1793 et 1796 par Catel (4), Eler, Devienne, Gossec, les frères Jadin (5) et Méhul. Leur continuation avait été peut-être plus florissante encore en France qu'à

l'étranger (**Ouverture militaire** de Charles Bochsa père) (6). C'est là toutefois qu'un musicien de génie devait lui apposer sa griffe : Félix Mendelssohn avec son **Ouverture pour musique d'harmonie** (op. 24) (7), composée en 1826 comme celle du **Songe d'une nuit d'été**, Weber et Beethoven n'ayant consacré auparavant à la même formation que des pièces brèves (8).

En avril 1840, Berlioz reçut du ministre de l'Intérieur, Charles de Rémusat, la commande d'un ouvrage destiné à être exécuté lors des cérémonies marquant le dixième anniversaire de la Révolution de Juillet. Il s'agissait d'après la lettre de confirmation — tardive : elle était datée du 11 juillet! — d'une « marche funèbre pour la translation des restes des combattants de juillet » — provisoirement inhumés devant la colonnade du Louvre — et d'un « autre morceau de musique exécuté pendant la descente de « leurs cercueils dans les caveaux », c'est-à-dire sous la colonne de Juillet inaugurée pour la circonstance, place de la Bastille. Ceci dit, la forme et les moyens d'expression étaient entièrement laissés à la convenance de Berlioz. « Je crus, note-t-il dans ses **Mémoires**, que le plan le plus simple, pour une œuvre pareille serait le meilleur et qu'une masse d'instruments à vent était la seule convenable pour une symphonie destinée à être entendue (la première fois du moins) en plein air. Je voulus rappeler d'abord les combats des trois journées fameuses, au milieu des accents d'une marche funèbre à la fois terrible et désolée, qu'on exécuterait pendant le trajet du cortège : faire entendre ensuite une sorte d'oraison funèbre ou d'adieu adressé aux morts illustres, au moment de la descente de leurs corps dans le tombeau monumental et enfin chanter un hymne de gloire, l'apothéose, quand, la pierre funèbre scellée, le peuple n'aurait plus devant lui que la haute colonne surmontée de la liberté aux ailes étendues et s'élançant vers le ciel comme l'âme de ceux qui moururent pour elle » (9).

Les trois mouvements de cette **Grande Symphonie Funèbre et Triomphale** furent donc écrits d'après ce programme et exécutés selon les prévisions mêmes de Berlioz et du ministre de l'Intérieur : la **Marche Funèbre** pendant le trajet du cortège, parti de Saint-Germain l'Auxerrois — où l'on avait célébré un service funèbre aux accents du **Second Requiem** (à voix d'hommes) de Cherubini, dirigé par Habeneck —, l'**Oraison** et l'**Apothéose** sur la place de la Bastille au cours de la double cérémonie de l'inhumation des

corps et de l'inauguration du monument. Toutefois, Berlioz n'avait guère prévu des incidents fâcheux qui compromirent le succès de son œuvre : le char funèbre porteur des cinquante cercueils, noyés sous les tentures et traîné par vingt-quatre chevaux caparçonnés de noir faillit verser presque aussitôt après son départ ; à son passage devant le Louvre, le roi Louis-Philippe et sa suite parurent au balcon mais furent accueillis par des cris hostiles. Autant d'incidents de nature à provoquer des clameurs diverses susceptibles de « couvrir » la musique de Berlioz (10) ; mais le pis, écrit Berlioz lui-même — toujours dans ses **Mémoires** — Se déroula place de la Bastille où les Légions de la Garde Nationale, impatientes de rester l'arme au bras sous un soleil brûlant, commencèrent à défilier au son d'une cinquantaine de tambours qui continuèrent à battre pendant toute l'exécution de l'**Apothéose** dont, en conséquence, il ne surnagea pas une note ! « Faisons la part de son exagération première avait été précédée le 26 juillet, salle Vivienne, en présence de Chopin, d'une répétition générale privée qui avait obtenu, elle, le plus vif succès et produit un effet qualifié d'« électrique » ! Cela permit à Berlioz de renouveler son expérience dans la même salle les 7 et 14 août. Il adjoignit alors à l'orchestre d'harmonie des violoncelles et contrebasses et — pour l'**Apothéose** — un chœur sur des paroles d'Antony Deschamps.

La première exécution publique de la **Grande Symphonie Funèbre et Triomphale** avait pu avoir lieu grâce à la mobilisation d'un nombre considérable d'amateurs, renforcés de professionnels dont des cornistes bavares que Paris venait d'applaudir.

A la surprise de Berlioz, la presse, qui s'était montrée dans son ensemble assez favorable en décembre 1839 à **Roméo et Juliette** s'enthousiasma littéralement pour la **Grande Symphonie Funèbre et Triomphale**. Pour une fois, l'Abbé Mainzer, vieil ennemi juré de Berlioz, désarmait. Le rédacteur du **Galignani's Messenger** (anonyme comme tous les collaborateurs de ce journal anglais) rendit compte de la générale, déclarant tout net que Berlioz avait ajouté un nouveau laurier à sa couronne. Même les envieux furent obligés de reconnaître cette réussite. Parmi ceux-ci Adolphe Adam qui s'extasiait, mais de travers : « Je n'aime ni l'homme, ni sa manière, écrivait-il à son ami Spiker, mais la justice me force de convenir que dans le deuxième de ces

morceaux il y a une préraison qui est d'un grand effet et bien supérieure à tout ce qu'il a fait jusqu'à présent. Le premier morceau et la première partie sont un fouillis inextricable, mais le dernier mouvement est réellement fort bien : il n'y a pas d'invention mélodique mais le rythme est accentué, l'harmonie neuve et les rentrées fort heureuses. En somme, il y a un grand progrès car les phrases sont coupées carrément de quatre en quatre mesures se comprennent facilement. J'aurais voulu que les journaux rendissent justice comme je le fais et constatassent ce progrès, mais il n'en a rien été, tous se sont perdus en éloges exagérés et ont dit que cette dernière composition était à la hauteur des précédentes tandis qu'il y avait une grande supériorité ». (Là où il n'y avait pas de progrès c'était, à coup sûr, dans la compréhension d'Adam à l'égard de Berlioz!) Quant au ministre de l'Intérieur, sa lettre de félicitations à Berlioz paraît toute protocolaire à en juger par cette appréciation contenue dans ses **Mémoires de ma vie** (édités plus d'un siècle après la mort de Berlioz) : « Berlioz était un homme d'esprit que quelques-uns appelèrent un musicien de génie. Il a raconté dans ses **Mémoires** publiés après sa mort toute l'histoire de cette marche funèbre à laquelle il attachait un grand prix, et il a enjolivé son récit de quelques historiettes en mon honneur, quoique nous n'eussions ensemble aucune relation. Comme il croyait avoir eu à se plaindre des ministres et des bureaux de l'Intérieur, il s'est complu à faire mon éloge, et si les **Mémoires** de Berlioz vont à la postérité, je laisserai le souvenir fort usurpé d'un ministre qui a le mieux aimé la musique et le mieux traité les musiciens (11). Aux éloges de la presse allaient s'ajouter ceux des amis de Berlioz dont la sincérité est moins douteuse encore. « Ma première pensée est pour vous crier Bravo. Je ne connais pas de plus beaux et plus grands effets — ni une mélodie plus haute et plus saillante — ni une science plus inspirée « lui écrivait Émile Deschamps (qui lui avait fourni le texte de **Roméo et Juliette**). « Jamais musique au monde ne m'avait fait éprouver des émotions comme celle-là. C'est beau, c'est grand au-delà de toute imagination; au-delà de vous-même, vous n'aviez jamais trouvé des inspirations immenses. Soyez béni, Berlioz, le peuple de juillet n'a eu que vous qui l'avez compris, qui l'avez salué dignement et noblement en cette hypocrite comédie du 28 juillet » (12). « Vous aviez pris votre tâche au sérieux, vous l'aviez accomplie en citoyen et en poète », lui écrivait à son tour le redoutable journaliste d'opposition Auguste Luchet (13). La même impression allait être ressentie par Richard Wagner qui séjournait à Paris et avait assisté à l'exécution donnée Salle Vivienne le 14 août. Au cours de son article paru dans l'**Abendzeitung** de Dresde du 5 mai 1841, il s'écriait : « On ne peut nier que Berlioz n'ait entendu donner là une

composition absolument populaire dans le sens le plus idéal. En entendant cette symphonie qu'il a écrite pour la translation des cendres des victimes de juillet, j'ai éprouvé la sensation que n'importe quel gamin en blouse bleue et en bonnet rouget pouvait la comprendre à fond ». Il jugeait cette symphonie « grande de la première à la dernière note, sans aucune exaltation maladroite et gardant une haute et patriotique émotion qui s'élève de la lamentation jusqu'aux plus hauts sommets de l'apothéose... Je dois exprimer avec joie ma conviction, concluait-il, que symphonie durera et exaltera les courages tant que durera une nation portant le nom de France. » Wagner allait jusqu'à préférer — sur le moment du moins — cette composition à toutes les autres, c'est-à-dire, en 1840, la **Symphonie Fantastique**, **Lélio**, **Harold en Italie**, le **Requiem**, **Benvenuto Cellini**, **Roméo et Juliette**! Enthousiasmes de — futur-quarante-huitard poussés jusqu'à la démesure!... Qu'ils ne nous fassent pas oublier combien la leçon de Berlioz allait être profitable à Wagner lorsque, quatre ans plus tard, occupant les fonctions de Maître de Chapelle à Dresde, il composera pour le retour des cendres de Weber une **Musique funèbre à la mémoire de Weber sur des thèmes d'Euryanthe**, également destinée au plein air (14).

(A suivre)

(1) Pierre Citron : Préface aux **Mémoires de Berlioz**, Classiques Garnier-Flammarion, 1969. Voir également Hector Berlioz : **Correspondance générale**, Tome I (1803-1832) annoté par Pierre Citron, Flammarion, 1972.

(2) Claude Ballif : Berlioz, collection « Solfèges ». Éditions du Seuil, 1968, pp. 110-111.

(3) Voir nos articles précédents sur Gossec nos 416 et 417.

(4) Voir nos articles précédents sur Catel nos 419 et 420.

(5) Voir notre article précédent sur les frères Jadin, no 423.

(6) Compositeur et éditeur de musique, Karl Bochsa (1760-1820) dit Charles Bochsa Père pour le distinguer de son fils le harpiste Charles Bochsa Fils (1789-1856) également compositeur publia lui-même en 1814 cette **Ouverture Militaire** que nous avons pu dater avec certitude d'après la **Bibliographie de la France**. Elle est à présent disponible aux Éditions Molenaar dans une réadaptation de Désiré Dondeyne que lui-même dirigea en 1979 au Festival du Marais et qui a été enregistrée sur disques compact KMK par la Koninklijke Militaire Kapel (direction Pierre Kuypers et Tom Beekman) MBCD 31.1007.72.

(7) Enregistrée par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris sous la direction de Désiré Dondeyne avec d'autres œuvres originales de Mendelssohn et Wagner (Disques ERATO 30 cm/33 t LDE 3113). Voir extrait dans D. Dondeyne & F. Robert : **Nouveau Traité d'Orchestration à l'usage des Harmonies, Fanfares et Musiques Militaires**, Lemoine, 1969, pp. 167 et 171.

(8) Enregistrées par la même formation et sous la direction du même chef dans « Anthologie de la Musique pour Harmonie ». Disques S.E.R.P. Grav. Univ. MC 7031 pour Weber et MC 7033 pour Beethoven.

(9) Berlioz : **Mémoires** op. cit. Tome 2, Ch. L., pp. 39 à 42.

(10) Pour plus de détails sur la genèse et la création de la Grande Symphonie Funèbre et Triomphale voir H. Berlioz : **Correspondance générale**, Tome II, 1832-1842, op. cit. 1975 (annoté par F. Robert).

(11) Charles de Rémusat : **Mémoires de ma vie**, Plon édit. 1958-1967. Cité par Frédéric Robert : op. cit. p. 650 n.l.

(12) Texte intégral dans F. Robert : op. cit. p. 654.

(13) Texte intégral *ibid.*, p. 658

(14) Richard Wagner a conté lui-même par le détail la genèse et la création de cette partition dans ses souvenirs **Ma Vie**, traduction N. Valentin et A. Sohenk, Plon 1911, Tome II, pp. 131-132. De cette transcription pour harmonie, la plus géniale qui ait été conçue à ce jour, des extraits figurent dans Désiré Dondeyne & Frédéric Robert : **Nouveau Traité d'Orchestration à l'usage des Harmonies, Fanfares et Musiques Militaires**, Éditions Lemoine, 1969, pp. 92-95. Une réadaptation due à Désiré Dondeyne est disponible aux Éditions R. Martin.

Frédéric Robert.

Programme exact des concerts donnés à La Vallée aux Loups (Maison de Chateaubriand de Pâques en juillet 1989).

A. — Œuvres vocales avec sextuor à vent et pièces de musique de chambre (1)

1. **Marche pour sextuor (1794) et Rondino pour octuor**, L. Van Beethoven (1770-1827).

2. **Hymne des Versaillais** (Delrieu, 1793), François Giroust (1738-1799); **Hymne pour la fête de la Reconnaissance** (Mahérault, 1799), Luigi Cherubini (1760-1842); **Hymne pour l'inauguration d'un Temple de la Liberté** (François de Neufchâteau, 1799), Jean-François Lesueur (1760-1837).

3. **Divertissement** (K. 252), W.-A. Mozart (1756-1791).

4. **Hymne pour la fête des Époux** (Ducis, 1798), Étienne-Nicolas Méhul (1763-1817); **Hymne à l'Hymen** (L. Ginguénè, 1799) à deux voix, Nicolo Piccini (1728-1800).

Solistes de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris. Direction : François Boulanger. Edwige Perfetti, soprano et Daniel Catenne, ténor. Présentation : Frédéric Robert.

B. — Œuvres pour harmonie grande formation (1)

1. **Ouverture en ut mineur « La Journée de Marathon »** (1793-1794), Rodolphe Kreutzer (1766-1831).

2. **Marche Militaire et Pas de Mœuvre**, Xavier Lefèvre (1763-1829).

3. **Symphonie en ut** (1795), Charles-Simon Catel (1773-1830).

4. **Ouverture en ut** (1794), Louis-Emmanuel Jadin (1768-1853).

5. **Polonaise et Écossaise** (1810), L. Van Beethoven (1770-1827).

6. **Marche Funèbre** (pour précéder l'Hymne funèbre sur la mort du Général Hoche) (1797), Luigi Cherubini (1760-1842).

7. **L'Offrande à la Liberté** (Veillons au salut de l'empire, Hymne des Marseillais, La Carmagnole et Ça ira), François-Joseph Gossec (1734-1829).

8. **Marche Lugubre** (1790) (2), id.

9. **Symphonie en fa** (1794), Louis-Emmanuel Jadin (1768-1853).

10. **1^{re} Marche Militaire** (1791), Charles-Simon Catel (1773-1830).

11. **Marches et batteries de l'Empire**.

MUSIQUE FRANÇAISE

Programme donné
Salle des Fêtes
de la Mairie de Drancy
le 18 novembre 1977

Première partie : Autour de Paul LADMIRAULT (à l'occasion du centenaire de sa naissance).

1. **Ouverture sur des thèmes populaires français** (inédite), D.-E. Inghelbrecht (1880-1965).

2. **Les Sablaises** (suite inédite v. 1^o 95-97) : a) Gigue; b) Pantomime et Passepied; c) Sous les pins, Paul Ladmiraault (1877-1944).

3. **Chanson Louis XIII** op. 14 (inédite, 1935), Charles Koechlin (1867-1950).

4. **Dionysiaques**, poème symphonique, op. 62 (1914), Florent Schmitt (1870-1958).

Deuxième partie : Compositeurs contemporains (créations à Drancy).

5. **Trois Fanfares pour des proclamations de Napoléon** (1948) avec récitant (Jacques Robert, professeur au Conservatoire de Drancy), Jacques Castérède (né en 1928).

6. **Morzes Roland** (1975), Jacques Chailley (né en 1910) (orch. D. Dondeyne).

7. **Suite-Divertimento**, Germaine Tailleferre (1892-1923) (id.).

Musique des Gardiens de la Paix de Paris. Direction : Désiré Dondeyne. Présentation Frédéric Robert, Professeur au Conservatoire de Drancy.

(1) Ces œuvres de Beethoven ainsi que le Divertissement de Mozart comme à l'occasion un Divertissement de Haydn dans un arrangement moderne pour quintette à vent remplaçaient les Quintettes de Danzi et Reicha primitivement annoncés.

(1) Ce programme était dédoublé et donné, comme le précédent, quatre fois, les concerts ayant eu lieu tous les dimanches à 18 heures.

(2) Il y eut aussi à l'affiche la Marche Funèbre tirée de la Musique pour célébrer la mémoire des grands hommes qui se sont illustrés au service de la Nation Française (v. 1799) d'Antonin Reicha.



A. LEDUC

Nouveautés pour l'enseignement de la musique

Billier. LE DÉCHIFFRAGE OU L'ART DE LA PREMIÈRE INTERPRÉTATION

Lab. L'ODYSSÉE DU RYTHME. Écoute et réalisation du rythme à partir d'œuvres choisies

Volume I - Initiation musicale

Livre du maître, livre de l'élève, cassette.

Volume II - Préparatoire

Livre du maître, livre de l'élève, cassette

Le Forestier. DICTÉES A PARTIES MANQUANTES

Cahier de l'élève et corrigé avec enregistrement sur cassette.

Simonin. NOTES ET RYTHMES A PAS DE GÉANT.

chez votre marchand ou

175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01

STAGES MUSICAUX A VICHY

Directeur Artistique Philippe DULAT

STAGE EUROPÉEN D'ORCHESTRE

organisé par « RAYONANCE » du 31 juillet au 12 août 1990

ORCHESTRE SYMPHONIQUE

Œuvres de Verdi, Ravel, Grieg, Tomasi, Haydn, Williams

ORCHESTRE D'HARMONIE

Œuvres de Nelhybel, Gould, Giovannini

Éveil corporel et vocal

2 niveaux d'orchestre

Équipe pédagogique : 23 professeurs (dont harpe) : consultez 36 15 CENAM

Renseignements : RAYONANCE, 41, rue de Nantes, 03200 VICHY

Tél. : (16) 70 98 07 29

STAGE INTERNATIONAL D'ORCHESTRE D'HARMONIE

Organisé par l'ORCHESTRE D'HARMONIE DE VICHY du 21 au 29 août 1990

Niveau minimum : DFE tous instruments à vent et à percussion

Œuvres de : Hindemith, Boutry, Holst, Konagaya

Équipe pédagogique : 10 professeurs : consultez 36 15 CENAM

Renseignements : École Nationale de Musique de Vichy

96, rue du Maréchal-Lyautey, 03200 VICHY

Tél. : (16) 70 32 17 64 ou 70 32 08 61

Avec la participation de la municipalité de Vichy, du Conseil Général de l'Allier, et du ministère de la Culture et de la Communication (D.R.A.C. Auvergne)

L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANÇAIS

nous informe de la création
d'une nouvelle section
« DES BIBLIOTHÈQUES MUSICALES »

Ses objectifs :

- la promotion et le développement des fonds musicaux dans les bibliothèques;
- le développement des relations de coopération entre les différentes bibliothèques;
- une formation mieux adaptée aux besoins spécifiques des bibliothèques musicales;
- la défense du statut du personnel travaillant dans les bibliothèques musicales.

Cette section s'adresse à toutes personnes mais aussi à tous établissements publics ou privés qui possèdent des fonds musicaux.

Les 9 et 10 NOVEMBRE 1990

dans le cadre de sa nouvelle sous-section :
BIBLIOTHÈQUES MUSICALES

L'ASSOCIATION
DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANÇAIS
organise

LE 3^e CONGRÈS
DES BIBLIOTHÉCAIRES MUSICAUX

Le thème : LA QUESTION DU DROIT D'AUTEUR, DE L'ÉDITEUR... DANS LE CADRE DU PRÊT ET DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Renseignements : Fabienne Marsault (bibliothécaire de l'EMM de Niort) - bureau ABF, 2, rue de Louvois, 75002 Paris. Tél. : (16-1) 42 97 57 67.

Communiqué de presse

Mme Jacques Chirac a reçu, à l'occasion d'une réception intime le 12 février 1990, la Chorale de Villepatour composée de 38 adolescents handicapés de 14 à 21 ans. La Chorale, dirigée par Mme Renate Perrion, professeur d'éducation musicale spécialisée présentait un programme de chants en plusieurs langues : anglais, allemand, finlandais, japonais, russe, italien...

Cette réception qui s'est déroulée dans le cadre prestigieux des salons de l'hôtel de ville, avait été organisée par Mme Blanche Leduc, présidente de la Section française de l'I.S.M.E. Ce fut un bel encouragement et un merveilleux souvenir pour les jeunes choristes.

FNAPEC



MUSIQUES D'ENSEMBLE 1990

Une rencontre originale les 16, 17 et 18 mars à Rueil-Malmaison : 30 ensembles de jeunes musiciens professionnels, au talent affirmé et riche de promesses, représentant les genres musicaux les plus larges, se sont vu offrir une plate-forme de lancement exceptionnelle, à l'orée de leur carrière.

Un moment privilégié de rencontre, de formation (15 ateliers proposés) et de promotion.

Une « cuvée » exceptionnelle par le niveau élevé et très homogène des candidats.

Exceptionnel le montant global des bourses accordées : 230 000 F en 1990, soit plus d'un million de francs attribués en 4 ans aux lauréats de cette rencontre, pour financer un projet musical de leur choix.

« Musiques d'ensemble » sont coproduites par la F.N.A.P.E.C. et la Fondation du Crédit Lyonnais, avec le concours du ministère de la Culture, du Secrétariat d'État chargé de la Jeunesse et des Sports, de la S.A.C.E.M. et de la ville de Rueil-Malmaison.

La Présidente
Simone Du Breuil

MUSIQUES D'ENSEMBLE BOURSES 1990

1. TRIO DES ISCLES
Crédit Lyonnais 70 000 F
 2. DUO PERCUSSION - PIANO Pascal Delage
Ministère de la Culture 50 000 F
 3. LE JEUNE QUATUOR FRANÇAIS
S.A.C.E.M. 30 000 F
 4. DUO VIOLONCELLE - PIANO Laurence ALLALAH
Crédit Lyonnais 30 000 F
 5. DUO GALITZINE Violon - Piano
Secrétariat de la Jeunesse et des Sports 20 000 F
 6. FLÛTES TRAVERSIÈRES - SYRINX
Conseil général des Hauts-de-Seine 20 000 F
- TROMBONE DE FRANCE
Prix spécial de la ville de Rueil-Malmaison 10 000 F

L'orchestre junior d'Eure-et-Loir à Musicora (Paris)

Cet ensemble de jeunes musiciens du département d'Eure-et-Loir a prouvé qu'un orchestre d'harmonie avait sa place dans une grande manifestation musicale telle que le salon Musicora de Paris.

En effet, un nombreux public s'est rapidement rassemblé autour de cet orchestre, et, durant toute la prestation, le nombre d'auditeurs a augmenté et encouragé cet ensemble, par ses applaudissements nourris.

Si cette audition de l'Orchestre Junior d'Eure-et-Loir a pu avoir lieu, c'est grâce au Conseil général, par le biais de l'ADIAM 28, qui a permis cette réalisation.

Les jeunes musiciens, venus de Courville, Épernon, Illiers-Combray, Mainte-

non, Cloyes-sur-le-Loir, Nogent-le-Rotrou, Senonches, Arrou et Bû, avaient la tâche de faire connaître l'Orchestre d'Harmonie.

Avec leurs professeurs, MM. Jean-Claude Fargas, Gérard Debono et Jack Hurier, qui les avaient fait travailler pendant les trois stages précédents, ils ont pleinement réussi, en interprétant avec brio une partie de leur répertoire.

L'Orchestre Junior d'Eure-et-Loir est formé d'une soixantaine de jeunes musiciens issus de différentes écoles et sociétés musicales du département.

Il fonctionne depuis 11 années.

Il est subventionné par l'Union des Écoles et Sociétés Musicales et Artistiques d'Eure-et-Loir, grâce aux subven-

tions que lui a servi le Conseil général, depuis sa création.

La saison de cet orchestre se déroule, chaque année, en trois sessions : à Courville-sur-Eure, pendant les vacances de Toussaint et de février, et dans l'Hérault, au Pouget près de Montpellier, pendant les vacances de Pâques.

Chaque année, plusieurs concerts sont donnés, aussi bien dans le département de l'Hérault, qu'en Eure-et-Loir.

Cet orchestre a une grande importance pour la formation des jeunes musiciens.

Il leur permet de comprendre la responsabilité qu'impose le travail en commun, et leur donne le goût de la vie associative nécessaire pour la continuité de nos sociétés de Musique.



PROTON-CAPILLERY Sarl

31, quai Pierre-Scize - 69009 LYON - ☎ 78.27.31.59

FABRICANT spécialisé dans :

- Drapeaux brodés
- Bannières
- Flammes pour instruments de musique
- Ecussons

Maison fondée en 1945

La vie musicale au Luxembourg



Henri Schumacher, auteur de l'article sur le Grand-Duché de Luxembourg, né le 27 novembre 1938 à Luxembourg, ancien président d'une Chorale et depuis 1971, président de la Fanfare Royale Grand-

Ducale de Luxembourg, est depuis 1966, membre du comité central de l'Union Grand-Duc Adolphe. En 1972, il a été nommé secrétaire général de la fédération grand-ducale. Il est en plus le président de l'Union Musicale Inter-régionale et de l'Orchestre d'Harmonie des jeunes des Communautés Européennes.

Au cours des années 1980 à 1990, Henri Schumacher a occupé des postes particulièrement importants sur le plan tant national qu'international (e.a. de 1980 à 1986 secrétaire général de la CISM et de 1986 à 1989 secrétaire général du Conseil National Luxembourgeois de la Culture. Au ministère des Affaires culturelles, Henri Schumacher a dirigé, sous le ministre Robert Krieps, le département de l'action socio-culturelle et au cours des quatre dernières années le département de la musique et de la danse.

Sur demande de l'Union Grand-Duc Adolphe, le Premier ministre luxembourgeois a accordé à Henri Schumacher, avec effet au 1^{er} mars 1990, une décharge complète de ses fonctions au ministère des Affaires, ceci au profit de ses activités comme secrétaire de l'Union Grand-Duc Adolphe.

Le Grand-Duc de Luxembourg a nommé Henri Schumacher en 1984 officier de l'Ordre de Mérite du Grand-Duché et en 1989 officier de l'Ordre Grand-Ducal de la Couronne de Chêne.

Le Grand-Duché de Luxembourg

Le Grand-Duché de Luxembourg, État moderne et hautement industrialisé, est situé au centre de l'Europe, entre la France, la République fédérale d'Allemagne et la Belgique. Il s'étend sur une superficie de 2 600 km², avec une population de 365 000 habitants. Le Luxembourg a su, grâce à sa stabilité politique interne et son attachement au dialogue international, définir et jouer son rôle original dans la communauté des nations.

Une histoire mouvementée

Peu de pays ont une histoire aussi mouvementée que le Grand-Duché.

En l'an 963, il y a donc plus de 1 000 ans, le comte ardennais Sigefroi,

fondateur de la Maison de Luxembourg, fit construire sur un rocher nommé Lucilinburhuc un château dont l'emplacement s'avéra stratégiquement si attrayant que la ville de Luxembourg naissante se transforma vite en forteresse, appelée le « Gibraltar du Nord ».

A l'attrait du site militaire, le commerce et l'artisanat florissants ajoutèrent la richesse. A partir du XVI^e siècle, le Luxembourg devint ainsi objet de convoitise pour tous les grands seigneurs, Bourguignons, Espagnols, Français ou Prussiens. En l'espace de 4 siècles la forteresse fut mise à feu et à sac plus de 20 fois. Au XVII^e siècle, seule la construction par le Maréchal Vauban d'une place forte presque imprenable, dont on peut encore aujourd'hui admirer une grande partie des remparts, conféra au pays plus de stabilité et de paix.

Au Congrès de Vienne, en l'an 1815, le Duché de Luxembourg devint un Grand-Duché indépendant, cédé personnellement au roi des Pays-Bas, Guillaume I^{er}.

L'indépendance et surtout la neutralité du pays furent confirmées, en 1867, par le Traité de Londres. Ce n'est toutefois qu'en 1890, au moment où la famille d'Orange-Nassau n'avait plus de descendant mâle direct, que la couronne passa à la branche des Nassau-Weilburg, attribuant ainsi au Luxembourg une dynastie indépendante de celle des Pays-Bas. La fédération nationale de musique du Grand-Duché « Union Grand-Duc Adolphe » porte par ailleurs le nom du premier Grand-Duc de la Maison de Nassau-Weilburg.

Le sentiment national se consolida durant les deux derniers siècles et il fut considérablement renforcé lors de la dure épreuve de la deuxième guerre mondiale. Le peuple luxembourgeois combattit courageusement au côté des forces alliées pour défendre son indépendance.

Le Luxembourg de l'an 1990

Luxembourg, ville européenne, est avec Strasbourg et Bruxelles l'une des capitales des Communautés Européennes. Ce fut la capitale du Grand-Duché qui accueillit, en 1952, la première des institutions de l'Europe, la C.E.C.A. (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier).

Aujourd'hui, la Ville de Luxembourg héberge toute une série d'organismes communautaires : la Cour de justice des C.E., la Banque Européenne d'Investissement, le Secrétariat du Parlement Européen, la Cour des comptes, l'Office des Statistiques, le Centre de calcul et de nombreux services de la Communauté Européenne.

Pays industriel développé, centre fi-

nancier international, ville européenne et de congrès, Luxembourg est aussi un pilier de l'audio-visuel. Les ondes de R.T.L. (Radio-Télé-Luxembourg), diffusant bon nombre de programmes en plusieurs langues dans la plupart des pays européens, sont à l'image de la vocation du Grand-Duché dans le domaine des nouvelles technologies de l'audio-visuel. Ainsi, la Société Européenne des Satellites du Luxembourg dispose du satellite européen de télévision à 16 canaux permettant de réaliser une véritable télévision européenne.

L'Union Grand-Duc Adolphe

La fédération nationale de musique du Grand-Duché de Luxembourg, mieux connue sous la dénomination de « Union Grand-Duc Adolphe », a été créée le 6 septembre 1863.

Bien longtemps avant la constitution d'une Fédération Nationale, de nombreuses sociétés chorales et instrumentales existaient déjà dans le pays.

C'était surtout dans le nord du pays, qui, en ce temps-là, constituait le centre de la vie industrielle et commerciale qu'avaient pris naissance les premières sociétés, telles que la Philharmonie de Wiltz (1793), Esch/Sûre (1815), Vianden (1848), Bettborn (1848) Chorale

Formé par des musiciens militaires français, le compositeur national Jean-Antoine Zinnen est devenu le grand promoteur du mouvement de la musique au Grand-Duché.



« Sängerbond » de Diekirch (1851), Ettelbrück (1852), Niederwiltz (1860), Clervaux (1864), Diekirch (1868), Holtz (1868).

Mais aussi à la Moselle et dans le centre du pays des sociétés avaient été fondées assez tôt : Grevenmacher (1834), Larochette (1836), Wormeldange (1850), Mersch (1855), Echternach (1875), la société chorale Hollerich (1848), Itzig (1850), Merl (1852), Rollingergrund (1853), les sociétés de musique de Clausen (1851), Grund (1852) et Pfaffenthal (1857).

Dans le sud du pays les premières sociétés naissaient à Esch/Alzette (1851), Bettembourg (1872) et Differdange (1884).

Toutes ces sociétés recrutait avant tout leur effectif parmi les ouvriers occupés dans les entreprises de la petite industrie moyenne, telles que tanneries, fabriques de drap, brasseries, fonderies...

Des festivals de musique et de chant, organisés par des comités qui s'étaient formés pour la circonstance, avaient déjà eu lieu en 1852 et en 1862 à Luxembourg.

Mais la première idée de grouper les sociétés musicales du pays dans une fédération nationale prit corps seulement le 6 septembre 1863. Au cours d'une réunion à l'Hôtel-de-Ville de Luxembourg, à laquelle assistaient les représentants de 26 sociétés, fut constituée la première Fédération Nationale qui prit le nom de l'Union Musicale du Grand-Duché de Luxembourg.

A la suite d'une réorganisation entreprise en 1891, et en vue de l'entrée joyeuse du nouveau souverain de la Maison de Nassau-Weilburg, le Grand-Duc Adolphe, dans sa capitale, la fédération a pris le nom de « Union

Adolphe », Association des Sociétés de musique, de chant et de gymnastique du Grand-Duché de Luxembourg.

Côte à côte avec la Confédération Musicale de France depuis 1934

En 1934, l'Union Grand-Duc Adolphe entre en relations avec la Confédération Musicale de France, pour engager en 1936 avec celle-ci, ainsi qu'avec les fédérations musicales de Belgique et d'Allemagne des pourparlers en vue de la création d'une Confédération Musicale Internationale.

La guerre de 1940 à 1945 mit malheureusement fin au projet de la constitu-

tion d'une association internationale, et l'essor de la fédération grand-ducale fut brutalement interrompu. Sur ordre d'un « Stillhaltekommissar », institué par l'envahisseur, toutes les sociétés du pays furent dissoutes, leurs drapeaux et bannières saisis et leur fortune confisquée au profit d'organisations nazies. Ce n'est qu'en 1946, qu'on pouvait de nouveau penser à remettre sur pied la Fédération. En 1949, le nom de la fédération a été changé en « Union Grand-Duc Adolphe ».

En 1948, sur initiative de la Fédération Musicale Néerlandaise (K.N.F.), la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique (C.I.S.P.M.) a vu le jour. Celle-ci a fait en 1980 l'objet d'une réorganisation de

Le Grand-Duc du Luxembourg reçoit les membres du comité central de l'U.S.D.A. en audience.



Le siège de l'Union Grand-Duc Adolphe.



fond en comble, et depuis le congrès de 1981 de Luxembourg, la Confédération porte le nom de « Confédération Internationale des Sociétés Musicales » (C.I.S.M.).

Grâce à l'appui moral et matériel que le Gouvernement Grand-Ducal, conscient de la valeur sociale et culturelle de l'œuvre de l'Union Grand-Duc Adolphe (U.G.D.A.), a apporté dans les années d'après-guerre à la Fédération, celle-ci a pu continuer sa mission éducative, sociale et civilisatrice pour le prestige du Grand-Duché, pour la culture musicale et pour la bonne entente entre les peuples.

Depuis 1986, la fédération est placée sous le Haut-Patronage de Leurs Altesses Royales le Grand-Duc Jean et la Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte de Luxembourg. Le 1^{er} juin 1989, le Grand-Duc a signé la loi spéciale par laquelle la reconnaissance d'utilité publique a été accordée à l'Union Grand-Duc Adolphe.



Le Premier ministre luxembourgeois Jacques Santer a tenu à avoir de plus le fauteuil de ministre des Affaires culturelles.

Refonte des statuts de l'UGDA en 1990

Dans le cadre d'une refonte des statuts il a été précisé que la Fédération Nationale de Musique du Grand-Duché de Luxembourg porte la dénomination de « Union Grand-Duc Adolphe » et qu'elle se compose de sociétés chorales, instrumentales, folkloriques et de théâtre.

Le président fédéral préside toute manifestation de la fédération. Il représente, ensemble avec le secrétaire général et le trésorier général, la Fédération auprès des institutions officielles et des organismes culturels.

Le secrétaire général assure la gestion journalière de la fédération. Il est assisté par les membres du personnel administratif, y compris les responsables de l'École de musique et du Centre de documentation musicale. Ceux-ci sont placés sous son autorité.

Il s'entend que le trésorier général assure la gestion financière de la fédération.

Font partie intégrante de la fédération : a) l'École de musique de l'U.G.D.A. et b) le Centre de documentation musicale de l'U.G.D.A. Il est insti-

tué au sein de la fédération la Mutuelle de l'Union Grand-Duc Adolphe (Société de Secours mutuels).

L'Harmonie municipale de Differdange en concert, avec M. Serge Lancen au piano.



Le Congrès de l'U.G.D.A.

Les délégués des sociétés affiliées forment le congrès. Au 28 janvier 1990, jour du dernier congrès fédéral, la fédération se composait de 291 sociétés avec un effectif total de 16 390 sociétaires actifs.

En détail, la fédération se compose comme suit :

- 154 orchestres d'harmonie et de fanfare,
- 64 chorales,
- 4 orchestres d'accordéon,
- 8 orchestres à plectre,
- 7 groupes folkloriques,
- 9 groupes de théâtre,
- 20 chorales enfantines et chorales de jeunes,
- 10 orchestres juniors,
- 15 formations spéciales.

Le comité central

La Fédération est dirigée et administrée par le comité central qui se compose de 11 membres. Font partie du comité central (situation mai 1990) :

- Président fédéral : Roger Diederich.
- Secrétaire général : Henri Schumacher.
- Trésorier général : Fernand Greisch.
- Vice-présidents : Gilbert Birgen et Henri Waltzing.
- Membres : Fernand Buchholtz, Francine Hermes, Aloyse Massard, Victor Franzetti, Ady Kremer, Pierre Schartz.

Le bureau de la fédération se compose du président fédéral, du secrétaire général et du trésorier général.

Le comité central est assisté dans la réalisation du programme d'action, arrêté par le congrès, par les délégués régionaux. Le Luxembourg est divisé en 12 cantons, chacun de ces cantons a droit à deux délégués.



Les choristes et les musiciens offrent une aubade à la famille Grand-Ducale.



Chorales et harmonies se réunissent pour donner des concerts.

Le comité central et les délégués régionaux se réunissent au moins trois fois par an. Les séances du comité central se font chaque troisième semaine, alors que le bureau siège chaque semaine.

Le secrétariat fédéral

Dans ses activités de secrétaire général, M. Henri Schumacher (ancien Chargé de mission au ministère des Affaires culturelles), bénéficie d'une décharge totale en tant que fonctionnaire de l'État.

Dans la gestion journalière de la fédération (correspondance, fonctionnement du secrétariat, coordination entre les différentes branches d'activités) le secrétaire général est assisté par :

- M. Raoul Wilhelm, préposé au Secrétariat fédéral,
- M. Paul Scholer, Directeur de l'École de musique,
- M. Gérard Hoffmann, gérant du Centre de documentation musicale.

Ces trois précités fonctionnaires de la fédération sont tous lauréats d'un Conservatoire supérieur de musique.

Le personnel comprend en tout 10 personnes.

Le secrétariat de l'U.G.D.A., avec six

Les Luxembourgeois aiment chanter.



bureaux et une salle de conférence, se trouve dans la Ville-Basse du Grund, dans une maison mise à la disposition de l'U.G.D.A. par le Gouvernement.

Adresse de correspondance : Union Grand-Duc Adolphe, 2, rue Sosthène-Weis, L-2722 Luxembourg-Grund. Téléphones : (352) 46 25 36 et (352) 46 25 37. Télécopieur : (352) 47 14 40.

Les activités de l'Union Grand-Duc Adolphe

La fédération

Au cours des derniers mois, la fédération grand-ducale a réalisé trois disques, le premier portant sur 150 ans de musique pour orchestres d'harmonie et de fanfare, le deuxième portant sur 150 ans de musique pour Chorales profanes et le troisième consacré à des œuvres pour orchestres d'harmonie créées par des compositeurs contemporains luxembourgeois. Un quatrième va sortir en décembre 1990 : il sera consacré à des chansons luxembourgeoises de Noël chantées par des Chorales Enfantsines.

Pour les mois à venir, l'U.G.D.A. vient de lancer une grande campagne de sensibilisation à la pratique de la musique, du chant, de la danse et du théâtre.

L'Institut de Formation Musicale pour Adultes, qui vient d'être créé par le comité central, va entrer en action en octobre 1990.

Le long de l'année, la fédération organise, avec le concours des sociétés affiliées, des concerts, manifestations folkloriques et représentations de théâtre.

Pour le 27 janvier 1991, la fédération invite à une première représentation d'une opérette en langue luxembour-

geoise (Texte : Allain Atten; Musique : Pierre Nimax).

Les 23 et 24 mai 1990, l'U.G.D.A. a organisé le Premier Concours pour les Orchestres d'Harmonie des Communautés Européennes, suivi le 27 mai 1990 par le Premier Concours pour les Chorales Mixtes des Communautés.

Actions Sociales de la fédération

En 1970, l'Union Grand-Duc Adolphe a créé la « Mutuelle de l'Union Grand-Duc Adolphe ». Cette société de secours mutuels, reconnue comme telle par l'État, offre à chaque musicien et dirigeant d'une société non seulement les assurances traditionnelles comme la responsabilité civile, l'assurance-accidents et assurance tous risques pour les instruments, mais également une assurance tous risques dite « kasko » pour les voitures automobiles. Même les parents qui conduisent leurs enfants aux cours de musique et aux répétitions profitent de cette dernière assurance qui peut être considérée comme étant l'action sociale la plus spectaculaire prise au cours des dix dernières années par l'Union Grand-Duc Adolphe.

Le Centre de documentation musicale de l'U.G.D.A.

Le Centre de documentation musicale, inauguré en avril 1987, a pour objet de regrouper des œuvres musicales de tout genre et de les mettre à la disposition du public.

Le centre comprend les départements suivants :

- Chorales,
- Orchestres d'harmonie et de fanfare (quelque 7 000 partitions),
- Orchestres d'accordéon,
- Orchestres à plectre,
- École de musique,
- Théâtre,
- Sonothèque,
- Édition pour chorales,
- Archives.

Au cours de l'année 1990, le Centre de documentation musicale de l'U.G.D.A. sera relié à la Bibliothèque Nationale du Grand-Duché et aura par ce biais accès aux grandes bibliothèques européennes.

Les moyens financiers de la fédération luxembourgeoise

Le budget, tel qu'il a été établi par l'Union Grand-Duc Adolphe pour 1990, prévoit des recettes de l'ordre de 2 836 129 F, alors que les dépenses s'élèveraient à 2 933 806 F. Il s'agit en l'occurrence de francs français.

Ce léger excédent de dépenses sera toutefois compensé par une subvention plus élevée que le ministre de l'Intérieur vient d'accorder pour 1990 à la fédération. La fédération a par ailleurs clôturé

l'année 1989 avec un excédent de recettes de l'ordre de 243 417 FF.

Pour 1990, l'État intervient comme suit dans le financement des activités fédérales :

Fédération : 709 677 FF; Actions culturelles : 64 516 FF; École de musique : 451 612 FF; Centre de documentation musicale : 32 258 FF; Mutuelle de l'U.G.D.A. : 201 612 FF.

Pour les Concours de musique et de chant des Communautés Européennes, la fédération doit faire face à des dépenses évaluées à 420 000 FF, alors que le coût pour faire fonctionner l'Orchestre d'Harmonie des Jeunes des Communautés Européennes s'élèvera à quelque 323 000 FF.

Conclusion : Le travail sur le plan européen présuppose de très grands efforts sur le plan financier.

L'U.G.D.A. : un passé européen qui oblige

Depuis sa création en 1863, la Fédération Nationale de musique « Union Grand-Duc Adolphe » n'a cessé d'œuvrer dans l'intérêt du développement des relations culturelles internationales.

Après la deuxième guerre mondiale, à partir de 1948, l'U.G.D.A. a fourni une part décisive à la réalisation de la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique (C.I.S.P.M.). En 1980, l'U.G.D.A. a non seulement participé très activement aux discussions en vue d'une réorganisation d'une telle Confédération, mais elle a également mis son secrétariat général, au cours des années 1980 à 1986, au service de la Confédération. En 1981, lors de son congrès annuel se tenant à Luxembourg, la Confédération a adopté sa nouvelle dénomination qui est celle de Confédération Internationale des Sociétés Musicales (C.I.S.M.).

A deux reprises, l'U.G.D.A. a organisé pour la Confédération Internationale des conférences des plus importantes : — en 1972, le Congrès Mondial pour le développement de la musique à vent, et

— en 1985, à l'occasion de l'année européenne de la musique, le congrès européen pour la promotion de la musique contemporaine.

Dans le cadre des échanges bilatéraux, l'Union Grand-Duc Adolphe se félicite des relations particulièrement privilégiées qu'elle entretient depuis 1934 avec la Confédération Musicale de France.

Octobre 1972, Albert Ehrmann, président de la C.I.S.P.M. ouvre le congrès mondial de Luxembourg.



1980 : Création de l'Union Musicale interrégionale

Sur le plan européen, l'Union Grand-Duc Adolphe a pris dans les années 1978-1979 l'initiative de la création d'une Association européenne dite « Union Musicale interrégionale » (U.M.I.), association créée en 1980 à Luxembourg (Fédérations musicales de Lorraine, Champagne-Ardenne, Sarre, Rhénanie-Palatinat, Nordrhein-Westfalen, de la Communauté Française de Belgique, de la Communauté Germanophone de Belgique et du Grand-Duché). Depuis lors, la fédération grand-ducale n'a cessé de soutenir l'U.M.I. dans ses multiples initiatives.

Ceci fut notamment le cas pour l'organisation, au cours des deux dernières années, du concours pour les jeunes solistes des régions de l'Europe. Pour la première session de l'Orchestre d'Harmonie des Jeunes des Communautés Européennes en 1989 à Luxembourg, l'U.G.D.A. a mis son secrétariat 100 % à la disposition de l'Orchestre, et pour la session que l'Orchestre Européen avait prévu pour les vacances de Pâques 1990 à Luxembourg, elle a pris en main l'exécution du projet permettant ainsi à l'Orchestre de fonctionner dans des conditions les plus favorables.

Ce sera de concert avec la Confédération Musicale de France et les autres fédérations nationales de musique que l'U.G.D.A., en collaboration avec l'Union Musicale interrégionale, va prendre toute mesure nécessaire offrant à l'Orchestre d'Harmonie des Jeunes des Communautés Européennes de devenir une institution européenne permanente, avec siège à Luxembourg.

Le conservatoire de musique de la ville de Luxembourg.



En coopération avec la C.M.F. : organisation de la Conférence Européenne des fédérations musicales

En ce mois de mai 1990, l'Union Grand-Duc Adolphe, en coopération avec la Confédération Musicale de France, vient de faire démarrer les travaux permettant de réunir les 25 et 26 janvier 1991, en conférence européenne, toutes les fédérations nationales de musique des États membres des Communautés Européennes. Ce sera le premier grand rassemblement européen des Responsables des grandes fédérations musicales.

Les Institutions d'enseignement de la musique au Grand-Duché de Luxembourg

Conservatoires

- Conservatoire de musique de la Ville d'Esch-Alzette
Directeur : HARLES Fred
B.P. 145, L-4002 ESCH/ALZETTE
Tél. : 54 73 83 - 491
- Conservatoire de musique de la Ville de Luxembourg
Directeur : HENSGEN Roland
33, rue Charles-Martel, L-2134 LUXEMBOURG
Tél. : 47 96 - 29 51

Écoles de musique

- École de musique de l'U.G.D.A.
Directeur : SCHOLER Paul
2, rue Sosthène-Weis, L-2722 LUXEMBOURG-GRUND
Tél. : 46 25 36/46 25 37
- École de Musique Bascharage
Directeur : DREES Fernand
159, route de Luxembourg, L-4940 BASCHARAGE
Tél. : 50 05 52
- Conservatoire de Musique de Diekirch
Directeur : SCHALZ Théo
Place A.-Wirtgen, L-9293 DIEKIRCH
Tél. : 80 31 15
- École de Musique de Dudelange
Directeur : TOMMASINI François
B.P. 73, L-3401 DUDELANGE
Tél. : 51 61 21 - 76
- École de Musique Echternach
Directeur : JUNCKER Marc
B.P. 22, L-6401 ECHTERNACH
Tél. : 72 82 54
- Conservatoire de Musique Ettelbruck
Directeur : JACOBY Marc
B.P. 278, L-9002 ETELBRUCK
Tél. : 81 91 81 71
- École de Musique Grevenmacher
B.P. 5, L-6701 GREVENMACHER
Tél. : 7 56 65
- École de Musique Pétange
Directeur : KAYSER René,
B.P. 23, L-4701 PÉTANGE
Tél. : 50 07 78
- École de Musique Rédange
Directeur : HIRTZ Paul
B.P. 8, L-8501 RÉDANGE/ATTERT
Tél. : 63 90 78
- Académie de musique de Wiltz
Directeur : WEIMERSKIRCH Jean-not
B.P. 60, L-9501 WILTZ
Tél. : 9 56 88

Financement de l'enseignement de la musique

Pour pouvoir soutenir les communes et, par le biais des communes, les harmonies et les fanfares, ainsi que les chorales, dans leurs activités concernant l'enseignement de la musique, le Gouvernement luxembourgeois a prévu au budget de l'année 1990 des subventions de l'ordre de 16 130 000 FF pour les Conservatoires et Écoles de musique et de 1 613 000 FF pour les cours de musique locaux placés sous la surveillance de l'Union Grand-Duc Adolphe.

Une harmonie ou une fanfare, qui donne des cours de solfège à 20 élèves et des cours d'instruments à 15 élèves peut par conséquent compter sur une subvention annuelle de quelque $35 \times 1\,129 = 39\,515$ FF.

A noter que chaque administration communale accorde en plus des subsi-



Norbert Hoffmann, grand compositeur luxembourgeois.

pas tardé à porter leurs fruits : en effet, les harmonies et fanfares, les orchestres à plectre et d'accordéon, les groupes folkloriques et de théâtre au Luxembourg sont florissants. Dans leurs rangs, nous trouvons, en ce qui concerne les jeunes, des garçons et des filles de quelque 53 nationalités dont les parents résident à Luxembourg. Ce grand mouvement populaire dans un petit pays à l'instar du Luxembourg, où sur une population de 365 000 habitants nous trouvons 100 000 ressortissants étrangers, atteste qu'il est possible de s'entendre entre gens de bonne volonté, sans distinction ni de race ni de nationalité.

Henri SCHUMACHER

Sources :

1. Le Grand-Duché de Luxembourg, Service Information et Presse, Luxembourg.
2. Henri Schumacher, Journal du « Benelux », 89/4 (Harmonies et Fanfares au Grand-Duché de Luxembourg).
3. Rapport annuel de l'UGDA.
4. Roger Diederich, allocution du 20 avril 1990, à l'occasion du concert donné le 20 avril 1990 par l'Orchestre d'Harmonie des Jeunes des Communautés Européennes.

des ordinaires aux sociétés instrumentales, chorales, folkloriques et de théâtre. Très souvent, une société de musique touche des subsides extraordinaires pour l'achat d'instruments et d'uniformes.

Le ministère des Affaires culturelles accorde des subsides aux sociétés culturelles en vue de l'organisation de leurs fêtes jubilaires. Des subsides extraordinaires sont très souvent accordés à des sociétés qui déploient des activités particulières (promotion de la musique contemporaine, concerts avec des solistes, production de disques, édition de brochures, etc.).

munies et du Gouvernement luxembourgeois dans le financement des activités des sociétés musicales n'ont

Au Grand-Duché, on devient musicien à l'âge de 10 ans.

L'École de musique de l'UGDA

Avec l'appui financier du ministère de l'Intérieur et du ministère des Affaires culturelles, ainsi que la Compagnie d'Assurances « La Luxembourgeoise », l'École de musique de l'Union Grand-Duc Adolphe organise des cours de musique (solfège, instruments) dans 60 % des communes du Grand-Duché de Luxembourg. Elle a précisément comme mission de promouvoir l'enseignement musical dans les localités démunies d'une école de musique ou d'un conservatoire.

L'École organise, en plus des stages de formation, le Concours National Luxembourgeois pour Jeunes solistes.

L'Union Grand-Duc Adolphe est membre de l'Union Européenne des Concours pour jeunes solistes.

Conclusion finale

Les efforts considérables des com-





Les enfants portugais et luxembourgeois fraternellement unis dans les sociétés de musique.

- Concours pour les jeunes solistes des régions de l'Europe
2, rue Sosthène-Weis
L-2722 Luxembourg-Grund
- Revue Musicale
2, rue Sosthène-Weis
L-2722 Luxembourg-Grund
- Les Jeunesses Musicales
18 A, rue de la Poste L-2346 Luxembourg
Tél. : 46 27 65.
- Société Luxembourgeoise pour la Musique Contemporaine
B.P. 828, L-2018 Luxembourg
- MUSEP, Association pour l'Éducation Musicale
10, rue Père-Conrad, L-1353 Howald
Tél. : 48 37 33
- Union Saint-Pie X, Fédération des Chorales d'Église
3, rue du Curé, L-1368 Luxembourg
Tél. : 20287

Grandes formations musicales

- Orchestre Symphonique de R.T.L., Service Musical
Villa Louvigny, L-2850 Luxembourg
Tél. : 4766-2605/2601
- Musique Militaire Grand-Ducale
33, rue Charles-Martel, 2134 Luxembourg
Tél. : 449704/449703
- Orchestre de Chambre « Les Solistes Européens »
5, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg
Tél. : 47 49 97
- Orchestre de Chambre « Les Musiciens »
95, Val-Ste-Croix, L-1371 Luxembourg
Tél. : 44 49 35

Adresses utiles

Fédérations et organisations musicales

- Fédération Musicale de Musique du Grand-Duché de Luxembourg
« Union Grand-Duc Adolphe, A.s.b.l.
2, rue Sosthène-Weis, L-2722 Luxembourg-Grund
Tél. : 46 25 36 - Télécopieur : 41 14 40
- Union Musicale Interrégionale, Association Européenne Henri Schumacher, Président
2, rue Sosthène-Weis
L-2722 Luxembourg-Grund
Tél. : 46 25 36 - Télécopieur : 41 14 40
- Orchestre d'Harmonie des Jeunes des Communautés Européennes
2, rue Sosthène-Weis
L-2722 Luxembourg-Grund
- Concours national luxembourgeois pour jeunes solistes
2, rue Sosthène-Weis
L-2722 Luxembourg-Grund

Les groupes folkloriques luxembourgeois et portugais jouent un rôle toujours plus grand dans la fédération luxembourgeoise.



Organisateurs de concerts

- Festival Européen de Théâtre et de Musique de Wiltz
17, rue des Pêcheurs, L-9552 Wiltz
Tél. : 95 81 90
- Festival International de Musique d'Echternach
Parvis de la Basilique, L-6486 Echternach
Tél. : 72 99 40
- Le Printemps Musical de la Ville de Luxembourg
Place d'Armes, L-1136 Luxembourg
Tél. : 22809, 27565, 20206
- Les Soirées de Luxembourg
18 A, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
Tél. : 46 27 65
- Les Galas d'Esch
Théâtre Municipal
d'Esch-sur-Alzette
B.P. 145, L-4002 Esch-sur-Alzette
Tél. : 54 73 83 - 380
- Les Concerts du Château de Bourglinster
6, rue Ermesinde, L-6437 Echternach
Tél. : 72694
- Les Concerts du Château de Vianden
Cité Scheierhof, L-Vianden
Tél. : 84478
- Les Concerts de Mondorf-les-Bains
B.P. 55 L - 5601 Mondorf-les-Bains
Tél. : 6 71 71
- Les Concerts de Radio-Télé-Luxembourg
Villa Louvigny, L-2850 Luxembourg
Tél. : 4666-2605/2601
- Les Concerts de l'Union Grand-Duc Adolphe
2, rue Sosthène-Weis
L-2722 Luxembourg-Grund
Tél. : 46 25 36 - Télécopieur : 47 14 40
- Les concerts du syndicat d'Initiative et du Tourisme de la ville de Luxembourg
Place d'Armes, L-1136 Luxembourg
Tél. : 22809, 27565, 20206

Le Quatuor « Calamus » formé de deux clarinettes français Yves Raguin et Bernard Dequaint ainsi que de deux clarinettes suisses Véronique et Roberto Travella se produisent régulièrement en France et à l'étranger. Après avoir organisé les premières rencontres de quatuors de novembre 1988 avec la participation des compositeurs Fourchotte-Pommier et Dulat qui dirigeait l'ensemble, ils ont créé en décembre 1989 lors de la 2^e édition « Temps variables, ondées passagères » de Claude Crousier, pédagogue et compositeur niçois, pièce en cours d'édition. La 3^e édition devrait avoir lieu fin 1990 à Rouen. L'ambiance qui règne dans ces rencontres est très chaleureuse et amicale, le répertoire s'agrandit chaque année et de nombreuses créations y sont données. Le Quatuor Calamus était en concert le vendredi 6 avril à Gannat où il redonnait la pièce de Claude Crousier, il sera prochainement présent dans les petites villes du Doubs où une mission lui a été donnée par le Conseil général pour enchaîner par une tournée de concert autour d'Angers et notamment dans le centre musical F.N.A.C.E.M. de Bauge le 3 juillet 1990.

L'orchestre national de jazz proposé du 27 août au 14 septembre 1990 un stage de formation destiné aux musiciens professionnels intitulé : « **Le Jazz en grand orchestre : O.N.J.** ».

L'O.N.J. recrute son directeur musical pour les saisons 1991-1992 et 1992-1993. Date limite des dos-

siers de candidatures le 30 septembre 1990.

Le 12 juillet prochain, Nice, inaugurerà sa **Jazzothèque**. Dix mille disques rares et précieux ont été confiés à la ville de Nice par des collectionneurs soucieux de préserver leurs archives sonores.

Du 19 au 28 juillet 1990, l'abbaye de Saint-Riquier dans la Somme recevra pour sa 6^e année consécutive le **Festival estival de Saint-Riquier**. Cette année, Mikhaïl Rudy qui assure la direction artistique de ce festival a souhaité porter l'accent sur la musique de l'Est et une toute nouvelle collaboration avec le festival de Canterbury donne déjà lieu à deux concerts de musique anglaise.

La Fédération des festivals de France organise cette année un grand débat sur le thème : « **Musique contemporaine et grand public** », avec le souhait que les compositeurs, les interprètes, les musicologues, les pouvoirs publics, réfléchissent ensemble au problème de l'accès d'un plus large public à la musique de notre temps. Ce débat est prévu dans les divers festivals organisés par la fédération des festivals selon le calendrier suivant :

- 26 juillet, festival de de Paris;
- 3 août, Prades;
- 14 août, Saint-Céré;
- 15 août, du Comminges;
- 31 août, Chaise-Dieu;
- 8 septembre, Besançon.

Le festival international de musique de Besançon et de Franche-Comté qui se déroulera du 30 août au 15 septembre 1990 accueillera :

— du 30 août au 7 septembre, le **40^e concours international de jeunes chefs d'orchestre**;

— du 5 au 7 septembre, le **3^e concours international de composition musicale**.

A l'occasion du 10^e anniversaire de la création du Grand Prix J.-P. Rappal, la ville de Morzine honorera plus particulièrement la musique en créant un festival durant son académie internationale. Les stagiaires à partir de 10 ans et ayant au moins deux ans de pratique instrumentale et jusqu'au professionnel sont attendus du **17 au 27 août 1990**, dans les disciplines suivantes : alto, clarinette, contrebasse, flûte à bec, flûte traversière, guitare, harpe, orgue, piano, saxophone, violon, violoncelle, chant choral, formation musicale, solfège, musique de chambre.

L'académie internationale de musique de Prades ouvre ses portes au Festival Pablo Casals :

— du 1^{er} au 14 août, cours magistraux d'instruments et de musique de chambre, direction artistique Michel Lethiec;

— du 2 au 10 août, session chorale, direction Jean-Pierre Lagard, qui se propose cette année de préparer un concert romantique avec des œuvres de Schubert, Brahms et Bruckner, a capella ou avec piano.

L'association musicale spiripontaine présente ses X^{es} Rencontres musicales aoûtiniennes de Pont-Saint-Esprit (Gard) : du 13 au 26 août 1990, stage pluridisciplinaire de musique ouvert à : l'alto, le chant, la clarinette, la flûte, le piano, le violon, le violoncelle, la musique de chambre, la musique contemporaine et orchestre. A noter la direction du stage de violon assurée par Ivry Gitlis qui fut l'un des instigateurs des premières rencontres en 1981 avec Janine Saltel, directrice de l'école de musique de Pont-Saint-Esprit.

La bibliothèque musicale Gustav Mahler offre plus de 20 000 ouvrages, ainsi que des périodiques, partitions et dossiers régulièrement mis à jour. D'autre part elle est dotée de tout un répertoire sur support phonique (microsilons, compacts et bandes magnétiques). Ses archives retracent grâce aux nombreux manuscrits musicaux réunis un siècle de vie musicale de 1850 à 1950.

Chateloy près de Hérisson accueillera cet été son 24^e Festival de Musique en Bourbonnais, site unique et secret où la musique souligne l'harmonie du lieu. Tout en conservant une certaine tradition de répertoire classique, le programme 1990 réserve une ouverture aux compositeurs contemporains. Il propose pour commencer un récital de piano de musique russe par M. Rudy, puis un trio d'une composition inhabituelle : piano-alto-clarinette. A noter le concert de Gheorghe Zamfir à l'agora de Commeny. Cette 24^e saison permettra d'apprécier un programme original confié à de grands artistes.

Le Centre européen d'art polyphonique et la Fédération des chorales françaises proposent des stages pour la saison 1990 animés par Philippe Caillard, Berry Hayward et le Berry Hayward Consort.

— du 14 au 22 juillet à Thiers (Puy-de-Dôme) : stage d'interprétation et de réalisation, qui fait suite à des journées d'étude sur l'interprétation de musique ancienne et concernant spécifiquement les stages de direction de chœur, les rendez-vous suivants :

- du 2 au 7 juillet à Vaison-la-Romaine (Vaucluse);
- du 24 au 30 août au C.R.E.P. de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine);
- du 29 octobre au 2 novembre à Marly-le-Roi (Yvelines).

Le nouvel ensemble instrumental Andrée Colson, qui depuis un an

associe son nom à celui de la Vallée-des-Rois pour ses concerts en France et à l'étranger renouvelle en 1990 sa mission d'animation du patrimoine architectural de la région Centre.

Organisée avec le concours du Conseil régional du Centre et l'aide du Conseil régional d'Indre-et-Loire et du Cher, une série de concerts est prévue entre avril et septembre dans les sites prestigieux, châteaux, églises, abbayes et demeures historiques :

- 30 juin : chapelle royale de Dreux;
- 9 septembre : salle du Duc Jean à Bourges;
- 15 septembre : église Saint-André à Château-Renault;
- 16 septembre, oratoire carolingien de Germigny-des-Prés;
- 23 septembre : Château de Blois.

Stage de construction et de jeu de flûtes de bambou du 4 au 11 juillet à La Motte-Beuvron (Loir-et-Cher). Ce stage s'adresse aussi bien au débutant qu'au musicien expérimenté. Il s'agit de fabriquer une flûte de bambou, instrument de la famille des flûtes à bec et d'apprendre à en jouer en groupe, individuellement ou d'improviser.

17^e Festival international de Musique de Sully-sur-Loire du 16 juin au 15 juillet : cinq week-ends où toutes les musiques seront au rendez-vous avec une innovation cette année avec la soirée débat : « musique contemporaine et grand public » suivie d'un concert donné par le quatuor Berg qui jouera en création pour la France, le quatuor à cordes n° 4 d'Alfred Schnittke écrit en 1989. A noter pour clore cette 17^e édition, un pari tenu : monter un ouvrage lyrique. C'est chose faite avec le « Così fan tutte » de la troupe anglaise « Opéra 80 ».

Le Heineken Jazz Festival et le Halle That Jazz de la Villette associent leur passion du jazz et créent, du 3 au 10 juillet une nouvelle rencontre musicale qui donnera le coup d'envoi de la saison d'été des festivals de jazz. Un festival unique qui offrira le meilleur du jazz avec un plateau exceptionnel et qui assurera la réputation et la pérennité d'une nouvelle rencontre internationale. Un rendez-vous éclectique et de qualité à ne pas manquer à La Grande Halle de la Villette à Paris.

A noter parallèlement à cette grande manifestation, des apéro-jazz qui ouvrent leur porte à de jeunes talents inconnus présélectionnés. Le Trophée Heineken Jazz Découverte viendra récompenser le lauréat à la fin du festival.

François Boulanger

Un nouveau chef adjoint à l'Orchestre d'harmonie des Gardiens de la Paix de Paris : François Boulanger.

Ses diplômes

- 5 Prix du Conservatoire de Paris
- Lauréat des concours internationaux suivants :
 - Paris 1980 (Percussion)
 - Genève 1982 (Percussion)
 - Besançon (Direction d'orchestre)
- C.A. de Percussion



Son expérience professionnelle

- A dirigé les formations musicales en concert :
- Opéra de Paris
 - Orchestre national de Lyon
 - Orchestre du Languedoc-Roussillon
 - Orchestre d'Auvergne
 - Ensemble itinéraire
 - Les Orchestres des Conservatoires de Paris et Lyon
- Enseignant successivement aux Conservatoires de région de Rouen et Reims.

Actuellement chef adjoint de l'Orchestre d'Harmonie des Gardiens de la Paix de Paris.

Les nouvelles internationales

ESPAGNE

Du 5 au 12 août 1990, une semaine de chant choral en Catalogne à Vic. Inscriptions et information : Federacio catalana d'entitats corals-Mestre Nicolau, 19,5 è - E-08021. Tél. : (93) 200 39 26.

ÉTATS-UNIS

Deux manifestations organisées par l'Université de Cincinnati :

- du 9 au 20 juillet 1990, symposium sur la direction et les ensembles à vent;
- du 17 au 20 juillet 1990, forum sur les directeurs d'ensemble harmonie. Renseignements : Eugène Corporon, directeur of Winds Studies, College-Conservatory of Music-University of Cincinnati - Cincinnati, Ohio, 45221-0003.

ITALIE

XI^e Concours international de composition originale pour orchestre d'harmonie, promu et organisé par l'Association touristique et le syndicat d'initiative ainsi que divers ministères, afin de promouvoir le répertoire d'orchestre d'harmonie.

Date limite d'envoi des compositions, le 20 juillet 1990 à : Segreteria Pro Loco, via Laudati, 4 - 06073 Corciano (P.G.). Italie.

SUISSE

Du 25 mai au 30 juillet 1990, Palais de l'Athénée à Genève, aura lieu le Festival international européen 1990. Ce rendez-vous réunira plus de 100 artistes des quatre coins du monde. Au programme chaque soir, des récitals qui couvriront toutes les périodes de la musique qu'elle soit ancienne, baroque, modernes ou contemporaines.

Renseignements : Concerts Atlantique/Europe, 10, rue des Eaux-Vives, CH-1207 Genève - Suisse. Tél. : (41) (22) 786 26 47.

Du 14 au 18 juillet 1992, le 2^e Festival mondial de musique des jeunes se déroulera à Zurich. Lors de ce festival, il y aura les concours suivants :

- un concours de concert, pour harmonies et brass band;
- un concours de marches, pour harmonies et brass band;
- un concours de spectacles, pour divers genres d'ensembles.

Parallèlement au festival aura lieu une grande manifestation internationale folklorique.

Renseignements à : Festival mondial de musique des jeunes de Zurich, Hôtel de ville - CH-8022 Zürich, Suisse. Tél. : 01 216 31 20.

Inscriptions provisoires jusqu'au 30 septembre 1990.

L'Académie de musique de Sion organise des cours d'interprétation en juillet et août 1990, parallèlement à son 24^e concours international de violon Tibor Varga qui se déroulera du 8 au 17 août ainsi que son 27^e festival de musique Tibor Varga.

Inscription : Académie de musique de Sion. Case postale 954. CH-1951 Sion/Suisse. Tél. : (027) 22 66 52.

Du 3 au 12 août, un camp musical international à Fiesch propose, aux jeunes musiciennes et musiciens âgés de 15 à 20 ans, provenant de tous les pays, disposant d'une bonne formation musicale et jouant d'un instrument à vent, de la contrebasse à cordes ou de la percussion, un stage musical qui leur est proposé par la Fondation suisse pour la promotion des jeunes musiciens.

Des concerts sont prévus dans les différentes localités du Valais ainsi qu'un enregistrement par la Radio suisse. La musique de chambre trouvera aussi sa place dans des excursions ou des manifestations sportives.

Renseignement et inscription : M. J.-P. Moresi, chef de musique, Funkstrasse 86, CH-3084 Wabern.



© Foto Klopfenstein, Adelboden

AVIS DE CRÉATION DE POSTES

Conseil Régional de Guyane

L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE Edgard NIBUL

Établissement Public Régional
Cayenne - Région Guyane
Recrutement sur titres de cinq

professeurs ou adjoints d'enseignement (titulaires du C.A. ou D.E.)

- 2 formation musicale
- 2 piano
- 1 chant

Entrée en fonction mi-septembre 1990
(au plus tard début octobre 1990)
Les dossiers de candidatures
doivent être envoyés à :

L'École Régionale de Musique E. NIBUL
24, rue Christophe-Colomb
97300 Cayenne Guyane
Tél. : 19 (594) 31 81 30

La date limite de dépôt des candidatures est
fixée au 15-08-1990.

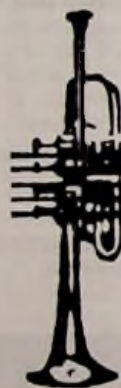
La disparition de M. Louis Prost

M. Louis Prost, directeur de la Fanfare de Saint-Marcel, nous a quittés, au mois d'avril dernier. C'est un immense musicien et un grand animateur que nous perdons en lui. Louis Prost faisait partie de la commission de la C.M.F. « Orchestres de Fanfare », à laquelle il apportait tout son cœur et toute sa compétence.

M. Dan Lustgarten, inspecteur régional de la Musique lui a rendu un hommage émouvant et juste lors du Congrès de la C.M.F. de Strasbourg :

« Louis Prost a su, pendant ces années, porter au plus haut niveau musical la Fanfare de l'Union musicale de Saint-Marcel. Tous ceux qui ont eu l'occasion d'entendre cet orchestre sous sa direction ont été frappés par la beauté et l'homogénéité des timbres, et par l'émotion musicale qui se dégageait de ses interprétations. Mais surtout, je veux le souligner, cette fanfare avait un sens par rapport à la ville même de Saint-Marcel : elle en était devenue le symbole et, par elle, Saint-Marcel est devenue une cité de musique où tout le monde vit avec, et par la musique. Et c'est là le sens profond, la finalité même de la pratique musicale des amateurs : rechercher et servir la beauté et établir cette relation profonde avec la vie de la cité. »

Merci à vous, M. Prost.



l'atelier musical

Gilles Degironde

*Dépositaire exclusif Bless,
Olds et embouchures Slokar*

Spécialiste Cuivre, Bois
Agent Selmer · Courtois
Bach · King · Holton · Blessing
Besson · Getzen · Conn

Réparations - Ventes - Locations
Exportation
Mise au point d'instruments

6, place Saint-Roch

F-42100 Saint-Etienne

 **77.33.90.31**



89^e Assemblée générale à Strasbourg

Vendredi 27 avril 1990

M. Jean-Jacques Weber, président de l'Union des Fédérations musicales d'Alsace, président du Conseil général du Haut-Rhin accueille le 89^e Congrès de la Confédération musicale de France.

Monsieur le Président de la Confédération Musicale de France, Monsieur le Secrétaire général, Messieurs les Présidents et responsables des fédérations, Mesdames et Messieurs. C'est pour le président de l'Union des Fédérations musicales d'Alsace et de la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace un très grand plaisir et un très grand honneur, de pouvoir vous accueillir ici à Strasbourg, capitale de l'Europe, qui est symboliquement certainement beaucoup plus que cela, et de pouvoir vous saluer dans cet amphithéâtre, peut-être un peu grand par rapport aux nombres de personnes. Mais le cadre qui a été choisi ici, pour ce congrès, est en lui-même aussi un cadre symbolique. Je veux remercier dès à présent la mairie de Strasbourg et en particulier le Maire, Mme Trautmann, d'avoir mis ces installations à notre disposition et lui dire combien nous apprécions, en ce qui nous concerne, l'aide de la ville de Strasbourg. Je voudrais, en vous saluant, vous qui êtes venus de toutes les régions de France, vous dire combien vous nous faites honneur par votre présence et combien nous souhaitons, nous autres représentants des sociétés alsaciennes, vous parler un peu de la spécificité de la région où vous êtes. L'Alsace que vous connaissez davantage par son folklore et par certaines de ces expressions que dans sa réalité profonde. La première réalité que je voudrais vous citer, c'est que notre région est française depuis bien plus longtemps que beaucoup de provinces, mais que son destin l'a conduite à un certain nombre d'aléas dramatiques pour nous et pour la France, qui parfois portent certains à s'interroger sur la nature réelle de l'Alsace et des Alsaciens. Je voudrais réaffirmer notre appartenance évidente à la France et à

la culture française et vous dire aussi que nous sommes, c'est vrai, une région un peu particulière, dans la mesure où l'histoire jusqu'au traité de Westphalie, nous avait laissés à l'écart de la politique, dans ce fossé rhénan où pendant longtemps, de part et d'autre du Rhin, on ne marquait aucune différence, tant il est vrai que nous étions un peuple situé un peu à la croisée de tous les chemins, et à la limite de tous les champs d'invasions. Nous sommes à la fois Alsaciens et très divers; nous avons aussi une longue tradition d'accueil. Nous sommes dans ce carrefour de circulation, où l'activité économique reste très vigoureuse parce que nous essayons en effet de tirer profit de cette situation géographique et de différents autres caractères, qui font que les gens de notre région sont portés au dialogue et aux rencontres. Une caractéristique de l'Alsace, est le nombre de ses associations, extrêmement élevé, ce qui lui donne une vie extrêmement intense. L'Alsace est une terre musicale, puisqu'elle accueille 3 200 sociétés de musique, 100 chorales, des accordéonistes, des groupes de plectres. Il y a 80 000 musiciens amateurs et professionnels. Si je vous dis que l'Alsace est la région de France où l'on compte le plus grand nombre de musiciens au kilomètre c'est pour vous rappeler que l'Alsace est la plus petite province de France, mais avec un grand potentiel humain, qui a une envie de montrer et de dire. Cette envie de montrer et de dire est soutenue très fortement par les collectivités locales et territoriales. J'ai la fierté de vous dire que les conseils municipaux sont très sensibles à cet aspect de la vie associative, ce qui permet le dialogue et de faire, à chaque instant, quelque chose dans nos communes. De même pour les Conseils généraux : je vous citerai seulement deux chiffres : le Conseil général du Haut-Rhin affecte plus de 7 000 000 F aux problèmes de la musique instrumentale et vocale, dont 1 600 000 F pour les bourses que nous accordons aux élèves des écoles de musique. Les associations touchent 23 F par élève et par

mois, en recevront 25 l'an prochain et 30 dans deux ans. Le Conseil général du Bas-Rhin, département un peu plus peuplé que le Haut-Rhin met à disposition 7 800 000 F pour les associations. Il y a bien sûr 2,4 millions pour l'Orchestre de Strasbourg, de même pour l'Opéra du Rhin et l'Orchestre Symphonique du Rhin. La région Alsace vient ajouter son effort qui se monte en 1990 à 14 millions de francs.

Cela démontre qu'il faut investir pour la jeunesse, ce que nous faisons à travers nos écoles de musique, pour essayer d'avoir ensuite un florilège de sociétés diverses, dynamiques, qui ont un seul mot d'ordre : progresser dans la qualité.

Voilà quelques caractéristiques de notre région; voilà ce que nous essayons de faire, nous les élus, pour que la vie associative continue d'être forte et qu'elle continue d'irriguer notre région de ses bienfaits, de ses promesses de dialogues et de renouveau social. Je voudrais aussi remercier très sincèrement les bénévoles à quelque niveau qu'ils soient dans les sociétés de musique d'Alsace. Ils se donnent parfois beaucoup de mal pour faire vivre les sociétés, parce que, même si je parlais de sommes importantes ce sont eux qui sont les vrais ressorts de la vie associative; ce sont eux qui s'engagent à côté de tous ceux qui ont envie de faire de la musique, des familles, des jeunes, pour que la musique populaire alsacienne vive. Elle vit bien, elle pourrait encore vivre mieux, et je pense que nous devons tout faire pour cela. Je suis aussi parlementaire, et dans ce cadre, j'essaie de faire en sorte que la vie associative soit mieux considérée en France, mieux comprise, qu'un certain nombre de barrières administratives soient levées dans le sens d'une compréhension plus grande pour que le fisc, ou certains de nos partenaires comme la S.A.C.E.M., comprennent que nous ne sommes pas des exploitants dans le sens traditionnel du terme, que nous ne sommes pas des sociétés à caractère financier ou commercial, et que ce que

nous essayons de faire, c'est simplement de mettre un peu de couleur, un peu de musique, et d'essayer d'illuminer un peu les perspectives que chacun peut avoir. Mais c'est le parfum dans la vie de tous les jours qui est important, et pour cela les bénévoles sont irremplaçables. Jamais aucune société ne pourrait remplacer le bénévolat, à aucun moment. Voilà, M. le Président, ce que je voulais vous dire en ouvrant ce congrès de la C.M.F. Je sais que nous sommes tous venus avec nos problèmes, sinon il n'y aurait aucune raison d'être là. Nous avons certainement des raisons de nous unir pour nous dire que tout va bien, nous venons avec des dossiers parce que nous avons tous des problèmes à évoquer. J'ai essayé d'en aborder quelques-uns; mais on pourrait aussi penser à la place que nous pourrions revendiquer dans le budget du ministère de la Culture : je ne fais pas de politique en disant cela, mais je pense qu'il y a quelques oublis sur lesquels un congrès comme celui-ci peut aussi attirer l'attention. Mais il est vrai qu'il ne faut pas tout attendre de l'État ou des collectivités locales. Nous devons surtout compter sur nous-mêmes, mais aussi mettre les choses au point, c'est pour cela que nous sommes venus.

J'ai écrit quelque part qu'un village alsacien sans son harmonie, sans sa société de musique, serait un peu comme un Kugelhof où on aurait oublié les amandes et les raisins de Corinthe pour aérer la pâte. L'image a plu et hier il m'a été donné de visiter une exposition extraordinaire : ce sont nos amis de l'Orphéon municipal de Mulhouse société créée en 1882, qui a réussi à conserver malgré toutes les tribulations de l'histoire, ses archives, toutes écrites en français par défi : le premier costume de la société était en trois couleurs bleu, blanc, rouge. L'exposition est truffée d'exemples similaires qui rappellent notre attachement à notre pays, qui rappelle la diversité de notre caractère. Je voudrais rappeler, en guise de conclusion, que si nos racines sont très profondes, comme nos convictions, nous avons aussi de l'ambition et je remercie ceux qui sont à mes côtés, et notamment mes collègues, de leur enthousiasme et de ce qu'ils ont fait pour organiser ce congrès.

Applaudissements

M. Petit, Mon cher Président, je vous remercie des paroles que vous venez de prononcer. L'Union des Fédérations musicales d'Alsace a un président excellent. De plus vous êtes député, président du Conseil général du Haut-Rhin : heureuse fédération! Vous nous avez présenté votre région que vous aimez beaucoup. Avant de venir à Strasbourg j'ai moi-même parcouru quelques livres pour mieux connaître l'Alsace. L'histoire de votre province est extraordinaire, et je dois dire que j'ai fait des

recherches sur le plan musical; j'y ai découvert bien des richesses et j'aurai l'occasion d'en parler en fin de journée. Merci, M. le président de votre accueil, je le connaissais déjà puisque vous m'avez reçu, avec beaucoup de gentillesse, il y a un mois à Colmar et j'en ai gardé un excellent souvenir. Nous sommes dans une région où le bon accueil est toujours présent. Je remercie également tous vos collaborateurs et tous ceux qui ont contribué à la préparation de ce congrès.

Mesdames, Messieurs, chers Amis, en ouvrant ce congrès je vais commencer par vous donner la liste des personnalités qui se sont excusées : M. Jack Lang, ministre de la Culture, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la Défense, M. Bambuck, secrétaire d'État et à la Jeunesse et aux Sports, M. Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur, M. Michel Schneider, directeur de la Musique et de la Danse qui sera représenté par M. Lustgarten, inspecteur régional, M. Daniel Moreau, président du Conseil Supérieur de la Musique, M. Alain Louvier, directeur du Conservatoire national supérieur de Musique de Paris, M. Pierre Delanoë, président de la S.A.C.E.M., M. André Ameller, ancien président de la C.M.F., et tous nos amis anciens membres du Conseil d'Administration de la C.M.F., M. André Relin, vice-président honoraire, M. Henry Petit, président honoraire de la Fédération du Centre, ancien administrateur de la C.M.F., Robert Lestavel, président honoraire de la Fédération régionale Nord-Pas-de-Calais, ancien trésorier de la C.M.F., M. Robert Dhumeau, président honoraire de la Fédération régionale Poitou-Charentes, ancien administrateur de la C.M.F., M. Paul Pin, ancien secrétaire général de la C.M.F., M. Ciran, vice-président honoraire de la C.M.F., président de la Fédération régionale des Sociétés musicales d'Aquitaine, qui a de graves problèmes de santé.

Nous sommes heureux d'avoir parmi nous MM. Désiré Dondeyne, Serge Lancen; Mme Ida Gotkovsky qui est la présidente de la Commission culturelle de la C.M.F. est souffrante et ne pourra être présente pour ce congrès.

Je le dis tous les ans, l'action de la C.M.F. est débordante, mais je dois le dire également, de plus en plus passionnante. Un congrès est fait pour que nous puissions discuter; que ce soit sur le plan moral ou financier, vous êtes en droit de tout savoir; je pense que vous avez bien reçu le bilan financier envoyé depuis un mois. Nous avons éprouvé beaucoup de joies en 1989 mais, malheureusement, des peines également. La famille de la C.M.F. a été frappée tout au long de l'année par des deuils. Nous déplorons le décès de M. Roger Thirault, vice-président de la C.M.F. de 1976 à 1983 et président d'honneur de la Fédération Départementale de l'Aisne, M. Jean-Pierre Malfait, prési-

dent d'honneur de la Fédération des sociétés musicales dauphinoises, M. Paul Dauchy, président d'honneur de la Fédération des Sociétés musicales des Ardennes, et M. Ernest Wiart, administrateur de la C.M.F. et président de la Fédération régionale du Nord-Pas-de-Calais, décédé prématurément. Il y en a d'autres dans toutes nos sociétés, et pour tous ces serviteurs de la musique disparus, je vais vous demander d'observer un instant de silence.

Monsieur le Président, vous avez tout à l'heure parlé de la vie associative et j'ai ressenti beaucoup de plaisir à vous entendre, car il y a quelques années on l'oubliait un peu trop souvent. Avec la création de nombreuses associations dites para-administratives, la vie associative se sentait rejetée. Aujourd'hui fort heureusement les choses s'arrangent; il est vrai que la vie associative est indispensable à la vie d'une cité, d'une nation. Le bénévolat est important, indispensable et irremplaçable. Il constitue, par le dévouement de ceux qui le pratiquent, la base et l'essence même de notre mouvement et des activités de nos sociétés.

Mon vœu maintenant est que ce congrès apporte beaucoup à la pratique musicale des amateurs en France, et que nous puissions le conclure, demain, en nous disant : nous avons accompli un travail fructueux.

La C.M.F. est en pleine évolution, les actions sont de plus en plus nombreuses. Après la situation financière que la C.M.F. a connu, il fallait faire des économies importantes, sans que la marche de la Confédération ralentisse, mais qu'au contraire elle soit de plus en plus active.

Je dois vous dire qu'elle est de plus en plus crédible dans les instances nationales. La C.M.F. fait partie du Conseil supérieur de la Musique et pour le renouvellement qui s'opère actuellement, elle a été sollicitée pour un nouveau mandat. Nous avons créé certaines activités : la bibliothèque, l'édition musicale qui fonctionne très bien, mais qui donne davantage de travail. Dès l'instant où nous mettons en place davantage d'actions, c'est le bureau administratif qui en supporte les conséquences. Celui-ci a été réduit au minimum, par mesure d'économie. Je remercie tout le personnel du bureau, Mme Grouesy, pour leur dévouement et leur efficacité, et d'avoir compris que la C.M.F. devait fonctionner de cette façon-là.

Tous les travaux de ce congrès doivent se dérouler dans un climat d'amitié. Tout doit être dit dans le calme, et nous chercherons à vous répondre. Mais je souhaite que les questions posées soient vraiment des questions constructives.

Je donne maintenant la parole à M. Guy Meissonier, secrétaire général, pour la lecture du rapport moral.

PROMENADE A TRAVERS NOS REGIONS

Ces articles sont publiés sous la responsabilité de nos vingt-trois fédérations régionales.

Nous vous rappelons qu'aucun article ne sera

inséré dans cette rubrique s'il ne nous est pas parvenu revêtu de la signature du Président de la Fédération Régionale.



Télégramme de dernière heure :

Nous apprenons avec grande tristesse que la société musicale « l'Espérance de Soumont-Potigny » a été endeuillée par un terrible accident. Son chef de musique et deux musiciens ont été tués et six personnes ont été blessées dont deux très grièvement.

La Confédération Musicale de France présente aux familles et aux membres de la société musicale ses sincères condoléances.

Aquitaine

Messe en musique à Claouey pour les fêtes de la Gigas

Ces fêtes durant quatre jours et quatre demi-nuits ont déversé sur le quartier de la station balnéaire, bien calme d'ordinaire, une tornade de bruits forains : autos-tamponneuses et autres tapages avec renfort de haut-parleurs puissants et 100 % de rendement, sans parler de la foule, qui pour être à l'unisson de ces multiples mécaniques criait de son mieux. Ce supplice dantesque, bien dur aux oreilles environnantes de ce « Luna Park » ressuscité fut un supplice bien dur, mais le dimanche matin, quelle joie réparatrice, quelle félicité d'entendre de la « musique agréable à l'oreille », comme pour parler comme M. Larousse! En effet la messe traditionnelle de la fête fut célébrée sur le podium champêtre, où de chaque côté de l'autel se tenaient l'harmonie et chorale, sous la baguette de M. Jean Rosée, le dévoué directeur de l'Harmonie de l'Andernos, Lacanau et Sainte-Hélène et aussi de la chorale.

Quel délicieux régal d'entendre, dirigé avec talent, des œuvres qui élèvent les âmes et les cœurs. A l'entrée ce fut « Hymne à la nature » de L. Van Beethoven. Véritablement les lieux reprenaient l'hommage dû à la jolie lande parfumée! Au chant de la pénitence (extrait de « Que tes œuvres sont belles », Gloire à Dieu de J. Kempf). Ces deux œuvres furent chantées par la chorale accompagnée par l'harmonie. Cette dernière joue seule « Sinfonia », Cantate 156 de J.-S. Bach. A la communion harmonie et chœur firent entendre le bel Ave Verum de Mozart. La sortie fit retentir

une marche triomphale « Chant à Marie » (une fille d'Israël appelée Marie) de J.-B. Lully. L'office s'achevant, retentirent à leur tour les applaudissements de la nombreuse assistance en remerciements aux choristes et aux musiciens et à leur chef. Nous avons eu le plaisir de la présence de notre président fédéral, Henri Ciran, estivant de Claouey de longue date.

L'Orchestre Symphonique de Talence a fêté Sainte Cécile

Ce dimanche, l'Orchestre Symphonique de Talence (O.S.T.) au grand complet avec ses 60 musiciens fêta sa patronne, Sainte Cécile en l'église St-Vincent de Mérignac avec l'aimable complicité du père Jean Péloquin. C'est à 10 h 30 pendant la messe célébrée par l'abbé Jean-Pierre Duplantier que l'orchestre sous la direction de son chef Jean-Marie Pétrou se fit entendre dans une église comble et où nous avons pu remarquer des personnalités invitées. Cette église complètement refaite à neuf possède une merveilleuse acoustique, ce qui est rare. La cérémonie commençait avec l'ouverture de la « Dame de Pique » de Tchaïkovsky, puis le « Prélude et Sérénade » de Rachmaninov. Ensuite l'orchestre joua le « Prélude de la Khovantchina », suivi de « l'Ave Maria » de Gounod, interprété par Mlle Oustry. La messe se terminait avec la grandiose « Ouverture de 1812 » de Tchaïkovsky où tous les musiciens mirent toute leur ardeur et leur savoir pour interpréter ce monument musical.

La journée ne s'arrêta pas là. En effet, les musiciens dont certains étaient accompagnés se retrouvèrent à un repas

bien mérité au relais de Vautrait à Cabanac, relais déniché par un camarade musicien et nous ne l'avons pas regretté. Dans une belle salle rustique, un succulent repas fut servi dont nous passerons le menu, menu très apprécié par tous, jeunes et moins jeunes. Mais une journée comme celle-là ne se termine pas sans discours ni remise de récompenses. Aussi, le président G. Esquerré remercia les musiciens pour leur travail, le chef pour son savoir-faire et les personnalités présentes d'avoir bien voulu honorer de leur présence cette fête traditionnelle. M. Ciran, président des Sociétés musicales du Sud-Ouest, avec sa gentillesse coutumière, dit quelques mots suivi par un petit discours de Mme Pourquey qui représentait M. Gérard Castagéra, maire de Talence. M. Jean-Marie Pétrou fit en quelques mots la critique des morceaux joués lors de la messe. Cette journée bien remplie se clôtura par la remise des récompenses.

Mlle Vanina Dubuisson, jeune flûtiste, Mlle Christelle Mano, violoniste et M. Gérard Guillot, timbalier, reçurent le diplôme d'honneur avec médaille des moins de 20 ans de Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest, Mme Yvette Barès, « Violon », M. Frédéric Huet « Alto », M. Philippe Rossi « Flûte » et M. André Loustalot « violon » reçurent le diplôme avec médaille dorée des Sociétés musicales du Sud-Ouest, Mme Denise Refin « violon » et M. Maurice Gady « violon » furent décorés de la médaille d'argent de la Confédération Musicale de France et pour terminer Mme Lefebvre « violon » se vit remettre la médaille dorée ainsi que M. Robert Claverie « trompette ».

Tout le monde rentra joyeux à Ta-

lence ou Bordeaux en pensant au concert suivant.

Mérignac - Gironde

Conservatoire municipal à l'ancienne église Saint Vincent magnifiquement restaurée par la municipalité

Sainte Cécile autour de Haendel

Pour fêter Sainte Cécile, patronne des musiciens, l'Harmonie du Conservatoire Municipal de Mérignac, dirigé par Gérard Monteil, avait programmé un concert dominical dans le cadre très agréable de la vieille église.

Le programme composé de « la marche solennelle », de Haendel, « Julia », de Richard de Bois, « Larghetto » extrait de Haendel, de Messie, « Percussion Picante », de E. Osterling, « Andante Cantabile », de Tchaïkovsky, « Final de Watermusic », de Haendel, « Rencontre du 3^e type », de J. Williams a séduit un public nombreux et attentif, parmi lequel on a su remarquer la présence de M. Ciran, président de la Fédération Régionale aquitaine et de M. Bloch, directeur du Conservatoire qui présentait ce concert.

Union des sociétés musicales de la Dordogne

L'assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne a eu lieu le dimanche 11 février à la salle du château Barrière, en présence de M. Delord, délégué départemental à la Musique, de M. Fondriest, membre du comité fédéral et du Conseil d'administration de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest et de M. Bois-sou, responsable des examens fédéraux sur le plan régional.

L'ensemble du bureau ayant donné sa démission en octobre 1989, M. Magy, secrétaire sortant salua les personnalités et les représentants des associations musicales membres de l'Union et les remercia de leur présence, il procéda à l'appel des associations de l'Union et lu le rapport moral et d'activité, puis ce fut le rapport financier lu par Mme Mazeau, trésorière sortante.

M. Fondriest prit alors la parole et assura le bon déroulement des élections pour le renouvellement du conseil d'administration et du bureau élu pour une durée de deux ans, ainsi que l'approbation des nouveaux statuts de l'Union.

Présidents d'honneur : M. le Maire de Périgueux, M. le Président du Conseil général.

Président : Mme Auger-Conseil Lyliane.

Vice-présidents : M. Dupré René, M. Jesson Marcel.

Secrétaire : M. Magy Francis.

Secrétaire adjoint : M. Meynier Alain.

Trésorier : Mme Mazeau Armande.

Trésorier adjoint : M. Guitton Michel.

Responsables aux examens : M. Bra-vaux Emile, M. Valiente José.

Mme Auger-Conseil réélue à la majorité dans les fonctions de présidente, remercia l'ensemble des participants et en particulier Mme Mazeau et M. Magy pour le travail qu'ils ont accompli à ses côtés pendant deux ans.

Puis l'on aborda le calendrier 1990 :

Samedi 24 mars à 21 heures : Grand Concert des Jeunes au Palais des fêtes de Périgueux, 12 formations du département ont assuré leur présence.

6 mai : à partir de 8 heures : Examens fédéraux de musique au centre d'examen de Terrasson.

27 mai : à partir de 8 heures : Examens fédéraux de musique au centre de Trélissac.

Pour terminer; le festival des Musiques de la Dordogne aura lieu cette année à Mareuil-sur-Belle le dimanche 10 juin. Vous pouvez être dès maintenant assuré d'un grand spectacle car 12 à 15 formations seront présentes plus quelques groupes de majorettes.

Nous souhaitons un grand succès à toutes ces manifestations, une année prospère, et longue vie à l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne.

XXXIII^e Congrès de l'Union des batteries et batteries-fanfars de la F.S.M.S.O.A. tenu le 14 janvier 1990 à La Tresne

Étaient présents

MM. Templier N., Dufois F., Lacaze M., Rapin D., Rapin M., Verdier G., Ferrane R., Chagneau P., Tremine A.

Mmes Lacaze E., Verdier M., Sanchez M.

Excusé

M. Ciran.

Sociétés présentes

Le Tourne, Saint-Estephe, Saint-Pierre-d'Eyraud, Cantenac, Lalande Pomerol, La Tresne, Quand-Même de Mérignac, La Boucalaise, Avenir Galgonnais, Les Tourterelles Lesparraines, Saint-Laurent-du-Médoc.

Excusée

Cavignac.

M. Loisseau A., président de l'Indépendante de la Tresne, souhaite la bienvenue à l'Assemblée, lui présente ses vœux et remercie les sociétés d'avoir



répondu présent pour le Congrès de La Tresne.

M. Dufois F., directeur de l'Indépendante de la Tresne, présente aussi ses vœux à l'assemblée, remercie les sociétés présentes, et excuse M. Ciran, président de la F.S.M.S.O.A.

M. le Président de l'Union présente à son tour ses vœux à toute l'assemblée, aux sociétés ainsi qu'à leurs familles, remercie la municipalité de La Tresne de nous accueillir pour ce 33^e Congrès ainsi que MM. Loissau et Dufois pour l'organisation de cette manifestation.

Une minute de silence est respectée à la mémoire des décès survenus dans les sociétés et dans la famille des musiciens, et, principalement à la mémoire de M. Dezon R., directeur des Bleuets de Saint-Pierre-d'Eyraud.

Le secrétaire donne lecture du XXXII^e Congrès de l'Union tenu le 8 janvier 1989 à Cavignac.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

La parole est donnée à M. Blanc, rapporteur de la Commission des comptes qui s'est réunie le samedi 6 janvier 1990, chez M. Templier N., président de l'Union, rue Lartigue à Mérignac.

Étaient présents

MM. Templier N., Rapin M., Blanc G., Harribey J.-N., Sanchez G., Sardin J.-P.

Absent

M. Dupuy.

La commission des comptes a approuvé les comptes du trésorier pour l'année 1989 et le félicite pour sa bonne gestion et le dévouement qu'il apporte au sein de l'Union.

Examens individuels

Il faut rappeler qu'aux examens individuels 1989 qui se sont déroulés le 23 avril à Mérignac, 36 élèves se sont présentés et :

- 6 ont reçu une médaille d'or
- 6 une médaille d'argent
- 8 une médaille de bronze

Date des examens individuels 1990

29 avril 1990

Date limite d'inscription

8 avril 1990

2 stages ont été organisés en 1989

- le 29 janvier 1989 au Tourne où 15 élèves se sont présentés,
- le 5 mars 1989 à Pomerol où 25 élèves se sont présentés.



Prochain stage : le 28 janvier 1990 au Tourne.

Le morceau d'ensemble pour 1990 est :

« La Marche des Alpes » de Cieux, Édition Besson.

Il est **obligatoire** à toutes les sociétés d'apprendre et de jouer ce morceau.

Un stage de majorettes sera organisé le 18 mars 1990 à Saint-Laurent-Médoc.

Il est rappelé aux sociétés de l'Union se présentant au concours fédéral ainsi qu'aux festivals que « La Marseillaise » est obligatoire.

Il est demandé aux sociétés un peu plus de ponctualité, car certaines arrivent vraiment très en retard.

Pour les concours fédéraux, aucune aide ne sera tolérée, sauf cas de force majeure (règlement confédéral des concours de la C.M.F., article 9, chapitre 1, voté le 19 avril 1986).

Journal de la Confédération Musicale de France

Le conseil d'administration avait pris la décision de prendre le journal de la C.M.F. pour l'Union pour éviter aux Sociétés affiliées de payer celui-ci dans lequel ne passe aucun article intéressant les batteries-fanfars.

L'assemblée a voté contre ce projet. Les sociétés peuvent envoyer des articles, mais les passer au Président fédéral, M. Ciran.

Cotisations

Les cotisations pour 1990 se décomposent comme suit :

— C.M.F.	190
— Journal	120
— F.S.M.S.O.A.	60
	370

Les cotisations seront à payer directement à la Fédération.

Les cotisations de l'Union des Batteries-Fanfars sont fixées à 100 F

Calendrier 1990

- 28 janvier 1990 : Stage musique au Tourne.
- 18 mars 1990 : Stage majorettes à Saint-Laurent-du-Médoc.
- 29 avril 1990 : Examens individuels à Mérignac.
- 13 mai 1990 : Mérignac.
- 20 mai 1990 : Galgon.
- 10 juin 1990 : Cavignac.
- 17 juin 1990 : Concours fédéral musique - Le Tourne.
- 24 juin 1990 : Lesparre.
- 1^{er} juillet 1990 : Cantenac.
- 13 janvier 1991 : Congrès à Lesparre.
- 16 juin 1991 : Concours fédéral musique à Galgon.

Avant d'organiser un festival ou un concours, les Sociétés assurées à la Confédération Musicale de France devront prévenir le délégué chargé des

assurances en lui mentionnant le jour exact de ce festival ou concours.

Questions diverses

Il est demandé aux Sociétés organisatrices d'un festival ou concours, que les repas des jurys soient rapides.

Coupe de l'Union

- 1 pour la musique
- 1 pour les Majorettes
- 1 pour les Minorettes

sera remise à la société ayant la moyenne annuelle la plus élevée, avec un minimum de deux festivals + le concours fédéral.

Ces coupes seront remises le jour du concours fédéral.

Élections

Il est à préciser que sur 16 sociétés affiliées à l'Union, 11 ont voté.

Commissions des comptes

Sont élus : MM. Blanc G., Harribey J.-N., Sanchez G., Sardin J.-P., Mlle Pernyquoski K.

Commission de discipline

Sont élus : Mme Lacaze E., MM. Chagneau P., Rapin D., Guedon J.-M., Pernyquoski A.

Commission technique majorettes

Sont élus : Mmes Lacaze E., Sanchez M., Richard J., Duconseille K.

Conseil d'administration

Sont élus : Mmes Lacaze E., Pernyquoski, S., MM. Lacaze M., Duguet B., Jacquemin D.

Bureau de l'Union 1990

Présidents d'honneur

- Mme Lefay
- M. Tremine A.
- M. Marbouty C.
- M. Chenu C.

Président de l'Union

- M. Templier N.

Vice-présidents

- M. Ferrane R.
- M. Le Flao P.

Secrétaire

- M. Lacaze M.

Secrétaire adjointe

- Mme Lacaze E.

Trésorier

- M. Rapin M.

Trésorier adjoint

- M. Chagneau

Archiviste

- M. Rapin D.

Présidente Section Majorettes

- Mme Lacaze E.

Vice-présidente Section Majorettes

- Mme Sanchez M.

Secrétaire Section Majorettes

- Mme Richard J.

Secrétaire adjointe Section Majorettes

- Mme Duconseille K.

Auvergne

125^e Anniversaire de l'Harmonie-Fanfane de Vic-le-Comte

Expositions : Du mardi 5 juin 1990 au samedi 9 juin 1990, « 125 ans de Musique à Vic-le-Comte » :

- Exposition d'instruments de musique.
- Historique de la Fanfare.
- Travaux des enfants des écoles.

La ville à l'heure musicale : Pendant toutes les festivités, la ville mettra son habit de fête (élaboration de décors, arche, décoration des vitrines avec divers instruments de musique).

Participation des écoles : La Fanfare a souhaité que les enfants des écoles de Vic-le-Comte participent à cet anniversaire. Aussi plusieurs manifestations sont prévues :

- Rencontres pédagogiques avec les enfants : présentation et démonstration d'instruments de musique.
- Réalisation de dessins et de travaux par les enfants sur le thème de la musique.

- Animation des kermesses.
- Élaboration d'un conte musical avec l'école primaire de Longues.

Concert exceptionnel de la Batterie-Fanfane de la Musique de l'Air de Paris : C'est le point d'orgue des festivités. En effet, le samedi 9 juin, au gymnase de Vic-le-Comte, à 20 h 45, les 45 musiciens de la batterie-fanfane de l'Armée de l'Air donneront un concert exceptionnel. Cette formation fait exploser les limites de la tradition, pour créer un répertoire résolument moderne dont les thèmes et les rythmes s'apparentent à ceux de la musique de danse, de jazz, etc.

En plus de l'extrême qualité musicale de sa prestation, la batterie-fanfane présente un formidable spectacle visuel.

Le festival de musique : Le dimanche 10 juin avec la participation :

- des Sonneurs de Chasse de Mirefleurs;
- de l'Harmonie des Ancizes;
- de l'Harmonie de Domérat;
- de l'Union Musicale des Martres de Veyre;
- de l'Harmonie de Saint-Germain Lembron;
- de l'Harmonie du Mont-Dore;
- de la Batterie-Fanfane de Romagnat;



- de la Batterie-Fanfare de Saint-Sandoux;
- de la Batterie-Fanfare de Saint-Jean-de-Nay;
- de la Batterie-Fanfare de Marcac-en-Livradois

Au programme

- 9 h 45 : Grand-Messe de Saint-Hubert à la Sainte-Chapelle de Vic-le-Comte
- 14 h : Grand défilé des 10 sociétés de la place de la Molière au Parc Montcervier
- 15 h : Au parc Montcervier, prestation de chaque société sur podium
- 18 h : Morceau d'ensemble exécuté par toutes les sociétés (quelque 500 musiciens)
- 18 h 15 : Remise des récompenses
- 18 h 30 : Retour au gymnase en défilé

Fin des festivités

Sixième assemblée générale de la Fédération musicale d'Auvergne

Le 5 novembre 1989, le Congrès de la F.M.A. revêtait un intérêt particulier en raison de sa décentralisation. En effet, pour la première fois, il s'est tenu en Haute-Loire, au Puy-en-Velay, sous la présidence de M. André Petit, Président de la Confédération musicale de France.

Dans son allocution d'ouverture, M. Estic évoqua le Festival de la Chaise-Dieu et souligna la vivacité des Sociétés Musicales de la Haute-Loire, ainsi que le dynamisme de la Fédération d'Auvergne, puis il remercia les personnalités présentes, en particulier :

M. Jean Roche, chargé des Affaires culturelles, représentant le maire du Puy-en-Velay.

M. Adrien Gouteyron, sénateur de la Haute-Loire.

M. Jean Boyer, conseiller régional, représentant le président du Conseil régional d'Auvergne.

M. Laumonier, directeur départemental de la S.A.C.E.M.

M. Jean Proriot, député de la Haute-Loire.

M. Gérard Roche, vice-président du Conseil général de la Haute-Loire.

Et bien sûr les membres du conseil d'administration de la F.M.A.

Au nom de la municipalité du Puy-en-Velay, M. Jean Roche exprima sa joie de recevoir dans sa ville les représentants des Sociétés Musicales et affirma que celle-ci était prête à leur offrir, chaque fois qu'elles le voudraient, un accueil chaleureux dans ce joli centre Pierre Cardinal créé spécialement pour la vie associative.

Après avoir donné des nouvelles de M. Relin, qui se remet très bien de son opération, mais ne se sentait pas encore le courage d'affronter cette journée, M. Rodriguez lut la lettre que notre cher et dévoué Président fédéral lui avait fait parvenir et dont voici la teneur exacte :

« Mes chers amis,

Dans l'impossibilité absolue de me rendre aujourd'hui au Puy-en-Velay, en raison de mon état de santé, j'ai chargé notre premier vice-président, Conrad Rodriguez, de me représenter et je l'ai prié de bien vouloir vous présenter mes excuses et vous apporter mon cordial salut.

Je regrette d'autant plus cet empêchement que je me faisais un devoir et une joie d'accueillir mon ami André Petit, notre distingué et dévoué Président national, qui a bien voulu accepter de venir présider notre 6^e assemblée générale. Cette joie m'est évidemment refusée, mais je le remercie sincèrement, en votre nom, de l'honneur qu'il nous fait et de l'intérêt qu'il témoigne ainsi à l'égard de notre jeune fédération d'Auvergne.

La tenue de cette Assemblée générale en Haute-Loire revêt, par ailleurs, une signification particulière : elle symbolise l'union de toutes les associations musicales des quatre départements de la région Auvergne, au sein de notre fédération, sous l'égide de notre grande Confédération Musicale de France.

J'aurai ainsi atteint mon but : celui de voir se réaliser cette unité.

C'est pourquoi j'aurais tant souhaité vivre cette journée avec vous, avant que ne se termine ma mission de président.

Vive la Fédération des Sociétés Musicales de la Région Auvergne! »

Les présidents départementaux procédaient alors à l'appel des délégués. Soixante-dix-sept sociétés étaient représentées soit :

11 pour l'Allier, 9 pour le Cantal, 25 pour la Haute-Loire, 32 pour le Puy-de-Dôme.

Au début de son intervention, le Président Petit exprima son plaisir de se retrouver dans une région splendide et de faire connaissance avec les représentants des sociétés musicales. Il souligna la richesse de la vie musicale en Auvergne, puis rendit hommage à M. Relin qui l'avait beaucoup aidé lorsqu'il avait pris la présidence de la C.M.F. Il retraça la carrière de celui-ci qui fut, pendant onze années, de 1975 à 1986, vice-président de la C.M.F., carrière toute vouée à la musique, même durant les années noires de la captivité. Il rappela son œuvre tant à la tête de la F.M.A., qui lui doit sa réunification, qu'au sein de la C.M.F. où il est à l'origine du dernier règlement des concours. Il conclut son éloge en lui

exprimant ses remerciements les plus affectueux.

Le président national brossa ensuite le portrait d'une C.M.F. en pleine mutation, par suite de la découpe administrative et s'orientant de plus en plus vers la formation, en particulier celle des responsables de sociétés. Certes, dit-il, l'enseignement est devenu de qualité, mais la société musicale doit faire un effort à la fois de qualité technique et d'accueil, afin de conserver les élèves des écoles de musique dans ses rangs.

Rappelant l'œuvre de diffusion et les différents services offerts par la C.M.F. (administration, assurances, médailles, bibliothèque, parthèque, journal,...), il déplora que les différentes œuvres primées aux concours de composition soutenus par la C.M.F. afin de renouveler le répertoire soient trop rarement éditées.

C'est la raison pour laquelle, la Confédération a décidé de les promouvoir elle-même, avec l'aide du Ministère.

Enfin, M. Petit évoqua les nombreux autres projets de la C.M.F. :

— réforme des concours, afin que ceux-ci se déroulent devant un public nombreux;

— Création d'un Orchestre National d'Harmonie pour disposer d'une formation civile de haut niveau et faire reconnaître les orchestres à vent français à l'étranger;

— élaboration d'un statut de chef de musique;

— recadrage et situation des sociétés musicales d'amateurs dans la Communauté Européenne (harmonisation des structures, des enseignements, des formations, etc.).

Pour conclure, il insista sur la nécessité de rechercher une pratique et un répertoire de qualité qui soit en même temps motivant pour les musiciens et les auditeurs.

Il demanda aux participants de tout faire pour promouvoir la musique en participant à la vie active de la commune et de la région.

Dans son rapport moral, M. Clauzon, secrétaire général, rappela successivement les travaux du Conseil d'administration depuis le précédent congrès, puis il dressa le panorama de la vie à l'intérieur de la F.M.A. Celle-ci regroupe 164 sociétés réunissant près de 7 000 membres. Les formations sont nombreuses et diverses, la même so-



ciété ayant souvent plusieurs cordes à son arc (harmonie, école de musique, batterie fanfare, orchestre junior, etc.).

Mais c'est surtout la formation qui occupe de plus en plus de place. Cet essor se traduit par une forte progression du nombre des candidats aux examens fédéraux. Elle est due en grande partie aux progrès accomplis par l'enseignement de la musique, mais aussi à l'importance de plus en plus grande accordée aux stages de formation dont le relevé sera adressé par les présidents départementaux.

Au chapitre des manifestations, sans omettre les nombreux festivals ou concours auxquels nos sociétés se sont illustrées c'est, bien sûr, la célébration du Bicentenaire de la Révolution qui a mobilisé le plus d'énergies, avec, en point d'orgue, la manifestation du Mont-Fraternité qui s'est déroulée au Puy-de-Dôme en septembre et qui a eu un retentissement national.

Le numéro de mai-juin de notre journal confédéral a été consacré en grande partie à l'Auvergne. Il faut rendre hommage à tous ceux qui ont contribué à la rédaction des communiqués et en particulier à notre vice-président Conrad Rodriguez à qui a incombé la lourde tâche d'en faire la synthèse.

Notons au passage que notre revue est devenue des plus attrayantes. Pourtant notre région n'a contracté que 275 abonnements en 1989, même pas deux par société. Or, si nous voulons qu'elle vive, il faudrait multiplier par 2 ou 3 le nombre d'abonnements. Un effort de tous est donc nécessaire afin de multiplier le nombre de lecteurs.

Pour conclure, M. Clauzon rendit hommage à M. Relin qui, par son dévouement, son incessante activité, son sens de l'organisation et son autorité empreinte de bonhomie a su mettre en place et dynamiser cette Fédération d'Auvergne dont l'union lui tenait tant à cœur. Pour son action, il a su s'attirer la sympathie, le respect et l'admiration de ceux qui ont eu le plaisir de travailler avec lui.

Le rapport financier du trésorier général, M. Criscolo, fait apparaître un solde des comptes financiers de 89 006,85 F au 5 novembre 1989.

Les recettes sont essentiellement constituées par des subventions, les cotisations des sociétés et la vente de médailles.

Les dépenses, quant à elles, se répartissent entre quelques frais de réception, de déplacement ou de bureau, l'achat de diplômes et la répartition des subventions aux unions départementales pour l'organisation des stages à caractère régional.

Les trois commissaires aux comptes, MM. R. Durieu, M. Balin et M. Da Silva, après un examen détaillé de la trésorerie ont donné leur quitus et remercié

M. Criscolo pour le soin apporté à sa tâche.

La cotisation C.M.F. passe de 165 F à 190 F.

Celle de la F.M.A. subit une hausse plus modeste, puisqu'elle est fixée à 65 F contre 60 F l'an passé.

L'abonnement au journal sera de 120 F, ce qui ne couvre même pas son prix de revient.

Rapports des présidents départementaux

ALLIER

M. Perez, vice-président, remplaçant au pied levé M. Daloz, absent, insistait sur l'importance accordée par son département à la formation :

— rencontre chorale regroupant 250 choristes;

— stage d'orchestre de la ville de Vichy;

— stage d'orchestre de Saint-Pourcain, qui a rassemblé de nombreux stagiaires;

— organisation de journées pédagogiques de technique instrumentale, à la demande de certaines sociétés.

Enfin, une action a été entreprise auprès du Conseil général de l'Allier pour tenter de mettre en place des professeurs itinérants.

CANTAL

M. Laksman déplora, dans son département, un manque de lien entre écoles de musique et sociétés. Cependant, il resta optimiste pour l'avenir, car deux nouvelles écoles de musique se sont affiliées à l'U.D.S.M. du Cantal.

Autre aspect positif : la création, dans le Cantal, d'une A.D.D.M., dont Mme Montoyat est trésorière et M. Laksman, secrétaire adjoint.

Pour les différents projets :

— création de stages de batterie-fanfare;

— organisation d'un concours national par la Fraternelle de Riom-es-Montagne, les 16 et 17 juin.

HAUTE-LOIRE

M. Estic souligna l'effort financier consenti par la Fédération de Brioude qui prend en charge une partie des frais de stages des élèves.

De plus, tous les ans, le Challenge Louis Besnier permet de fructueux échanges entre musiciens, tout en permettant de promouvoir les sociétés de Musique populaire.

Parlant au nom de la jeune Fédération du Puy-Issingaux, M. Androletti expliqua que son premier souci avait été de resserrer les liens entre les sociétés. C'est dans cette optique qu'a été créé un orchestre qui se produira une première fois le 17 décembre au Puy.

Il formula ensuite le souhait de tra-

vailler de façon plus étroite avec ses amis de Brioude.

PUY-DE-DÔME

M. Rodriguez se réjouit de la bonne santé et de l'essor de l'U.D.S.M. 63 qui regroupe, début 1990, 78 associations musicales.

Dans le Puy-de-Dôme, la priorité a toujours été et restera accordée à la formation :

— formation des jeunes, puisque le bilan de 1989 fait apparaître un total de 2 500 journées/stagiaires.

Ces stages sont ouverts aux musiciens des autres départements de la région, sans limite d'âge;

— formation de l'encadrement : grâce à l'aide de M. Petit, des fonds ont pu être dégagés pour aider les jeunes chefs qui désirent suivre la préparation au D.D.A.S.M.

Le niveau des élèves augmentant régulièrement, la décision a été prise de descendre le contrôle fédéral au niveau élémentaire 2 mais il serait peut-être aussi intéressant d'organiser des examens aux niveaux supérieurs.

Après l'Orchestre Départemental d'Harmonie, qui a déjà plusieurs années d'existence, un orchestre de batterie-fanfare a vu le jour et on envisage maintenant la création d'un Orchestre Départemental Symphonique.

Mais la plus grande manifestation à laquelle ont participé les sociétés musicales du département est, bien sûr, celle du Puy-de-Dôme-Mont Fraternité, qui a regroupé 40 000 personnes... sans compter toutes celles bloquées dans les embouteillages!

Après avoir souhaité la création d'un Orchestre Régional d'Harmonie qui pourrait se développer à partir de l'Orchestre Départemental des Jeunes du Puy-de-Dôme, M. Rodriguez conclut en remerciant le Président Petit pour le travail qu'il accomplit à la C.M.F.

Interventions des personnalités invitées

— M. Laumonier, délégué de la S.A.C.E.M., souligna les excellentes relations qu'entretient la C.M.F. avec la Société des Auteurs. Tout comme le Président Petit, il manifesta son désir de raisonner au niveau européen, souhaitant que l'Europe ne se fasse pas au détriment des compositeurs.

— M. Jean Boyer, Conseiller régional, après avoir présenté les excuses du Président Valéry Giscard d'Estaing, as-



sura que la Région était prête à fournir un effort croissant vis-à-vis de la F.M.A. car elle comprenait et approuvait son action.

— M. Gouteyron, Sénateur de la Haute-Loire, souligna le rôle irremplaçable des sociétés musicales lors des cérémonies officielles, mais aussi dans la formation des jeunes.

— En réponse à une question posée sur l'avenir de la Musique de la 121^e D.M.T., M. Proriol, Député de la Haute-Loire, déclara qu'il avait questionné M. Chevènement à ce sujet, et que celui-ci lui avait répondu qu'il n'était pas question de la supprimer. Des doutes subsistent cependant quant au statut et à la continuité de cette formation.

M. Petit tira la conclusion de cette journée en rendant un nouvel hommage à M. Relin pour avoir mis en place la F.M.A. et en remerciant l'assistance pour la parfaite harmonie qui avait régné tout au long de cette assemblée.

La séance fut levée à 12 h 30, les participants se promettant de se retrouver en 1990 dans le Cantal pour le 7^e Congrès.

Allier, Yzeure

Les Chabert's ont fêté Sainte-Cécile

Perpétuant la tradition avec bonheur les musiciens de l'Orchestre Champêtre « Les Chabert's » ont fêté Sainte-Cécile, leur patronne, en offrant une audition particulièrement remarquable en l'église Saint-Pierre d'Yzeure lors de l'office célébré par l'abbé Descloux, curé de la paroisse.

L'assistance était très nombreuse, parmi celle-ci nous pouvions reconnaître M. Chambefort, maire d'Yzeure et conseiller général, Mme de Vergnette, représentant M. Chauvat, maire de Moulins, excusé, M. Chabert, adjoint à la Culture, des représentants d'Associations locales,...

Le programme, judicieusement choisi, était dédié à Sainte-Cécile mais aussi à la mémoire des musiciens de l'Orchestre disparus.

Sous la baguette de Pierre Boufoton et de Pierre Pizon, les Chabert's ont interprété successivement : « L'Ouverture de Titus » de W.-A. Mozart, « L'enchantement du Vendredi Saint » tiré de « Parsifal » de R. Wagner, les 1^{er} et 5^e mouvements des « Feux d'Artifices Royaux » de Haendel, « Échos de Noël » (orch. P. Boistelle, arr. P. Boufoton) et pour terminer « La Marche du Sacre du Prophète » de Meyerbeer.

Nos amis « Les Chabert's » nous ont montré, cette année encore, avec infiniment de sensibilité artistique leur amour commun de la musique.

A l'issue de la cérémonie les musiciens se retrouvaient au Foyer Communal entourés de leurs amis pour un vin d'honneur au cours duquel le Président Daniel Nebout devait prendre la parole pour remercier les personnalités présentes ainsi que tous leurs amis présents ou empêchés en ce jour de fête. Il faisait part des nombreux projets de l'orchestre pour 1990, cette année étant très importante pour la Société puisqu'il y aura la célébration du 30^e anniversaire de sa création.

Il concluait en remerciant la municipalité d'Yzeure pour l'aide importante apportée cette année et en rappelant que les personnes intéressées par les activités de l'Orchestre peuvent se rapprocher des dirigeants ou du siège social.

Bourgogne

Nièvre

Confrérie artistique des Ménestrels nivernais

Compte rendu de la saison musicale 1988-1989

L'ensemble à cordes des « Ménestrels Nivernais » est le seul de ce genre existant dans le département. Pour l'exécution de certaines œuvres, il s'adjoind des instruments à vent, la plupart en qualité de solistes.

La saison musicale 1988-1989 a été particulièrement chargée si l'on en juge par les prestations nombreuses de cet orchestre.

Dès le 23 septembre 1988, l'ensemble se produisait à l'Église Saint-Étienne, splendeur de l'Art Roman, à la demande d'E.D.F. qui organisait une présentation d'éclairage en musique. Le nombreux public applaudit chaleureusement ce « mariage » particulièrement réussi.

Le 27 novembre, à l'occasion de la Fête de Sainte-Cécile, une messe, traditionnelle, à la mémoire de tous les musiciens disparus, fut donnée en l'Église Notre-Dame de Lourdes à Nevers.

Le 16 avril 1989, l'orchestre se produisait en l'Église de Garchizy, pour un concert dont le profit était destiné à la réfection des orgues de l'église. Devant une nef pleine, les applaudissements nourris attestèrent de la satisfaction des auditeurs.

Le 23 avril, nos musiciens donnaient un concert dans la salle polyvalente de Marzy, en collaboration avec un groupe de jazz, pour l'inauguration du musée municipal Gautheron du Coudray. Chaque formation a donné son programme et le concert se termina par un heureux assemblage des deux orchestres sous

forme de Jazz symphonique, placé sous la direction de Maurice Bardin, dans des arrangements réalisés par lui-même.

Le 23 mai, les « Ménestrels Nivernais » prêtaient leur concours à une séance organisée par les écoles dans le cadre de la célébration du bicentenaire de la Révolution française. Elle se déroulait sous chapiteau à Coulanges-lès-Nevers. Là également, dans une judicieuse alternance de classique et de jazz. Devant une foule énorme, cette soirée eut un énorme succès.

Le 26 mai, ce même programme était donné à la maison de la Culture de Nevers. Sous l'intitulé « Rev'Rock », il obtint un unanime record d'affluence et d'applaudissements.

Le dimanche 28 mai, l'ensemble des Ménestrels se produisait à Parigny-les-Vaux pour un concert particulièrement réussi qui ne faisait que confirmer le renom de cette formation.

Le 17 juin, le groupe instrumental participait à une messe de mariage à l'occasion duquel fut interprétée une œuvre inédite de son chef Maurice Bardin.

Au programme de ces concerts figuraient les œuvres suivantes : le « Canon » de Pachelbel, le « Concerto de Noël » de Corelli, le « Divertissement en ré majeur pour flûte et cordes » de Haydn, la « Valse triste » de Sibelius, les « Danses populaires roumaines » de Bela Bartok, le « Concerto en sol majeur pour deux flûtes » de Cimarosa, le « Salve Regina » pour voix d'alto et orchestre de Pergolèse, le « Concerto en ut pour violoncelle » de J.-S. Bach, la « Berceuse » de Fauré, la « Pavane » de Fauré, la « Marche militaire » de Schubert, « Le beau Danube bleu » de Strauss, « Annen-polka » de Strauss, la « Marche de Radetzky » de Strauss, « Savannah Valz » de Maurice Bardin, « Moonlight sérénade » de Gleen Miller, « Pizzicato-Polka » de Strauss, le « Concerto en si bémol majeur pour orgue et orchestre » de Haendel, la « Sérénade de Elgar, la Sicilienne » de Fauré, l'« Andante et variations pour flûte, clarinette et orchestre » de Bottesini, etc.

A noter également qu'un quatuor à cordes issu de l'orchestre des Ménestrels Nivernais, se produit pour des animations musicales scolaires ou dans les hôpitaux et maisons de retraite, dans le cadre des actions organisées par l'A.D.D.I.M. 58.

Pour la saison 1989-1990, cet ensem-

ble a déjà donné deux concerts durant le mois de septembre.

Nièvre

Société des concerts nivernais

Compte rendu de la saison musicale 1988-1989

La Société des Concerts nivernais, comme les années précédentes a organisé, durant la saison musicale 1988-1989, ses quatre concerts traditionnels, trois ont été donnés dans la grande salle de la Maison de la Culture de Nevers, le quatrième, offert gracieusement aux mélomanes nivernais s'est déroulé en la cathédrale Saint-Cyr de Nevers. Pour ces quatre manifestations musicales, le public a répondu présent et c'est devant une salle quasi comble, qu'elles se sont déroulées.

Dimanche 6 novembre 1988

Pour le 150^e anniversaire de la naissance de Georges Bizet, deux œuvres avaient été inscrites au programme; en premier lieu des extraits de l'Arlésienne étaient interprétés par l'orchestre placé sous la direction de Michel Haller, directeur de l'École Nationale de Musique de Nevers. Le concert se clôturait sur la Première symphonie en ut majeur de ce même compositeur dans laquelle l'orchestre donnait le meilleur de lui-même.

Entre ces deux pièces, figurait le 1^{er} concerto opus 11, pour cor et orchestre de Richard Strauss, avec, en soliste, Jean Smektala, professeur de cor à l'École nationale de musique de Nevers. L'interprète y étala son excellente technique, sa virtuosité et sa grande sensibilité. Le public fit une véritable ovation à l'artiste, ainsi qu'à l'orchestre et à son chef.

Dimanche 22 janvier 1989

Ce deuxième concert avait été intitulé « Festival Beethoven », car figuraient à l'affiche l'ouverture de Coriolan et la 3^e symphonie dite « Héroïque ». Les deux œuvres ont été interprétées brillamment et avec assurance. L'interprétation était fidèle et n'a pu que réjouir les inconditionnels. Les applaudissements du nombreux public ont prouvé, s'il en était besoin, de la satisfaction des auditeurs, ce qui a fait dire à un journaliste présent à ce concert que Beethoven était à Nevers ce dimanche-là, et bien vivant.

Dimanche 19 mars 1989

En cette année où chaque société voulait marquer et fêter le Bicentenaire de la Révolution française, la Société des Concerts Nivernais avait tenu à faire œuvre novatrice dans la formulation de son concert. C'est ainsi qu'à côté de l'Orchestre lui-même, avaient été associés : la Batterie-Fanfare muni-

cipale de Nevers, les chœurs de la Fédération départementale des chorales de la Nièvre, et des sociétés chorales telles : « A cœur joie », « Les Comédiens », « L'Ensemble vocal féminin » de Nevers, « L'Eau-Vive » de Château-Chinon, « Les Nomades », « L'ensemble Musica-Nova », « la Société des Chœurs du Conservatoire », de Nevers, et « Les Variations » de Cosne-sur-Loire.

Après l'« Ouverture » d'Egmond de Beethoven, par l'orchestre, toutes les formations chorales et l'orchestre interprétaient des marches et des chants révolutionnaires avec près de deux cents personnes sur la scène de la Maison de la Culture. Cette partie se terminait par la « Marseillaise » dans l'orchestration d'Hector Berlioz.

En troisième partie et pour terminer ce concert, le Directeur, Michel Haller avait choisi la « Fantaisie » pour piano, chœurs et orchestre de Beethoven avec, en soliste Jean-Marc Bonn, lauréat de nombreux concours internationaux et professeur à l'École Nationale de Musique de Nevers. Plus de huit cents personnes assistaient à ce concert et leurs chaleureux applaudissements ont récompensé tous les participants de leur brillant travail de mise au point.

Vendredi 2 juin 1989

Ce quatrième concert, gratuit, a été donné en la Cathédrale Saint-Cyr de Nevers et il fallait rester au fond de la nef pour trouver une place assise, et les vifs applaudissements qui ont ponctué l'interprétation de chacune des œuvres inscrites au programme ont prouvé que les auditeurs n'avaient pas été déçus.

Ce programme se composait d'un extrait du « Requiem » de Brahms et, de ce même compositeur, l'« Andante » de sa Première symphonie ». L'orchestre, sous la baguette de Michel Haller, se tira admirablement d'affaire dans l'interprétation de ces deux pièces.

Elles étaient suivies par le « Te Deum » de Marc-Antoine Charpentier, dont un thème sert d'indicatif aux émissions de l'Eurovision. Participaient à cette interprétation : S. Haller, soprano, Ph. Gaudin, ténor, B. Polisset, basse et Ph. Dudeck, trompette, en solistes, ainsi que l'Ensemble vocal Musica Nova et la Société des Chœurs du Conservatoire. Ce fut une soirée fort réussie qui a permis de juger de l'homogénéité de l'orchestre, de sa souplesse d'exécution, et de son sens de la musicalité et de la nuance.

A signaler que, à tous ces concerts, la présentation des œuvres était assurée par Sylvie Haller, par des commentaires particulièrement choisis.

Cinquante ans de musique

Élève de l'école Sainte-Anne, Gérard



Range débuta à 10 ans dans le chant choral à l'église Saint-Étienne où il devient soliste. En 1942 (il avait 13 ans), il entra au Conservatoire et travailla la clarinette sous la direction de M. Lucien Robert. Il fit aussi partie du groupe vocal « Les Frères Avril ». Tout jeune, il commença à composer (il est l'auteur de sa propre messe de mariage) et à 18 ans, il dirigeait la chorale de Saint-Étienne.

Effectuant son service au 41^e R.I., il joua dans la musique placée sous les ordres du colonel Charleux.



Revenu à la vie civile, il entra à l'harmonie municipale. Nommé 1^{er} sous-chef le 1^{er} janvier 1974, il en prenait la direction effective six mois plus tard, du fait de la maladie et de la mort de M. Maisonneuve, et fut nommé chef le 1^{er} janvier 1975. Sous son règne, l'harmonie devait participer à 355 défilés et concerts et jouer 2 485 morceaux.

Employé à la Compagnie des Eaux, il a pris sa retraite en juin avec le grade de chef de section technique principal.

Centre

Indre-et-Loire

Albert Bergereau l'homme-orchestre de Ligueil

La commune de Ligueil pleure l'un de



ses habitants les plus célèbres Albert Bergereault, celui que l'on surnommait l'Homme-Orchestre est décédé subitement dans sa 83^e année, alors qu'il travaillait sur un robot destiné à compléter son ensemble musical. Il laisse un grand vide, c'était un homme hors du commun, un artiste, un créateur qui ne vivait que pour la musique. Sa vie a été pleine d'inventions et il faudrait un livre entier pour raconter son long parcours. Alors qu'il était apprenti charron à Mouzay, il allait à bicyclette à Loches pour apprendre le solfège et le violon. A 14 ans, il a animé son premier bal à la « Blanchardière ». A peine âgé de 20 ans il a inventé la première batterie automatique afin de répondre à un besoin, puisqu'à l'époque le musicien était seul avec son instrument pour animer un bal. Cela lui a valu une certaine notoriété, et il vendit son brevet à une société allemande. En 1932, Albert Bergereault a créé sa propre entreprise afin de fabriquer des xylophones, vibraphones, tubes à cloches, métalophones. Une entreprise de renommée internationale et qui est dirigée par son gendre. La guerre arrivant, il est fait prisonnier, mais dans sa tête, seule la passion de la musique compte. Aussi dans le camp où il était, il a, à l'aide de son couteau et de bouts de bois, créé un xylophone qu'il a vulgarisé par la suite. Lorsqu'il a quitté la direction de son entreprise, il a créé tout un ensemble orchestral, comprenant 20 violons, un piano, un orgue, une basse, une batterie, une trompette, un xylophone et un vibrapone, le tout commandé par électro-aimants depuis son accordéon. Il avait donné son dernier concert, devant un groupe d'handicapés de Tours. C'est par cars entiers que l'on venait le voir des quatre coins de la France. Il avait été membre de la musique municipale de Ligueil. A son épouse, à ses enfants, à sa famille, l'U.D.E.S.M.A. 37 présente ses sincères condoléances.

Eure-et-Loir

U.D.E.S.M.A. 28

Congrès départemental à Senonches

L'Assemblée générale de l'U.D.E.S.M.A. 28 a eu lieu le dimanche 17 septembre à la salle des fêtes de Senonches.

De nombreuses sociétés d'Eure-et-Loir étaient représentées.

MM. Grandon, maire de Senonches et vice-président du Conseil général, Bizard, maire de Courville et vice-président du Conseil général, de Loriol de la S.A.C.E.M., et Chauvin, délégué de l'A.D.I.A.M. 28, assistaient aux travaux.

Après un petit déjeuner offert par l'Harmonie de Senonches, le président Hurier procède à l'appel des sociétés.

Dans son allocution, le président cite cette pensée de G. Dechaume : « La musique est faite pour accompagner la vie dans l'effort quotidien, dans les joies, dans les peines, elle est faite pour toute la vie. »

Il précise que cette citation concerne tous les musiciens, pour qui la musique est présente à chaque instant.

Il rappelle que nous devons nous interroger sur le risque de disparition des orchestres d'harmonie, fanfare, ou autre formation (...). Cela fait partie de notre mission, pour sauvegarder ces formations musicales.

Trois points sont essentiels :

- Le recrutement
- La formation
- Le répertoire.

Le chef de musique doit avoir un rôle prépondérant. Il doit pouvoir démontrer aux élus locaux que les sociétés de musique ne sont pas seulement là pour assurer les commémorations, mais que nos harmonies sont, à des niveaux différents, de véritables orchestres, capables de donner des concerts, que leur répertoire est important, qu'elles peuvent interpréter aussi bien des œuvres classiques que des œuvres modernes.

C'est pourquoi il est nécessaire de favoriser l'organisation de stages dans différents niveaux, pour permettre aux élèves de découvrir le plaisir de jouer ensemble et inciter les directeurs à créer dans leur école des orchestres de jeunes, pour que ceux-ci viennent rejoindre nos orchestres d'harmonie.

Les écoles de musique sont nées des harmonies.

L'objectif et la vocation première de ces écoles était de former de futurs musiciens pour ces orchestres. Après avoir promu la plupart des écoles existantes aujourd'hui, et contribué à leur essor, s'il n'existe par une bonne entente entre écoles et sociétés de musique, celles-ci devront-elles recréer une 2^e génération d'écoles pour survivre ?

Ces harmonies qui, de plus, ne s'enrichiront qu'à condition de se pencher sur les problèmes de formation et de répertoire.

Formation signifie meilleures connaissances techniques et compétence des chefs de musique.

Je pense que tous, ici, êtes conscients de ces différents problèmes, et que l'Eure-et-Loir gardera et augmentera même le nombre de ses formations musicales, afin que la musique soit présente dans toutes les circonstances, et connaisse un plein épanouissement dans notre département.

Après l'allocution fort applaudie, le rapport du congrès départemental de 1988 est adopté à l'unanimité.

Puis Mme Castelain prend la parole, pour le rapport moral.

Elle fait remarquer que 3 nouvelles sociétés se sont affiliées, en 1989 :

- Dodeca guitare
 - Le grand orchestre de l'atelier
 - Les rencontres européennes de l'accordéon,
- ce qui porte à 52 le nombre de sociétés affiliées.

Examens fédéraux :

Trente-trois sociétés ou écoles ont présenté des élèves : 799 en solfège, et 472 en instrument.

Les niveaux D 1, D 2, P 1 et P 2 ont passé l'examen de fin d'année dans les centres.

Vu le nombre trop important de E 1, ceux-ci n'ont pu passer l'examen, comme prévu initialement, à Chartres, et ont donc passé le test de fin d'année avec les niveaux D 1 à P 2.

Dans chaque centre, les examens se sont déroulés avec des membres compétents, extérieurs aux écoles ou sociétés qui présentaient des élèves.

Pour les degrés E 2, Brevet musical et Moyen, un seul centre, le 10 juin à Chartres, dans les locaux de l'E.N.M.

M. Seguin avait ouvert, ce jour-là son école et prêté des salles de pianos, ainsi que le 16 avril, pour les examens de niveau supérieur.

Ces examens supérieurs se sont déroulés au niveau régional, et il faut remarquer que sur les 15 élèves présentés, 2 élèves d'Eure-et-Loir ont obtenu une première mention, en solfège et en instrument.

Les examens supérieurs se dérouleront désormais, chaque année, dans le département qui accueille le congrès fédéral : Chartres en 1989, et le Loiret en 1990.

Tous les examens ont été faits avec les textes édités à l'échelon national par la C.M.F.

Il est seulement à déplorer le manque d'accompagnateurs pour les épreuves instrumentales. A ce sujet, le Conseil régional, grâce à sa subvention, nous permet l'acquisition de 5 pianos pour la région, cette année, et nous le remercions.

Toutes les sociétés et écoles de musique devraient prendre conscience de l'utilité des examens, et présenter des élèves, car c'est par le nombre toujours croissant que nous prouverons l'utilité et l'efficacité de l'enseignement musical en Eure-et-Loir.

Les examens 1990 se dérouleront de la même façon qu'en 1989.

Les corrections (D 1 à Moyen) auront lieu à Courville, les 18 et 19 juin 1990.

Séjours musicaux et de vacances (stages)

Le chiffre de 1 528 journées stagiaires peut vous donner une idée de la participation des élèves à nos séjours musicaux.

Si notre U.D. peut supporter ces stages de formation musicale, c'est grâce aux subventions que veulent bien nous accorder le Conseil général d'Eure-et-Loir, ainsi que le ministère Jeunesse et Sports. Il y a aussi une part non négligeable : tous les moniteurs sont bénévoles, ainsi que les personnes chargées du service, du secrétariat, et autres, et nous les remercions.

Je pense qu'il est nécessaire de signaler le bien de ces rencontres entre élèves musiciens qui, aussi bien sur le plan humain que musical, créent des liens d'amitié. Et croyez-moi, il faut vivre ces journées de travail pour se rendre compte que la musique, et par cela l'Orchestre Junior d'Eure-et-Loir est une grande famille.

Le travail d'orchestre est un travail en commun. Chacun a sa responsabilité pour l'élaboration du programme, et la réussite finale de cet ensemble, qui est le concert.

Prestations et concerts :

Orchestre Junior formation 1988
Courville le 30 octobre 1988

Orchestre Junior formation 1989
Le Pouget 6 avril 1989
Châteaudun le 15 avril 1989
Nogent-le-Rotrou le 6 mai 1989
Courville le 27 mai 1989

Orchestre débutant formation 1989
Courville le 7 juillet (Maison de retraite)
Courville le 8 juillet (Salle des fêtes)

Les 23 et 24 septembre prochains, l'Orchestre Junior d'Eure-et-Loir représentera la Région Centre aux fêtes de la commémoration du bicentenaire, organisées à Paris, par la C.M.F., en collaboration avec la Péniche Opéra.

De plus, il y a eu les 36 heures non stop d'accordéon, organisées par les rencontres européennes d'accordéon, à Chartres, les 3 et 4 juin.

Il existe maintenant, au niveau régional, un stage de direction d'orchestre d'harmonie, organisé par la F.M.R.C. et qui se déroule sur plusieurs week-ends.

La survie de nos sociétés dépend de la qualité et du choix de répertoire, ce qui nécessite des connaissances techniques et une compétence des directeurs, dont le rôle est primordial.

Il serait souhaitable que des directeurs en place ou futurs directeurs de notre département participent à ces week-ends.

En conclusion : Pour l'exercice 1988-1989, le conseil d'administration a tenu, depuis le Congrès d'Illiers-Combray de septembre 1988 :

4 réunions de bureau ou commissions, 10 réunions ou commissions à la F.M.R.C., les centres d'examen, dont l'E.N.M. de Chartres, les examens Supérieur à Chartres, les examens Excellence à Paris, le Congrès régional à Blois, le Congrès de la C.M.F. à Paris, 3 stages de perfectionnement d'orchestre, 1 stage Jeunesse et Musique (orchestre débutant), 5 concerts de l'Orchestre Junior, 2 de l'Orchestre débutant plus les 36 heures non-stop de l'accordéon à Chartres.

« Ceci représente de nombreux déplacements pour la plupart des membres du conseil d'administration et je les en remercie vivement. »

Le président Hurier parle de la possibilité d'organiser des week-ends de direction en Eure-et-Loir, avec la participation de M. Désiré Dondeyne.

M. Bizard, vice-président du Conseil général, demande que chaque membre de la commission scolaire et culturelle du Conseil général, reçoive une plaquette du Congrès 1989, et que ces membres soient invités au Congrès 1990.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

M. Michel Boisard, trésorier départemental, présente son rapport financier.

La cotisation départementale reste fixée à 40 F, comme l'an dernier.

M. Besnard, commissaire aux comptes atteste de la parfaite régularité de la trésorerie et félicite M. Boisard.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

M. Fargas prend ensuite la parole, pour présenter le rapport de la commission jeunesse, l'activité principale de celle-ci étant la saison de l'orchestre junior d'Eure-et-Loir.

Les limites de cette saison sont maintenant bien définies : début aux vacances de Toussaint, et fin en juin, par le concert de clôture à Courville.

Pour cette saison 1988-1989, en raison de la célébration du bicentenaire, une grande partie du programme était réservée à des œuvres de musiciens français de l'époque révolutionnaire. Pour varier les genres, la 2^e partie était constituée uniquement de pièces plus modernes, de musique légère ou de variété.

Les 3 sessions se sont déroulées ainsi :

- 30, 31 octobre et 1^{er} novembre à Courville
- 3, 4 et 5 février à Courville
- 26 mars au 8 avril au Pouget (Héault).

Au cours de cette 3^e session, M. Bi-



zard, vice-président du Conseil général, maire de Courville, ainsi que M. Chauvin délégué de l'A.D.I.A.M. 28 s'étaient spécialement déplacés pour assister au concert donné le 6 avril au Pouget, et qui célébrait le 10^e anniversaire du stage.

De nombreux concerts ont été donnés :

Châteaudun le 15 avril (avec la participation de la chorale Arc-en-Ciel)
Nogent-le-Rotrou le 6 mai
Courville le 27 mai

Les 23 et 24 septembre prochains, l'O.J. 28 participera aux fêtes de la commémoration du bicentenaire de la révolution à Paris, organisées par la C.M.F., en collaboration avec la Péniche Opéra.

Stage de l'Orchestre Débutant

Celui-ci s'est déroulé dans de parfaites conditions, à Courville, du 1^{er} au 8 juillet.

Un concert a été donné à la Maison de retraite de Courville, et celui de fin de stage à la salle Pannard de Courville.

Les 48 stagiaires de tout le département, et même, pour 2 d'entre eux, du Loir-et-Cher et des Yvelines.

Commission accordéon : (M. Daniel Leroy).

Cinq sociétés sont affiliées : Accordéon club de Chartres, Music'Alnéloise, Club Beauce Music, Musicclub de Prunay-le-Gillon, et les Rencontres Européennes de l'Accordéon de Chartres.

Pour sa première année, cette nouvelle association a réussi à organiser à Chartres, les 3 et 4 juin, un rassemblement de très grande importance. Pendant 36 heures non stop, des artistes de 9 pays différents se sont retrouvés. Dix-neuf mois de préparation, plus de 7 000 personnes, 1 000 enfants d'écoles ont pu découvrir l'accordéon.

Une réussite complète pour ces 2 jours, qui seront reconduits en 1990.

L'accordéon club de Chartres a organisé un stage d'initiation musicale (orgue, synthétiseur, guitare, accordéon), du 28 août au 1^{er} septembre. Vingt-huit stagiaires y ont participé.

Au sujet des stages, il est rappelé que les séjours musicaux ne recevront une aide financière de l'U.D.E.S.M.A. 28, qu'à la condition qu'ils soient organisés par celle-ci, avec un encadrement bénévole, et selon les règles imposées par le ministère Jeunesse et Sports.

M. Leroy souhaite organiser un séminaire pour les sociétés d'accordéon de la Région Centre. Celui-ci aura lieu pendant le prochain congrès fédéral.

Calendrier des examens

Les examens 1990 se dérouleront ainsi :

- de D 1 à E 1 dans les centres ;
- E 2, Brevet musical et Moyen : 1 seul centre, le 19 juin ;
- Supérieur : dans le Loiret, le 21 avril ;
- Excellence à Paris, le 4 mars.

Le président Hurier informe des modifications apportées dans le programme des examens de la C.M.F. Celles-ci paraîtront dans le Legato et le prochain journal C.M.F. La C.M.F. crée, cette année, un examen spécial B.F.

Questions diverses

M. Jules demande que toutes les écoles municipales de musique soient affiliées, et présentent des élèves aux élèves de la C.M.F.

Le Festival ayant lieu tous les 2 ans, c'est Arrou qui accueillera les musiciens, en 1990. L'Orchestre Junior d'Eure-et-Loir donnera le coup d'envoi de ce festival par un concert le 19 mai.

Le caméscope acheté par notre U.D., en 1989, pourra être loué aux sociétés qui le désirent. Une caution sera demandée, et un contrat de location établi. Le caméscope ne pourra être loué pendant les stages départementaux.

Grâce à la subvention du Conseil régional, c'est la Music'Alnéloise qui bénéficiera d'un piano, cette année.

Illières, Combay et Senonches en ont retenu un, si cette opération est encore renouvelée les deux années prochaines.

M. de Lorient de la S.A.C.E.M. signale qu'il faut remplir et renvoyer les feuilles de déclaration, même pour les concerts gratuits.

Le congrès 1990 aura lieu à Auneau, le 23 septembre.

A la fin du congrès, le nouveau bureau a été réélu :

Président : Jack Hurier
Vice-présidents : MM. Gérard Debono et Jean-Claude Fargas
Secrétaire : Véronique Castelain
Secrétaire adjoint : Rémy Riguet
Trésorier : Michel Boisard
Trésorier adjoint : Philippe Beccau
M. Hellard de Châteauneuf-en-Thymerais remplace M. Jacky Descamps, démissionnaire.

Après un vin d'honneur offert par la municipalité de Senonches, et un repas pris en commun, un concert d'une haute tenue musicale fut donné par l'Harmonie de Senonches et dirigée par M. Jean-Claude Fargas.

Loir-et-Cher

U.D.E.S.M.A. 41 Congrès départemental à Cour-Cheverny

Le congrès départemental a eu lieu le dimanche 24 septembre 1989, à Cour-Cheverny.

Au nom de l'U.D.E.S.M.A. 41, M. Guillet souhaite la bienvenue à l'assistance et remercie particulièrement M. Billot, maire, qui accueille notre congrès dans sa commune, ainsi que M. de Sigalas, Président de La Lyre et M. Ducolombier, secrétaire organisateur de cette journée.

A noter la présence à notre assemblée générale de MM. Gersy et Moreux, conseillers régionaux, M. Eimer, conseiller général, M. le docteur Grateau, ancien maire.

Le Président invite l'assistance à observer quelques instants de recueillement à l'intention des musiciens décédés en cours d'année. Il donne ensuite lecture de la liste des nombreuses personnalités qui se sont excusées.

La séance est déclarée ouverte à 9 h 15 : Mme Marie-Claude Sursin assure le secrétariat.

Le procès-verbal du congrès du 25-09-1988 est adopté à l'unanimité.

Renouvellement du tiers sortant :

Mmes Delon, Boucher, Lepain, MM. Bachy, Fleury, Norguet, Plat se représentent.

MM. Conte, Sursin, Tavenier, sont démissionnaires.

Nouvelles candidatures :

MM. Beaumont Éric, Pentecoteau Daniel.

Vote bloqué pour l'ensemble des candidats élus à l'unanimité.

Par un vote à l'unanimité, l'assemblée générale décide que le nombre des membres du conseil d'administration est porté à 23.

Renouvellement du membre du conseil d'administration F.M.R.C. :

M. Conte, démissionnaire est remplacé par Mme Claudine Fleury.

Compte rendu des délégués de secteur :

M. Norguet : Résultats satisfaisants dans l'ensemble.

M. Bouchet : L'Union Musicale de Salbris se porte bien. Selles-Saint-Denis est sur la bonne voie, avec un nombre d'élèves en progression.

Mme Delon : Restructuration de l'école de Huisseau qui progresse, Mont et Tour, rapports par courriers difficiles qui nuisent à la bonne organisation des examens.



M. Tarradellas : 4 sociétés sur 8 des sociétés de son secteur n'ayant pas assisté à la réunion ayant pour objet l'organisation des examens, il donne sa démission de délégué. Trois sociétés absentes s'étant par la suite excusées, le Président lui demande, sans succès, de revenir sur sa décision. Il reste cependant membre du conseil d'administration et organisera les examens de Montoire.

M. Thibault : signale que l'effectif est en baisse à Saint-Dyé. L'école de musique n'apporte pas suffisamment de musiciens à la société locale.

M. Bachy : a organisé sans problème les examens dans son secteur. Un changement à Herbault : Éric Beaumont est nommé directeur de l'école.

Mme Lepain : Rien à signaler.

M. Chevallier : Rien à signaler.

M. Plat : Dès qu'il y a problèmes, les signaler au Conseil d'administration. Très bons contacts entre Saint-Aignan, Noyers, Chatillon qui entretiennent de bons rapports. L'Orchestre Junior Saint-Aignan-Noyers, nouvellement créé se produira cette année. Saint-Romain va être contacté pour participer aux réunions. Selles-sur-Cher ne présente pas d'élèves aux examens.

M. Gersy, conseiller régional, adjoint au maire de Romorantin doit quitter la réunion pour assister à une inauguration.

« Il s'excuse d'interrompre la séance et dira : j'ai eu des contacts avec des responsables nationaux qui constatent que les progrès accomplis depuis 10 ans, au niveau des régions sont très importants, et que le budget de la culture 1990 serait en augmentation de 10 %. Il faudrait passer des conventions intercommunales afin d'effectuer des actions pour la musique au niveau régional. »

Analyse des examens 1989 :

Notre secrétaire aux examens Serge Conte, nommé professeur de clarinette à l'École nationale de Bourges n'a pas pu assister à nos travaux. M. Guillet le remercie pour l'excellent travail qu'il a effectué, avec beaucoup de gentillesse.

Son rapport précise que :

● La subvention du Conseil général a été portée à 65 000 F.

● La répartition entre les sociétés a été faite suivant les mêmes modalités que les années précédentes.

● D'une année sur l'autre, le nombre des sociétés et écoles présentant des

élèves s'est légèrement accru : 56 au lieu de 53.

- Le nombre des élèves est aussi en augmentation :

- Inscrits : 823 contre 743.
- Présents : 759 contre 685.

- Quant aux résultats proprement dits, ils sont généralement bons, mais néanmoins très variables d'une société à l'autre.

- Les diplômes ont été établis à partir de D2, et distribués lors du congrès.

Composition de la commission des examens :

MM. Arthebise (président), Bachy, Beaumont Oscar et Éric, Pentecouteau, Mme Fleury. (Réunion du 26 octobre à Contres.)

Dates des examens :

Dans les secteurs à partir du 27 mai. Résultats mi-juin.

De E1 à Moyen : instruments, lecture rythmique, lecture chantée : C.E.S. Vineuil, le dimanche 10 juin.

Toutes les épreuves écrites auront lieu dans les secteurs (décision adoptée après discussion et votée à l'unanimité).

Batteries-Fanfaires : École Charcot, 9 juin.

Résultats : bons, dans l'ensemble 80 % de réussite.

Journée Batteries-Fanfaires de Romorantin (1989) : 6 sociétés sur 80 ont participé.

Stage 1990 : Romorantin, le 18 mars.

Résultats Prix d'Excellence à Paris : 1 Prix d'Excellence Tambour, 2 seconds Prix Tambour, 1 second prix Clairon (tous de l'Union Musicale de Romorantin. Professeur : M. Laperche).

Présence à La Marseillaise du 14 juillet 1989 à Paris : 11 Tambours de l'U.D.E.S.M.A. 41, dont 6 de l'Union Musicale de Montoire (Professeur : M. Tarradellas).

Festivals

Il est rappelé que pour l'obtention de la subvention, pour les concours et festivals, la déclaration de ces manifestations devra être faite à la F.M.R.C. avant décembre.

Pour avoir droit à l'aide financière, il faudra réunir un minimum de 5 sociétés, et mentionner sur affiches et programmes : sous le patronage de l'U.D.E.S.M.A. 41, avec l'aide du Conseil général du Loir-et-Cher. Le titre de la F.M.R.C. devra obligatoirement être mentionné.

Il faudra adresser rapidement un compte rendu dactylographié au Président du département, des dates des festivals et une demande de subvention.

Dates des festivals

- Festival départemental : 10 décembre 1989
- Festival 1990 à Romorantin : 4 novembre Montoire
- Saint-Aignan mars (date à fixer)
- Cour-Cheverny : 22 avril 1990
- Contres : 29 avril 1990
- 10 juin 1990 : Centenaire de la Lyre de Cour-Cheverny
- Journée Batteries-Fanfaires : 18 mars 1990, Romorantin

Compte rendu financier (M. Sursin)

Lu et commenté par M. Sursin, suivi de l'approbation des commissaires aux comptes, le compte rendu financier est mis au vote et adopté à l'unanimité.

M. Guillet remercie M. Sursin pour le très important travail qu'il a accompli motivé par des raisons professionnelles, et il espère que son absence ne sera que momentanée. M. Sursin est vivement applaudi par tous les congressistes.

Rapport moral (M. Guillet)

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Notre dernier congrès a eu lieu à Droue, le dimanche 25 septembre 1988, en présence de M. Mercier, conseiller général, maire; M. Moreux, conseiller régional; M. Charleux, directeur départemental de Jeunesse et Sports; des présidents et directeurs de sociétés et d'un certain nombre d'élus locaux.

La présence à nos assemblées générales de nombreuses personnalités est réconfortante, elle prouve leur attachement au maintien de l'art populaire que nous essayons de défendre et de développer au maximum.

La saison 1988-1989 a été marquée par la poursuite et le développement des actions suivantes :

Festival départemental

Il a eu lieu à Cour-Cheverny, le dimanche 13 novembre. Trois sociétés y participaient : Musique municipale de Montoire, Union musicale de Romorantin-Lanthenay, Harmonie municipale de Blois.

On notait la présence de MM. les Maires de Cheverny et Cour-Cheverny, de M. de Sigalas, Président de la Lyre. L'organisation de M. Ducolombier, secrétaire, était en tous points réussie.

Autres festivals

- Saint-Aignan, 19 février
- Cour-Cheverny, 16 avril
- Contres, 23 avril
- Saint-Gervais-la-Forêt, 7 mai
- Droue, 2 juillet
- Noyers, 9 juillet
- Ternay, 9 juillet.

Les comptes rendus détaillés de ces différents festivals ont déjà fait l'objet



d'une insertion dans nos journaux musicaux (C.M.F. et Legato).

Orchestre départemental Junior de l'U.D.E.S.M.A. 41

L'année scolaire 1988-1989 a comporté 3 sessions :

- 26-27-28 octobre 1988
- 9-10-11 février 1989
- 7-8 avril 1989

Quatre concerts ont été donnés :

- 23 octobre : Château de Blois (lors du congrès F.M.R.C.)
- 11 février : Salbris
- 8 avril : Montoire
- 23 mai : Blois

Les animateurs qui animent les stages sont :

Clarinette : Vincent Ries, Flûte : Angéline Ries, Saxophone : Didier Chateignier, Trompette : Éric Beaumont, Trombone : Stéphane Delalande, Percussion : Thierry Fautrel.

La direction du stage et de l'orchestre est confiée à Frédéric Dudilet.

Saison 1990 : comme les années précédentes, elle comportera 8 jours de stage, mais répartis en 2 sessions au lieu de 3 :

En février 1990

4 au 7 avril 1990, Concert à Cour-Cheverny, le 7 avril et Blois, au Palais des Sports.

Examens fédéraux

Ils ont eu lieu dans les secteurs, sous la responsabilité des délégués de D1 à P2, et dans les centres de Salbris et Contres à partir de E1. L'an prochain, toutes les épreuves écrites auront lieu dans les secteurs.

Les examens concernant les instruments de batterie-fanfare ont eu lieu à l'école Charcot à Blois, sous la responsabilité de M. Laperche.

Les pianos et violons ont été regroupés à Saint-Georges.

Les mêmes dispositions seront prises l'an prochain. Un seul centre (C.E.S. Vineuil) réunira les candidats à partir de E1. Ces candidats ne subiront que les épreuves instrumentales, la lecture rythmique, et la lecture chantée.

Toutes les directives concernant les examens 1989 paraîtront dans le Legato, et nous demandons aux responsables d'en tenir compte avec exactitude, et surtout d'observer les dates de dépôt des inscriptions.

Depuis l'adoption des nouveaux programmes (de formation musicale notamment), le travail d'organisation de-

vient de plus en plus important. Une commission a été chargée de l'élaboration des programmes et de la confection des épreuves (de D 1 à P 2 l'an dernier).

Les diplômés seront remis aux sociétés le 4 septembre lors du Congrès.

Aide pédagogique

Cette question sera traitée tout à l'heure par M. Durand, président de la commission.

Qu'il nous soit cependant permis de préciser que notre demande de subvention s'élevait à 170 000 F (double de la subvention attribuée en 1988). Nous avons pris contact avec de nombreux conseillers généraux, pour essayer de les convaincre que notre demande était dictée par des besoins réels. Nombreux sont ceux qui se sont déclarés favorables à une augmentation sensible de la subvention pour aide pédagogique. Et nous sommes heureux d'avoir été compris puisque l'aide pédagogique a été portée cette année à 120 000 F, soit une augmentation de 50 %. Que les membres de l'Assemblée départementale et leur président veuillent bien accepter nos très sincères remerciements.

Séjours musicaux et de vacances

144 jeunes instrumentistes et 32 animateurs et directeurs ont participé aux séjours musicaux et de vacances de Saint-Flour et de La Rochelle organisés conjointement par la F.M.R.C. et la Jeunesse et les Sports.

Le séjour de Royan fut créé en 1970, par Luc Malet et Roger Guillet. Dirigé pendant 11 années par son cofondateur, il a maintenant 20 ans d'âge. Daniel Duchet, directeur adjoint, a pris la relève et l'a transféré à La Rochelle. Le millésime 89 fut excellent, tous les concerts furent très réussis sur la Côte Atlantique, et la soirée de clôture en région Centre furent très réussis. Le 20^e anniversaire n'a réuni qu'une dizaine d'anciens, nous le regrettons profondément.

Le groupe de Saint-Flour qui fonctionnait pour la 14^e année consécutive sous la direction de Claudine Fleury a connu lui aussi le succès, tant dans le Cantal que lors des 2 concerts de clôture en Loir-et-Cher.

L'intérêt de ces séjours s'amplifie chaque année. Sans être des stages de perfectionnement, et tout en conservant le caractère d'activité de vacances, ils permettent néanmoins aux jeunes musiciens de renforcer, au contact des animateurs premiers prix de Conservatoire (ou niveau équivalent), la formation reçue dans leur société d'origine.

Notre union départementale, par la participation de nombreux animateurs et stagiaires, a toujours pris une large part dans la réussite de ces séjours très appréciés des familles et des participants.

Elle a ouvert ses portes début janvier 1988, grâce au Conseil général. Notre U.D.E.S.M.A. bénéficie dans la Maison départementale des sports, d'un bureau, d'une salle pour les réunions du conseil d'administration, et des services du secrétariat.

Nos rapports avec le responsable M. Mazeau, président, sont très courtois, et nous apprécions à leur juste valeur les services que nous rendent les deux charmantes secrétaires : Milles Laurenceau et Beaujouan. Nous leur exprimons nos très vifs remerciements.

Projets d'activités 1989-1990

— Reconstitution du programme 1988-1989 avec renforcement de certaines actions.

— Mini-stages : augmentation du nombre des participants.

— Aide pédagogique : développement (lié à l'augmentation de la subvention du Conseil général).

— Examens : accompagnement au piano des candidats.

— Maison de la Musique : création d'une bibliothèque de prêt.

Conclusion

Au sein de la F.M.R.C., l'U.D.E.S.M.A. 41 reste fidèle à sa vocation d'aide aux écoles et aux sociétés affiliées et, à travers elles, au développement de la vie associative par l'apprentissage de la Musique.

Notre Union départementale tient à remercier les organismes qui lui apportent leur généreux concours. Elle exprime sa gratitude à la Direction départementale de Jeunesse et Sports. Elle adresse ses sentiments de profonde reconnaissance au Conseil général qui, en revalorisant de manière substantielle son aide culturelle, a voulu soutenir nos sociétés rurales et célébrer ainsi de manière efficace, cette année 1989, qui marque le bicentenaire de la liberté et des droits de l'homme.

Stage et orchestre départemental junior

Pour améliorer le recrutement le stage de 8 jours s'effectuera en 2 sessions :

a) du 14 au 17 février

b) du 4 au 7 avril

Concert le 7 avril à Cour-Cheverny.

En mai, concert au Palais des Sports de Blois.

M. Dudillet précise que 35 stagiaires est le seuil limite pour l'orchestre et l'équilibre financier du stage.

Le Président fait un appel pressant aux sociétés pour qu'elles incitent leurs élèves à s'inscrire et qu'elles aident financièrement les familles. Il remercie M. Dudillet et ses animateurs, les parents d'élèves pour les excellents résultats obtenus.



Aide pédagogique

Il n'est pas inutile de rappeler ce qu'est l'aide pédagogique à la formation musicale, qui participe depuis plusieurs années déjà au développement de la formation de nos jeunes musiciens en Loir-et-Cher.

De toutes les actions menées par l'U.D.E.S.M.A., l'aide financière à la formation musicale tient une place particulièrement importante et complète l'aspect purement pédagogique qui consiste à la mise en place du programme d'enseignement national et d'organisation des examens.

Parallèlement, le choix des professeurs et la qualité de leur enseignement contribuent à l'élévation du niveau des élèves de nos écoles de musique.

L'intérêt que suscite l'aide pédagogique auprès des responsables des écoles et sociétés va croissant d'année en année.

A tel point que nous avons parfois des difficultés à répondre aux besoins en professeurs dans certains secteurs. A noter que ces difficultés pourraient en partie se résoudre par des regroupements d'écoles. Regroupement que nous préconisons et aidons à s'instaurer dans la mesure de nos moyens d'intervention dans ce domaine bien précis.

Je pense que dans certains cas, il faudrait peut-être s'élever au-dessus des contingences de clocher ou de prérogatives personnelles, pour ne retenir que l'intérêt de la Musique en général.

Quelques chiffres pour situer le cadre de notre action

— pour 1988-1989 : 48 écoles ont déposé et ont bénéficié de l'aide pédagogique contre 46 l'année passée. C'est donc la stabilité dans ce domaine.

Il s'agit bien entendu des sociétés et écoles de Musique adhérentes à l'U.D.E.S.M.A. 41 qui représentent la quasi-totalité des écoles de Musique et aussi des sociétés qui pratiquent réellement un enseignement musical en leur sein.

Les 48 écoles, c'est aussi 900 élèves concernés par l'aide pédagogique.

Nous relevons d'autre part :

- qu'en moyenne, nos écoles enseignent 4 niveaux de solfège. Cependant 18 écoles enseignent 5 niveaux et plus,
- la moyenne des disciplines ins-

trumentales enseignées est de 5 par école; le maximum étant de 8 pour quelques-unes.

Voici donc quelques éléments statistiques que j'ai pu extraire des renseignements fournis sur le dernier questionnaire.

Je pense poursuivre plus à fond cette étude, car il est intéressant de mieux connaître le contexte dans lequel nous évoluons. Il est aussi indispensable de pouvoir présenter des éléments chiffrés aux instances administratives : à tous les niveaux, municipal, départemental, régional, voire national, qui nous aident dans notre action de développement de la pratique musicale.

Nous serons amenés à vous demander d'autres renseignements auxquels nous vous demandons de répondre avec précision.

Budget affecté à l'aide pédagogique pour l'exercice 1988-1989

— Sur la subvention du
Conseil général 120 000 F
— Reliquat 3 000 F
123 000 F

Évaluation théorique de la participation des Sociétés 81 680 F
204 680 F

Le coût de l'heure de cours revient à 100,23 F, charges comprises.

Notre possibilité de financement est donc de 2 042 heures pour cet exercice, soit une augmentation de 600 heures par rapport à l'année dernière, grâce à l'effort financier supplémentaire consenti par le Conseil général.

Mode d'attribution des heures

Nous avons affiné, cette année encore, le mode de répartition des heures, afin de mieux coller à la réalité.

Nous avons tenu compte des besoins exprimés, mais aussi des besoins réels. C'est ainsi que suite aux renseignements contenus dans le questionnaire que vous avez bien voulu nous retourner, nous avons pris en considération :

— le nombre d'élèves en solfège,
— le nombre d'élèves en classes instrumentales,

— le nombre de disciplines enseignées.

a) Un forfait de 12 heures a été attribué à chaque école.

b) Plus de 2 heures par élève en classe instrumentale avec dans certains cas particuliers quelques ajustements complémentaires; si ce n'est pas encore fait, cela a le mérite d'être plus équitable. Nous essayons de faire au mieux dans l'intérêt de tous.

Puisqu'il m'en est donné l'occasion, je tiens, au nom de la commission d'aide pédagogique que j'ai l'honneur de présider, à remercier très chaleureusement le Conseil général pour le soutien essentiel qu'il apporte, de ce fait, aux écoles de musique du département,

puisque la grande majorité des écoles est adhérente à notre Union départementale.

Nous pouvons affirmer que grâce à ce soutien constant et substantiel, le Conseil général participe largement au maintien et au développement des sociétés musicales dans nos communes du Loir-et-Cher.

Je vous demande, M. le Président du Conseil général, d'accepter ces remerciements et de faire part de notre reconnaissance à M. le Président Goemaere, ainsi qu'à vos collègues conseillers généraux et leur dire combien nous, bénévoles qui œuvrons sur le terrain, sommes sensibles à ce soutien qui est aussi une marque de reconnaissance de nos efforts.

Notre expérience étant, bien entendu, que cela se poursuive, car l'œuvre n'est pas terminée. En effet, pour couvrir la totalité des besoins, il faudrait encore pouvoir financer 800 heures de plus, soit une augmentation de 5 000 F de la subvention.

Ajouts aux statuts

a) Admission des sociétés et écoles municipales.

b) Sigle U.D.E.S.M.A. 41 (Union des écoles et sociétés musicales et artistiques du Loir-et-Cher) remplace U.D.S.M.A. 41 (Union des sociétés musicales et artistiques du Loir-et-Cher).

Ces deux ajouts sont adoptés à l'unanimité. M. Guillet est chargé d'informer la Préfecture et de demander la publication au *Journal officiel* de ces modifications.

Le congrès 1990 aura lieu à Romorantin le 30 septembre 1990.

Questions diverses

— Contacts avec l'U.D.E.M. : suite à l'entretien du 23 octobre à Vendôme, aucune nouvelle de cet organisme n'est parvenue au siège social.

— Forum des associations 28 octobre 1989 à Blois : MM. Guillet et Durand y participeront.

— Stage F.N.A.C.E.M. C.M.F. à Saint-Malo : M. Guillet fait connaître à l'assemblée le texte de la question qu'il a posée, au nom de la F.M.R.C., au président Petit, lors du dernier congrès C.M.F. à Paris.

« Monsieur le Président, au nom de la Fédération de la Région Centre, je voudrais poser plusieurs questions concernant les stages musicaux de vacances de la F.N.A.C.E.M. à Saint-Malo.

1° Pourquoi la F.N.A.C.E.M. organise-t-elle avec la participation de la C.M.F. le stage de Saint-Malo, dans quel but?

2° Ne craignez-vous pas que cette association concurrence les stages par nos fédérations. Les prix pratiqués par la F.N.A.C.E.M. étant supérieurs aux

nôtres, quel est l'avantage d'une association avec cet organisme?

3° La C.M.F. subventionne-t-elle ce stage, si oui, quel est le montant de la subvention?

Je voudrais rappeler qu'il existe en région Centre de nombreux stages musicaux de vacances.

Le plus ancien, Royan, fondé en 1969, par notre regretté secrétaire Luc Malet, débouche sur la formation de l'Harmonie Estudiantine de l'Académie Orléans-Tours (direction Roger Guillet), pour laquelle Désiré Dondeyne a écrit « Suite Estudiantine » qu'il vint diriger lui-même à Tours. Le directeur honoraire des gardiens de la paix peut témoigner de la qualité de cette formation : 70 à 80 exécutants de 14 à 18 ans. Transféré à La Rochelle, ce stage est maintenant dirigé par Daniel Duchet.

L'Harmonie Cadette (10 à 14 ans) Sollières; Saint-Flour est dirigée par Claudine Fleury.

Nos départements : Indre, Loiret, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Cher organisent aussi des stages pendant les petites vacances scolaires.

L'Eure-et-Loir, le Loiret, le Loir-et-Cher possèdent un orchestre départemental junior.

Ces actions pourraient-elles bénéficier du même soutien C.M.F. que celui accordé à la F.N.A.C.E.M.?

Pour conclure, nous pensons qu'il serait souhaitable qu'un débat concernant l'organisation et le fonctionnement des stages musicaux de vacances figurent au programme du prochain congrès de la C.M.F.

M. Guillet s'étonne que cette importante question n'ait pas été mentionnée dans le compte-rendu de la 88^e assemblée générale, paru dans les journaux C.M.F., n° 422 de mai-juin, et 423 de juillet-août 1989.

Attribution d'un piano à une société de l'U.D.E.S.M.A. 41. La Lyre Saint-Aignanais est désignée.

Représentation au congrès F.M.R.C. de Chartres le 22 octobre : Mme Fleury, MM. Guillet, Durand, Dudilet, Beaumont, Fleury, Chevallier, Laperche, et Pentecoteau.

Lettre de la C.M.F. du 6 juillet (recensement des sociétés, nombre d'exécutants) : M. Rousseau est chargé de cette question.

Concert à Blois de l'Orchestre Symphonique de la 11^e Division Militaire de Versailles, pourrait être organisé au



Château par l'Harmonie Municipale de Blois, sous le patronnage de l'U.D.E.S.M.A. vos conditions avec le chef de musique, M. Besse.

M. Guillet donne la parole à M. Eimer, conseiller général, que nous citons : « J'ai entendu, au cours de votre assemblée générale, des propos agréables. MM. Durand et Guillet ont souligné l'effort du conseil général, nous nous efforcerons de la poursuivre, et je transmettrai vos remerciements à notre président Goemaere.

Nous n'avons aucun doute sur la destination des subventions, je vous dis un grand merci pour le travail effectué, et je vous prie d'accepter tous nos encouragements. »

M. Moreux, conseiller général a posé des questions concernant l'attribution de pianos avec réduction de 50 %, grâce à la subvention du conseil général. Il interviendra auprès des instances régionales.

Voici sa conclusion : « Bravo à vous tous qui aimez les jeunes, merci de leur faire cette éducation musicale qui fait partie des plaisirs de la vie. Merci encore, et félicitations à tous. »

M. Guillet remercie les personnalités et les participants au congrès, en levant la séance. Il invite tous les membres du conseil d'administration à se réunir pour l'élection du bureau.

Sont élus à l'unanimité :

M. Roger Guillet, Président.

MM. Jean Durand, Raymond Norquet, Vice-Présidents.

M. Gilbert Rousseau, Secrétaire.

Mme Marie-Claude Sursin, Secrétaire adjointe.

Mme Martine Delon, Trésorière.

MM. Pierre Coupeau, André Fleury, Trésoriers adjoints.

Un vin d'honneur offert par la municipalité met un point final aux travaux du congrès 1989.

Conseil d'administration U.D.E.S.-M.A. 41 (suite de la liste précédemment citée) : M. Oscar Beaumont, Secrétaire aux examens.

Mme Colette Boucher, Secrétaire administrative aux examens.

Membres :

MM. Bachy Yvon, Beaumont Éric, Boucher Jean-Claude, Chevallier Pierre, Dudilet Frédéric, Mme Fleury Claudine, MM. Jumert Pierre, Laperche André, Mme Lepain Jacqueline, MM. Pentecouteau Manuel, Plat Daniel, Tarradellas André, Thibault Roger.

Tiers sortant :

1989 : Mmes Delon, Lepain, Bouchet, MM. Bachy, Fleury, Norquet, Plat.

1990 : Mme Fleury, MM. Boucher, Chevalier, Coupeau, Beaumont Éric, Pentecouteau, Thibault, Laperche.

1991 : Mme Sursin, MM. Beaumont Oscar, Durand, Guillet, Jumert, Dudilet, Rousseau-Tarradellas.

F.M.R.C. 1989 : Mme Fleury; 1990 : M. Durand; 1991 : M. Beaumont.

Amboise

Festival du bicentenaire

Une réussite révolutionnaire

L'objectif premier fixé de longue date était, pour l'Orchestre d'Harmonie d'Amboise chargé de l'organisation du festival cantonal en 1989, de profiter de la Célébration du bicentenaire de la Révolution et de la Déclaration des Droits de l'Homme afin de donner un éclat particulier à cette journée.

Ce dimanche 25 juin 1989 commençait par un grand rassemblement des musiques, chorales, groupes folkloriques à la Salle des Fêtes d'Amboise pour un départ échelonné de défilés après un mot de bienvenue de M. Chollet, maire d'Amboise et de M. Gaudet, président de l'Orchestre d'Harmonie d'Amboise. Les défilés sillonnaient diverses rues du centre ville avant de rejoindre l'Île d'Or, lieu des auditions.

Ce grand festival se déroulait donc ensuite dans le décor formidable de l'Île d'Or où le kiosque était honoré de voir tant de formations en si peu de temps. Un second podium attenant au kiosque était également en place.

L'ouverture des auditions revenait à l'Orchestre d'Harmonie d'Amboise sous la baguette de Pascal Caraty qui avait choisi d'interpréter les 3 pas de manœuvre d'Ozi, Duvernoy, Gebauer pour le texte sur la Révolution et « Free World Fantasy » de Jacob de Haan. Le podium accueillait aussitôt après la Musique municipale de Limeray, dirigée par Jacques Dutertre. Le « Te Deum et Marche » de Gossec ouvrait son programme suivi de « Fascinating Drums » de Ted Huggens. Bernard Coutoux et la Musique municipale de Nazelles-Negron avait retenu pour célébrer la Révolution « La Victoire ou la Mort » de Chomel, pas redoublé avec tambours et clairons et la pièce de choix était « Rustica » de Laurent Delbecq.

Toutes les formes musicales avaient été retenues pour cette année et les chorales, groupes folkloriques ont également participé à ce festival du bicentenaire.

La fanfare de Mosnes sous la conduite de Pierre Aymond avait choisi des extraits de « Et que vive la liberté » de Laurent Delbecq ainsi que l'« Ouverture de Zampa » de Herold. Le kiosque pendant l'exécution de Zampa, s'était chargé de choristes de la Chorale Chante-Loire d'Amboise prête à interpréter au public plusieurs couplets du Chant du départ de Mehul.

La Musique des Vignerons du Canton



d'Amboise sous la direction de Jacques Bonnigal faisait ensuite son apparition sur le podium pour donner au très nombreux public, une marche de Wagner, sous l'aigle double ainsi que Rock en stock de John Darling. Avec avidité, le kiosque s'était regarni de choristes venant de la Chorale de Val de Cisse de Nazelles et dirigée par Mme Barichard. Son programme de choix contenait trois œuvres intéressantes : le doux chagrin de Gilles Vignault, les voyages du bonnet rouge pour saluer à leur manière la Révolution française et le Tourdion.

Et soudain au son de l'accordéon, le podium était haut en couleurs, costumes, sabots, coiffures. Le groupe folklorique « Le Chaleil » d'Amboise sous la conduite de M. Levesque divertissait le public avec quelques polkas, quadrilles et scottisch double. Après toutes ces auditions des formations du Canton d'Amboise, un entracte était proposé au public de manière à lui permettre de se rafraîchir, se restaurer et se préparer à la seconde partie, prometteuse.

La Musique Municipale de Joué-lès-Tours conduite par Gilles Foussier était invitée à se produire dans le cadre de ce festival pour diverses raisons : la qualité de son travail et de ses exécutions, les rapports de travail entre les directeurs de Joué-lès-Tours et Amboise et les liens d'amitié des deux ensembles à développer. Dans un élan de bonne humeur, cet orchestre a transporté le public sur des airs sud-américains où un chanteur accompagné par l'orchestre d'harmonie interprétait des standards tels que « Besame Mucho » ou « Just a Gigolo ». Bien d'autres pièces ont été séduisantes et ont réhaussé la journée.

L'autre orchestre invité et qui permettait à tous de voir à quel point l'orchestre d'harmonie est une palette sur laquelle il est possible de tirer bon nombre de couleurs suivant le style approché, les pupitres dont on dispose et le goût apporté était la Musique Municipale de Bléré. M. Pommard, le directeur est le pionnier de l'orchestre d'harmonie en Indre-et-Loire et peut être fier de son œuvre à Bléré; École de Musique florissante, Orchestre d'Harmonie Junior, Musique Municipale. Celle-ci donnait un programme sur la Révolution dont une symphonie de Gretry. Également le « Quadrille de la Chauve Souris » de Johann Strauss était au programme.

Cette grande manifestation musicale rassemblait bon nombre de personnalités.

tés politiques, parlementaires et musicales.

La pièce de clôture de ce festival était « La Marseillaise » avec chœurs. Un ensemble instrumental tiré de l'Orchestre d'Harmonie d'Amboise avait pris place sur le kiosque devant les chœurs et tous les autres musiciens devant le kiosque et le podium. Entre deux Marseillaises par tous les musiciens, plusieurs couplets étaient chantés, accompagnés par l'ensemble instrumental. Un beau moment.

La municipalité d'Amboise conviait ensuite les quelque 500 musiciens et choristes et danseurs ainsi que les personnalités à un vin d'honneur bien mérité en cette journée où le temps radieux a largement contribué à cette grande réussite.

Indre

École fédérale de musique de l'Indre

Durant l'année scolaire 1988-1989, l'E.F.M.I. est intervenue dans 17 communes du département représentant une population globale de 33 564 habitants.

Vingt professeurs itinérants ont assuré 3 70 heures et demie de cours à 516 élèves. Ce corps professoral est à la fois jeune, enthousiaste et en constant progrès au point de vue artistique et pédagogique.

En effet, nous apprenons les succès musicaux suivants obtenus des différentes sessions des examens de 1989.

— M. Francis Barrero : Médaille d'Or de saxophone du Conservatoire National de Région de Versailles (professeur M. P. Desloges); diplôme d'État à l'enseignement du saxophone.

— M. Éric Bonvoisin : Médaille d'Or de saxophone de l'École Nationale de Musique de Châteauroux (professeur : M. Ghyslain Mathiot).

— Mlle Isabelle Cottet : Diplôme de Fin d'Études de flûte de l'École Nationale de Musique de Châteauroux (professeur : Mlle Claude Lefèvre).

D'autre part, parmi les nouveaux professeurs engagés, signalons :

— M. Didier Alexandre, Médaille d'Or de tuba de l'École Nationale de Musique de Châteauroux (professeur : M. André Gilbert).

— Mme Hélène Barreau, Médaille d'Or de solfège de l'École Nationale de Musique de Châteauroux (professeur : M. Tillet).

Il est à noter que deux autres communes ont demandé à bénéficier des cours de l'école fédérale itinérante pour cette rentrée : Ardentes, Palluau et trois nouvelles disciplines sont enseignées : guitare, percussion, tuba.

Indre-et-Loire

La musique à Saint-Pierre-des-Corps

C'est une haute soirée musicale qui était offerte au public le 15 décembre dernier, par la chorale du Centre culturel communal, l'harmonie municipale et l'ensemble des professeurs de l'école de musique. Avant le début du concert, le directeur de l'harmonie René Marne, remercie particulièrement la municipalité pour son aide considérable, aide, déclara-t-il sans laquelle nous ne serions pas là ce soir. C'est « La Liberté en Marche », défilé sur une sélection d'air de 1789 qui ouvrit le concert. Aux personnes qui auraient pu s'étonner de voir des tambours sur scène, M. Marne explique que l'harmonie est un ensemble soudé, et qu'il aurait été injuste d'en exclure les jeunes tambours dont le travail a été si profitable.

Un prélude sur un choral de Bach par l'ensemble d'harmonie, fut suivi du « Divertissement N° II de Mozart », interprété par le quatuor d'anches des professeurs : flûte, hautbois, clarinette et basson. Une bonne surprise ensuite, l'apparition sur scène d'une chorale revigorée au point de compter maintenant une quarantaine de choristes, et qui présenta trois poèmes de Prévert, mis en musique par Kosma : « En sortant de l'école », « Chanson pour les enfants l'hiver » et « Les enfants qui s'aiment », ce dernier morceau avec le soutien musical des professeurs. Citons encore, dans la deuxième partie Forgiven Dreams par les professeurs, Blue Rondo, de Chapuis, par l'harmonie et pour finir « La Berceuse de Noël » de J. Brahms. Un concert comme on aimerait en entendre plus souvent et qui nous a permis de juger l'étonnante progression de l'école de musique et par voie de conséquence celle de l'harmonie toute entière.

L'Orchestre junior départemental de l'U.D.E.S.M.A. 37

Les 26, 27 et 28 octobre 1989, dans le magnifique parc de l'hôtel noble à Vernou, devenu maintenant le Centre de vacances de la Foeven, 40 jeunes élèves appartenant aux sociétés musicales du département d'Indre-et-Loire se trouvaient réunis pour suivre un stage de formation, réunis autour de professeurs qualifiés. Tout d'abord par un travail par pupitres, puis en ensemble sous la direction de M. Claude Kesmaecker, professeur au C.N.R. de Reims et chef de la Musique Militaire de cette même ville. Le dernier jour M. Aubert recevait autour d'un vin d'honneur les personnalités venues se rendre compte du travail de ces jeunes de 9 à 17 ans. Après que M. Aubert eut remercié le directeur de Jeunesse et Sports pour sa subvention,



M. Bodet, conseiller général, M. Boutet, maire de Vernou prirent la parole pour dire combien ils avaient apprécié les débuts de cet ensemble. De nombreux membres du conseil d'administration de l'Union départementale étaient venus également encourager ces jeunes musiciens. Après avoir applaudi leurs moniteurs et leur directeur les participants garçons et filles se donnèrent rendez-vous pour les prochains stages des 7, 8, 9, 10 février et 4, 5, 6, 7 avril 1990. Trois concerts sont prévus, chaque société fédérée a d'ailleurs reçu des informations.

Profitant de la présence de l'Orchestre deux stages de direction sont prévus : le 10 février et le 7 avril.

Batterie des Sapeurs-Pompiers d'Ingré

Le dimanche 25 juin, dans le superbe parc de Bel-Air, avait lieu, pour la première fois, un festival de Batteries-Fanfaires.

Le Corps des Sapeurs-Pompiers d'Ingré est sans doute l'un des rares à avoir su conserver une Batterie de tambours, clairons et trompettes de cavalerie.

Celle-ci, forte d'une trentaine d'exécutants, dirigés par Bernard Feuillâtre et classée en 1^{re} division, 1^{re} section, est aussi la batterie d'accompagnement de sa grande sœur, l'Harmonie d'Ingré.

Elle porte d'ailleurs la même tenue et l'accompagne dans tous les concours, défilés ou manifestations les plus diverses.

De mémoire, on ne se souvient pas, à Ingré, d'un festival de Batteries-Fanfaires. L'Amicale des Sapeurs-Pompiers a donc voulu, dans le cadre de ses festivités 1989, réparer cet oubli et a fait appel à des formations chevronnées qui ont, par un temps idéal, attiré une nombreuse assistance.

La journée a commencé sur la place de la Mairie, par une présentation des deux Musiques d'Honneur : la Musique de la Gendarmerie mobile nationale et la Musique des Sapeurs-Pompiers d'Indre-et-Loire. Celles-ci, tour à tour, puis ensemble, ont apporté les preuves de leur savoir-faire et une note de gaieté, en un apéritif-concert fort apprécié.

L'après-midi, ce sont : La Méroise, la Batterie-Fanfaires de Lailly-en-Val, celle de Beaugency et l'Alouette de Pithiviers avec ses majorettes qui, après une petite aubade dans différents quartiers d'Ingré, se sont rejointes au parc de Bel-Air, en de courts défilés.

Sur le podium, c'est la Méroise, direction Pascal Cosson, qui débute le concert avec : « Louisiane cavalerie », de Jean Hannot, « Madona » de Souplet et « Michel Strogoff » de M. Millot.

Suivait la Fanfare de Lailly-en-Val, direction Louis Griveau, avec : « Beaujolais Primeur » de F. Delbecq, « Et rouf et pat », de E. Vernet et « Défilé-Parade » n° 2 de Devo Goute.

Venait ensuite la Batterie-Fanfare de Beaugency, direction Gilbert Dreux, qui interpréta en introduction : Flash-Info de F. Plateau, puis Tyrolier Parade de Delbecq-Goute, Swing-march et Don't Forget de G. Coutanson.

Enfin, l'Alouette de Pithiviers, direction A. Rivière, terminait cette première partie avec : Char de Bataille, Paris-Fanfare et Black out de Souplet et le Gaulois de Labole.

Ces quatre formations recevaient à chacune leur tour, de formidables ovations.

La deuxième partie du programme était assurée par la Musique des Sapeurs-Pompiers d'Indre-et-Loire, direction Capitaine Bonnal, forte de ses quatre-vingt-dix exécutants, qui charment l'auditoire avec : « Marche des Bonnets à Poil », « La Victoire ou la mort », la « Marche des Tirailleurs », « Marche de Radetzky », « El Dorado », « Joyeuses Farandoles », etc., bien sûr, sous les acclamations du public, qui aime à entendre et réentendre ces airs connus.

Vint alors la Musique de la Gendarmerie Mobile Nationale, sous la baguette de l'adjutant Gaquère, qui, alliant présentation et brio, égrenèrent un programme des plus variés, tels : « César et Cléopâtre » de Boendijn, « Deux marches de la Révolution », de Gossec et Catel, « Ouverture pour instruments à vent », de Devienne.

Un intermède de tambours apporta la démonstration d'une technique bien éprouvée, puis ce fut : « Fascinating Drums » de Huggens, « Bugglers Holiday » de Anderson, « Glog Shoe Dance » de Penders, « Instant Concert » de Walter, « Minauderie, Voltige et Tango Martial » de Devogel et en *bis*, « Fontenoy de Maillot ».

C'est sous les longs applaudissements de l'assistance que se terminait cette troisième partie.

Le Concert s'acheva par le traditionnel morceau d'ensemble des six formations avec « Louis XIV » sous la direction du capitaine Bonnal des Sapeurs-Pompiers d'Indre-et-Loire et enfin « La Marseillaise », conduite de main de maître par l'adjutant Gaquère de la Gendarmerie Nationale.

A l'issue de cette journée, M. Boutrouche, maire d'Ingré, au cours d'un vin d'honneur, et par-devant le chef d'escadron Petotit, représentant la Gendarmerie nationale, M. Henri Petit,

président honoraire de la F.M.R.C., M. Noël Pilate, président de l'U.D.E.S.M.A. et de nombreuses personnalités de la vie musicale de la région venues encourager les musiciens, remerciait tous les participants et organisateurs de ce festival. Il remettait au capitaine Bonnal et à l'adjutant Gaquère la médaille de la Ville.

Le président de l'Amicale, L. Feuillâtre, remettait à son tour, une médaille commémorative à chaque société et un chèque de 1 000 F au colonel Jannin, président de l'U.S.P. d'Indre-et-Loire pour l'œuvre des pupilles.

Enfin, en souvenir de cette belle journée, l'adjutant Gaquère dédiait lui aussi, au président Feuillâtre, les insignes musicaux de la Gendarmerie mobile nationale.

En somme, belle journée de musique populaire, placée sous le patronage de la F.M.R.C. dont on se souviendra longtemps.

La rue Claude-Chevalier à Vierzon

Samedi 18 novembre, à Vierzon, moment émouvant pour M. Chevalier et son fils Denis, quand M. Fernand Micouraud, maire de Vierzon a dévoilé la plaque « Rue Claude-Chevalier, accordéoniste vierzonnais 1931-1987 ».

Claude Chevalier était un virtuose national de l'accordéon. A 17 ans, il remporta son 1^{er} concours, et c'est à 20 ans qu'il aura son propre orchestre qui rayonna dans toute la France, jusque vers 1970.

Dans les années 60, il créa l'Accordéon Club du Berry, aujourd'hui dirigé par son fils.

Claude Chevalier était aussi compositeur et travailla chez Eddy Barclay. Il fonda un quatuor classique d'accordéons qui a obtenu un succès national dans les salles de concert et dans tous les moyens de diffusion audio-visuels.

La Municipalité de Vierzon et l'Accordéon Club du Berry, présidé par M. Guy Ducarçon ne pouvaient pas rendre plus bel hommage à cet excellent camarade et à ce musicien qui a porté haut le renom de sa ville et de sa région.

Excellente soirée avec l'ensemble musical Sainte-Cécile de Rochecorbon

Sous la main ferme et rigoureuse de son chef Jacques Cartier, l'Ensemble Musical Sainte-Cécile a conquis son public le samedi 27 mai à la salle polyvalente de Rochecorbon. Les filets de tennis et les panneaux de basket avaient cédé la place aux rangées de chaises et aux fleurs. Un nombre public était là, en particulier nos amis allemands de Hünxe, ville jumelée. Le



programme très éclectique remarquablement choisi, allait de Lullii et Haendel à Schumann et Strauss, du classique au moderne plus rythmé, le tout couronné comme il se le devait par une fresque historique du Bicentenaire, « Et que vive la Liberté », introduite et conclue par une vibrante « Marseillaise ».

M. Joël Maurice fit entendre, en intermède, quelques-uns de ses meilleurs élèves. On ne peut citer ici tous les excellents musiciens de l'ensemble, hélas! mais nous avons particulièrement apprécié les solos de Patrice Primault et de Jean-Paul Petrus.

Grâce à Jacques Cartier, l'Ensemble Musical Sainte-Cécile fait preuve de rigueur dans la justesse et la mesure, de souplesse dans les nuances et d'un style toujours juste.

Sous la présidence dynamique et dévouée de René Bouillot, la société Sainte-Cécile apporte un témoignage précieux des valeurs musicales profondes de notre terroir.

Languedoc-Roussillon

Perpignan

Congrès régional les 20 et 21 mai 1989

A l'occasion du Centenaire de la musique de la ville de Perpignan dont M. Michel Peus est le directeur depuis 24 ans, ce dernier qui est également vice-président au Conseil d'administration à la Fédération, après l'accord de la municipalité, avait organisé le 67^e Congrès régional. Un programme avait été prévu le samedi à 21 heures avec la participation de la musique de la 1^{re} Région de Paris, le Quintette de cuivre Magnifica et avec le concours des Chorales du département adhérentes à la Fédération qui devaient interpréter « Le Chant du Retour » de Mehul et « Nabucco » de Giuseppe Verdi. Le samedi après-midi avait lieu à 15 h 30, l'accueil des membres du Conseil d'administration au Palais des Congrès pour la réunion du Conseil sous la présidence de M. R. Portes. La commission des finances composées de MM. F. Peitavy, A. Candille, J. Bonnet, J.-B. Connerie, vérifia les comptes de la Fédération présentés par M. L. Miéchamp, trésorier, assisté de M. L. Bolle, trésorier adjoint. Après quelques explications fournies aux membres de la Commis-

sion, ces derniers donnaient quitus au trésorier général et signaient le procès-verbal.

A 21 heures, au Palais des Congrès avait lieu la soirée de gala sous la présidence de M. Paul Alduy, sénateur-maire, entouré des membres du Conseil municipal et des personnalités de la ville. Le président régional était entouré de tous les membres du Conseil d'administration. En première partie nous avons entendu : La Musique Militaire de la 1^{re} Région sous la direction de J.-P. Revoil : « Les Tambours de la Révolution », H. Tubert, « Concerto pour Hautbois », Cimarosa, « Symphonie en 1 mouvement », Jadin, « Offrande à la Liberté », Gossec, « Chant du Départ », Mehul, « Danse du Sabre », Katchaturian. Puis le Quintette Magnifica avec M. Torreilles à la trompette, M. Barre à la Trompette, F. Barrois au cor, S. Legge au trombone, V. Letter au tuba, interprété « Toccata », E. Haines, « 6 pièces », G. Farnaby, « Sonatine », Bozza, « Prélude et fugue », J.-S. Bach, « Bye Bye Mister Verdi », A. Carradot. En deuxième partie c'est la Musique de la ville de Perpignan sous la direction de M. Michel Peus avec « Ouverture 1794 », L.-E. Jadin, « 14 juillet », Quintette Magnifica et orchestre d'harmonie F. Rauber, « Thème et variations les deux pigeons », A. Massenet, « Le Pays du Sourire », F. Léhár, « La chauve-souris », J. Strauss « Pizzicato Polka Jet », J. Strauss, « Marche Noailles », direction S. Mis par la batterie-fanfare. Pour terminer ce magnifique concert, la musique de Perpignan et la participation des chorales : A pleine voix, la Société mixte Coecilia Els Cantayres Catalans, la chorale de l'U.F.O.L.E.A., la chorale de la M.G.E.N., et l'Allegria vernetoise, interprétèrent « Le Chant du Retour », E. Mehul, et « Nabucco » de Verdi. C'est sous les applaudissements du public que ce 1^{er} concert du Centenaire de la Musique de Perpignan se termina à la satisfaction de tous. Avant la reprise du concert, avait eu lieu la remise du fanion fédéral à la Musique de Perpignan par le président régional en présence de M. Alduy, sénateur-maire et Michel Peus. Après avoir entendu l'historique de la Société musicale des Enfants du Vittan qui détenait le fanion et celui de la Musique de la ville de Perpignan, le président régional remit à M. Peus le fanion fédéral dont il aura la garde jusqu'au prochain Congrès régional en 1990.

Le dimanche 21 mai 1989 avait lieu le 67^e Congrès régional au Palais des Congrès en présence de 90 délégués représentant les sociétés fédérées. Ce Congrès était placé sous la présidence de M. F. Lepargneur, délégué régional à la Musique et à la Danse. Le président ouvre la séance à 9 h 15 et il est entouré de tous les membres du Conseil d'administration. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les membres et congressistes, il remercia la municipa-

lité de l'accueil fait à notre fédération. Le président demande une minute de silence pour tous les musiciens décédés dans l'année. L'ordre du jour qui a été établi en accord avec les membres du Conseil se déroule normalement. C'est le président de la Commission de contrôle des finances qui lit le procès-verbal concernant les comptes de la fédération. Ensuite le trésorier général assisté de son adjoint fait le compte général de la situation financière qui est positive pour l'année 1989. Par suite de nombreuses modifications survenues lors du Congrès confédéral de Paris et en accord avec les membres du Conseil, la cotisation pour l'année 1990 est fixée à 350 F. Après quelques explications fournies par le trésorier général, le président demande à l'assemblée d'approuver par oui ou par non le nouveau prix de la cotisation annuelle. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Sur la question des stages départementaux, ces derniers seront maintenus en 1990 grâce à l'aide financière qu'apporte le Conseil régional et dans chaque département le Conseil général ainsi que l'aide de la Délégation régionale. Ces stages auront une durée de 3 à 5 jours. M. Peus, vice-président des Pyrénées-Orientales développe un rapport concernant la création d'un stage régional pour 1990 en accord avec la Délégation régionale. Ce projet est vaste et nécessitera l'appui de tout le monde. Le délégué régional à la Musique déclare qu'il est prêt à aider cette

Harmonie municipale de Perpignan.



idée en liaison avec M. Peus qui prendrait en charge l'organisation matérielle et musicale. Il sera aidé par M. Cl. Linon, vice-président du Conseil à la Fédération et directeur musical du stage des jeunes dans l'Hérault. Sur la question des assurances, c'est M. A. Galy qui est responsable de ce service qui développe le fonctionnement des assurances, les renseignements demandés sur le contrat ne sont pas compliqués mais nécessitent toutefois une certaine attention dans son libellé. Certaines précisions furent demandées par les congressistes auxquelles M. Galy put répondre d'une façon positive. Le président reprenant l'ordre du jour indique

que le *Journal confédéral* est le lien entre toutes les sociétés et qu'il est important que ce dernier soit lu et diffusé parmi les membres de la société. Le président insiste sur l'envoi des articles qui doivent être obligatoirement transmis à Paris par le président régional. Le temps étant limité par les cérémonies du Centenaire de la Musique de Perpignan il appartenait à M. le délégué régional de tirer les conclusions de ce congrès. Après avoir félicité en faveur de la musique, il se réjouit de la tenue de ce 67^e congrès et il rappelle qu'il est à la disposition de tous pour les aider dans la mesure du possible pour les projets qu'il pourrait faire avancer le renouveau dans la musique populaire. Le président présente ensuite le Conseil d'administration qui est réélu à l'unanimité pour l'année 1990. Le président régional déclare clos le Congrès 1989.

A 11 h 30 était prévu le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts en présence des autorités civiles et militaires avec la participation de la Musique de la 1^{re} Région militaire. C'est le président

régional et M. Peus qui déposèrent au pied du Monument aux Morts la gerbe de la Fédération régionale. A 12 heures un vin d'honneur était offert par la municipalité dans le Palais des Congrès. Le président remercia à nouveau la municipalité et M. Peus ainsi que tous ceux qui avaient participé à l'organisation de ce Congrès et du Centenaire de la création de la Musique de Perpignan. Il leva son verre au succès toujours croissant à la Musique de Perpignan et à toutes les Sociétés des Pyrénées-Orientales. A partir de 15 heures avait lieu le défilé à travers la ville, nous avons noté la Clique de Vinça, la Batterie-Fanfare Els Rossignolets, La Ré-



veil de Saint-Laurent, la Fanfare la Stéphanoise, la Fanfare Jovent del Monstir, les majorettes de Pia le Tramontanne, la Fanfare d'Osseja, la clique fanfare de Ceret et la batterie fanfare municipale du Boulou. A 17 heures avait lieu au Palais des Congrès le concert de clôture du Centenaire par la musique de la 1^{re} Région Militaire de Paris sous la direction du chef de musique Jean-Pierre Revoil avec la participation de J.-L. Beaumadier et Anne-Marie Ghirondelle, pianiste. C'est devant un palais des Congrès plein d'admirateurs que le concert commença par : la Batterie-Fanfare sous la direction de J. Dumont avec : Fanfare N° 1 Revoil Versailles Fasce 1789, Devogel « Valse des tambours », sujet, « Valse mexicaine », Goute, « Rigodon des Escrimes », Doyen Krukera Souplet, « Bossanova Brouet Dolly », Devogel « Chant des horloges », Poutoire. J.-L. Beaumadier et A.-M. Chirardelle au piano interprétèrent « Air varié » de Farbonne, « Caprice pour petite flûte », le Tourbillon, la Tourterelle, le Bouquet de roses et le Merle Blanc. La Musique militaire reprenait sa place avec le « Concerto pour trompette » de Vivaldi, la « Symphonie en 1 mouvement », Jadin, « Danse Slave N° 1 », Dvorak et « Thème et variations » de Ghuntu et pour finir la « Suite de Bollong » en soliste J.-L. Beaumadier à la flûte. En terminant ce compte rendu nous devons féliciter M. Peus qui avec toute son équipe a été la cheville ouvrière de ces deux journées où tout a été parfait et s'est déroulé sans une faille. Merci M. M. Peus et toutes nos félicitations.

Un auditeur

Aude

Événement - succès du Réveil nouvellais

C'est en 1927 que la clique, qui prit le nom de « Réveil nouvellais » vit le jour. Elle eut pendant quarante ans en M. Badoix Antoine, un directeur compétent, qui l'amena à de beaux succès. En 1967, M. Roux Édouard lui succéda, depuis 1980, son fils Christian, sociétaire depuis 30 ans, assure la sous-direction.

Depuis 1981 à la Fanfare, une jeune harmonie d'une vingtaine de musiciens, dirigée par M. Cherpe Robert, un musicien compétent en provenance de la région lyonnaise, a pris corps. Elle est formée de quelques musiciens anciens mais particulièrement de jeunes musiciens qui fréquentent l'école de musique municipale et le conservatoire de Perpignan. Quatre jeunes trompettistes, déjà de talent, proviennent de ce conservatoire, leur professeur n'est autre que M. Maurice Benterfa, 1^{er} Prix de Trompette de Paris, adjoint du maire à

la Culture, créateur dans la commune d'une école de musique très performante.

Nous voudrions particulièrement féliciter le jeune Ludovic Roux, fils et petit-fils de nos chefs, qui avait déjà obtenu, en 1987, une médaille d'or à la trompette au conservatoire de Perpignan. Il a obtenu fin juin 1989, après deux ans de pratique au Conservatoire national de Lyon avec M. Guy Touvron comme professeur, un 1^{er} Prix avec médaille d'Or, mention très bien à l'unanimité.

Quel beau succès, quel mérite pour lui, sa famille qui a consenti de gros sacrifices et pour notre Société qui lui a réservé une chaleureuse réception le 11 juillet 1989.

Port-la-Nouvelle Fête de la Sainte-Cécile

Journée traditionnelle pour les musiciens du *Réveil nouvellais* qui, en ce dimanche 26 novembre 1989, fêtaient dignement leur sainte patronne. Toutes les conditions étaient réunies pour que l'éclat de cette fête se déroule sous les meilleurs auspices.

C'est à 10 h 15 que la jeune Harmonie et la Fanfare se sont retrouvées dans le chœur de l'église pour ponctuer par leur brillante interprétation les diverses phases de la messe dominicale. L'Harmonie, sous la baguette de leur dynamique directeur Robert Cherpe, interpréta magistralement la « Marche Pontificale » (Ch. Gounod), « Agnus Dei » (Intermezzo 2^e) (Suite) et « Adagietto de l'Arlesienne » de Bizet, le « Te Deum et Marche » (Gossec). A la sortie la Fanfare, sous la direction de Édouard Roux, interpréta « Honneur au 92^e » (M. Morlat).

Faisant suite à la masse le défilé auquel les autorités s'étaient jointes, ponctué par la Fanfare avec des airs de circonstance, fit une halte au monument aux Morts où une gerbe fut déposée à la mémoire des musiciens disparus. Ce défilé se termina sur la place où le Réveil interpréta une aubade à la satisfaction de nombreux auditeurs.

La remise de médailles s'effectua avant le repas dans le restaurant « La Rascasse », MM. Mèbold André, Lafont Laurent, Lafont Éric, médaille bronze 5 ans. M. Badoix Jean, président, médaille or 16 ans. M. Roux Christian, médaille argent 30 ans. M. Benterfa M., professeur de musique au Conservatoire de Perpignan, 1^{er} Prix de Trompette de Paris, adjoint au maire à la Culture décerna les récompenses en félicitant ces musiciens méritants.

En l'absence de M. le Maire, excusé, de M. Miquel, membre de la C.M.F., président des Musiques départementales, de M. Seguy, vice-président. M. Benterfa et Mme Letailleur, secré-

taire de la société, représentaient la Municipalité.

Après les discours d'usage un succulent repas, réunissant une quarantaine de convives, mit fin à cette merveilleuse journée.

Lorraine

Harmonie de l'Ornain Ligny-en-Barrois, Meuse - Sainte-Cécile

L'Harmonie de l'Ornain a voulu, comme chaque année, faire partager sa joie en fêtant Sainte-Cécile.

D'abord, le dimanche 26 novembre 1989, par sa participation à la messe dominicale, en l'église Notre-Dame des Vertus, au cours de laquelle elle se fit entendre à l'entrée avec « Musique pour les feux d'artifices royaux » de Haendel; puis à l'offertoire avec « Bist du bei mir » de J.-S. Bach et à la sortie avec « Té Deum Marche » de Gossec. A l'issue de cette messe, elle se rendit au monument aux Morts avant d'être l'hôte du S.I.V.O.M. Centre Ornain, pour un vin d'honneur servi dans le hall de l'Hôtel de Ville, sous la présidence effective de Bernard Thévenin, maire et vice-président du S.I.V.O.M.

Puis, le samedi 2 décembre 1989, elle offrait à tous ses amis, au gymnase « Léo Lagrange », un gala musical placé sous la baguette de son nouveau chef : Jean-Luc Vanola et en présence de différentes personnalités. Cette soirée, divisée en deux parties, permit, au cours de l'entracte, de remettre des récompenses à quelques musiciens.

La première partie se composait de :
— « Fanfan la Tulipe », de Lasalmonie
— « Hymne à la Musique » de S. Lancelen
— « Bist du Bei Mir » de J.-S. Bach
— « Washington Post » de Sousa
— « Blue Beguine » de G. Gisborne
— « Marche de la 4^e D.B. » de J.-M. Ballada.

Le moment des récompenses étant venu, le président Jacques Boileau, remit au titre de la Fédération Musicale de Moselle, Meurthe-et-Moselle et Meuse, un diplôme et une plaquette junior pour cinq ans de musique à Frédéric Pépin, trompette d'harmonie, un diplôme et une médaille de bronze pour cinq ans de musique et au moins dix-sept ans d'âge à Thierry Mouriaux, clarinetiste.



Puis, faisant appel à Mme Jacqueline Greff, vice-présidente, ils remirent ensemble quatre diplômes et quatre médailles d'argent pour dix ans de musique et au moins vingt-deux ans d'âge à Mme Corinne Le Forestier-Mouriaux, clarinetteste; Gilles Gartiser, trompette d'harmonie; Joël Kampf, clairon et Hervé Mouriaux, basse.

Ensuite, le président demanda à Bernard Thévenin, maire, de bien vouloir rejoindre le plateau central pour remettre la dernière récompense, au titre de la Confédération Musicale de France, à Bernard Marguillard, saxo-ténor, qui reçut un diplôme et une médaille d'honneur Vétéran avec étoile pour cinquante ans de musique et au moins soixante-cinq ans d'âge.

Cette remise terminée, sous les applaudissements de tous, le président remercia et félicita tous les musiciens pour la qualité de leur travail.

La seconde partie se composait de :
— « Honneur aux Anciens Combattants » de E. Vermet
— « Fox From The North » de Jacob de Haan
— « Festival Charles Trenet » de Delbecq
— « Morena de Mi Copla » de C. Castellanos
— « Parade à Chicago » de G. Besson.

Un vin d'honneur, servi à la salle de musique, termina cette brillante soirée.

Forbach (Moselle)

L'harmonie... tambour battant

C'est au Bruch cette année que l'harmonie municipale s'est rendue afin de fêter sa patronne, Sainte-Cécile. Une messe, un apéritif et des remises de médailles, un banquet ont marqué ces festivités pour une harmonie qui se porte vraiment bien.

Cent musiciens, dont dix-huit femmes, vingt et une nouvelles recrues... L'harmonie municipale de la ville de Forbach est en pleine forme.

A l'heure où d'autres harmonies souffrent du vieillissement de leurs effectifs, Forbach au contraire affiche une nouvelle jeunesse, un dynamisme déconcertant. Mais cette santé là ne relève certainement pas du hasard. Forbach aussi a dû faire face à certains problèmes de recrutement. Aujourd'hui, les efforts qu'elle a faits en matière de promotion et de communication ont porté leurs fruits... espérons que cela dure.

Meilleur exemple, cette fête de la Sainte-Cécile. Chaque année, l'harmonie se rend dans un autre quartier de la ville. « Ce déplacement nous ne l'effectuons pas dans le but unique de nous faire applaudir », a rappelé M. Lech, président de l'Amicale de l'Harmonie. Nous voulons avant tout nous faire connaître par les jeunes, en vue d'un éventuel recrutement, indispensable à la pérennité de toute association. Résultat, l'église du Bruch était pleine à craquer, et les jeunes auront sans doute apprécié cette messe « pas comme les autres ».

Lors de l'apéritif, servi au Mille-Club du Bruch, M. Lerch n'a pas manqué de saluer les nombreuses personnalités présentes dont M. le sous-préfet et M. Houpert, premier adjoint au maire, pour ne citer qu'eux. D'ailleurs, la ville a été largement remerciée. « La commune investit beaucoup dans l'école de musique et fait un effort considérable pour son Harmonie ». Il est bon de savoir que la ville soutient la musique dans son ensemble.

Ainsi, en marge du soutien moral et matériel apporté, l'harmonie a pu récompenser de jeunes talents fréquentant le Conservatoire régional de Metz en leur remettant un chèque de 600 F. Il s'agit de Jocelyne Glatt, Stéphanie Fusenig, Eric Ganot, Laurent Ganot, Marc Condoluci, Thierry Heitzmann, Patrice Schlosser et Daniel Krawanja. A côté des jeunes, les vétérans n'ont pas été oubliés. Eux aussi ont eu droit à un chèque de 600 F.

Apéritif pris, musiciens et leurs épouses, personnalités, se sont dirigés vers l'hôtel de ville où les attendaient le

traditionnel banquet. Bonne humeur et musique étaient toujours à l'ordre du jour.

Sainte-Cécile est également l'occasion pour l'Harmonie de remettre à ses musiciens méritants une médaille. Une vingtaine de personnes ont été décorées des mains de M. Boitel, récemment élu président de la Fédération Musicale de la Moselle, Meurthe-et-Moselle et Meuse.

Harmonie municipale d'Ottange (Moselle) Fête de Sainte-Cécile du 26 novembre 1989

L'Harmonie Municipale d'Ottange a fêté le dimanche 26 novembre 1989 pendant toute la journée sa patronne Sainte-Cécile. Cela a donné lieu à une série de manifestations qui ont débuté de bonne heure avec la réception du couple d'honneur formé cette année de Fabrice Goessen, trompettiste et de Maurjiane Ziemlewski à la percussion.

Tout ce monde auquel s'étaient jointes de nombreuses personnalités ont participé par la suite en l'église paroissiale Saint-Donat à une messe rehaussée par les chants de la chorale paroissiale au cours de laquelle les musiciens dirigés par leur directeur François Ceccarelli ont interprété les œuvres suivantes :

- « Julia » (« Samen Zijn » de Peter van Asten/Richard de Bois)
- « Melodia d'Amore », Arrangement de Robert van Beringen
- « Sinfonia Classica », de Ted Huggens
- « With a Smile to the Classics » de Piet Daalhuisen et Marcel Peeters.

A l'issue de la messe, le cortège se reforma pour se diriger vers la salle polyvalente où le vin d'honneur offert par la municipalité était couplé à une remise de médailles et diplômes. Cette réception s'est déroulée en présence de M. Georges Oblet, maire et président d'honneur de l'Harmonie, entouré de ses adjoints, M. Denis Schitz, maire de la commune voisine de Tressange, vice-président du conseil général de la Moselle et deuxième président d'honneur de l'Harmonie, Docteur Henri Bogue, conseiller régional de Lorraine, M. Roland Boitel, président de la Fédération des sociétés musicales et chorales de la région lorraine, Mme Christiane Boitel, secrétaire de cette même fédération, MM. Johnny Bohr et



Jean-Marie Blanc, respectivement vice-président et trésorier de la Fédération de Lorraine, M. le Curé Clément, des représentants du Corps des Sapeurs-pompiers, des représentants de l'Harmonie Royale Saint-Rémy d'Halanzay (Belgique), amie d'Ottange, des membres de la Chorale paroissiale et d'autres amis, ainsi que les responsables de l'harmonie municipale d'Ottange, le président Antoine Hoerold, le vice-président Maurice Peters. C'est le secrétaire René Aveline qui s'est exprimé au nom de la société pour dire tout le plaisir qu'il avait de se retrouver parmi toutes ces personnalités et de ce merveilleux monde musical. Le secrétaire après avoir remercié le maire, le vice-président du Conseil général, le conseiller général, le curé, des belles paroles prononcées a insisté sur l'amitié qui doit régner au sein de cette belle phalange et a demandé aux nombreux jeunes musiciens de continuer à aller de l'avant afin que ceux-ci perpétuent les valeurs de la Société. Il a demandé au maire d'aider à garder cette belle société, car posséder une musique de division d'excellence est quelque chose de primordial, et dans un village de 2 800 habitants « il faut se serrer les coudes ».

Sainte-Cécile 1989. Personnalités et médaillés.



M. Roland Boitel, président de la Fédération de Lorraine a dit son plaisir d'être à nouveau à Ottange, un mois après son élection à la présidence. Il a souhaité ensuite beaucoup de succès à l'Harmonie municipale d'Ottange. Soulignons que M. Boitel avait organisé en 1986 pour le soixante-quinzième anniversaire de l'Harmonie en collaboration avec ses amis d'Ottange un grandiose concours international de musique avec la participation de plus de trente sociétés.

M. Georges Oblet, maire a félicité l'Harmonie qui est une des sociétés les plus dynamiques d'Ottange. Il a formulé le vœu qu'elle continue à animer les manifestations locales et a souligné que la commune réponde toujours à

sa demande afin qu'elle puisse porter haut les couleurs locales dans la région. M. Denis Schitz, vice-président du Conseil général, maire de Tressange et président d'honneur de l'Harmonie municipale d'Ottange, a, de son côté, dit que l'Harmonie faisait les choses d'une façon extraordinaire.

S'adressant au maire M. Oblet, il lui a affirmé qu'il pouvait être fier d'avoir une performante harmonie et une chorale paroissiale dont les progrès étaient éloquentes. Il a souligné que les élus étaient attachés à cette entité artistique et que cette constante progression, elle le devait à la politique de collaboration.

M. le docteur Henri Boguet, Conseiller régional de Lorraine, a de son côté affirmé qu'il fallait soutenir les sociétés musicales régionales comme celle d'Ottange.

Par la suite, s'est déroulée la remise de médailles et les différentes personnalités ont remis les médailles aux musiciens suivants :

Médaille fédérale junior bronze pour 5 ans d'ancienneté
Adam Christophe
Goessen Éric
Krzywkowski Dominique
Paolucci Luc

Médaille fédérale junior argent pour 10 ans d'ancienneté
Kiemes Fabrice
Tudico Cathy

Médaille fédérale or pour 15 ans d'ancienneté
Politi Daniel

Médaille confédérale argent pour 30 ans d'ancienneté
Tormen Christian

Médaille confédérale or pour 40 ans d'ancienneté
Paolucci Marc
Pawlowski Joseph

Médaille confédérale vétéran pour 60 ans d'âge
Conti Mario



Médaille confédérale vétéran avec palme

Hermes François

Ensuite les musiciens et leurs invités se sont rendus à la salle des fêtes de Bure pour le traditionnel banquet qui s'est déroulé dans une belle ambiance amicale.

Ottange
Concours national pour jeunes solistes 1989
à Luxembourg

L'Union « Grand-Duc Adolphe » organisait récemment au Conservatoire de Musique de la Ville de Luxembourg (Grand-Duché), le sixième concours national pour jeunes solistes 1989.

Les différents jurys composés d'enseignants de Conservatoires et d'écoles de musique de l'étranger, ont eu la difficile tâche de départager les quelque 180 participants à ce concours.

Un de nos jeunes brillants musiciens Sébastien Paci, élève au Conservatoire de Musique de la Ville d'Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg) a obtenu en clarinette un Premier prix avec distinction et bourse du Fonds Culturel Luxembourgeois avec félicitations du jury, en obtenant une note de 58,33 sur 60.

Soulignons que ce jeune élève formé à notre propre école de musique par le sous-chef de l'Harmonie M. Walter Ceccarelli nous procure d'importantes satisfactions musicales.

Basse-Normandie

Calvados
Caen-Mondeville

Concert de la société musicale normande

L'année 1990 vient de débiter pour la Société musicale normande par un concert d'une haute qualité qui se déroula dans la magnifique salle des fêtes de Mondeville dont les nouveaux aménagements viennent pour la première fois d'accueillir un concert de ce type.

La Société musicale normande se veut une association sympathique et bienveillante, structure d'accueil pour les nombreux musiciens amateurs de la

région qui ont la possibilité, en son sein, de pratiquer une musique d'ensemble de qualité. Classée en première division de la Confédération musicale de France, elle ne cesse de voir son aura s'intensifier et s'agrandir son audience.

Créée depuis 1920, cette société « chenu » avait invité à se joindre à elle la toute jeune Harmonie de l'École de Musique d'Hérouville-Saint-Clair qui vient de se constituer et qui, par les soins de son directeur, M. Thierry Besnard, atteint dès le départ une qualité qui, très rapidement devrait se confirmer.

La conjonction de ces deux formations a été d'autant facilitée que les deux directeurs, M. Besnard pour l'Harmonie d'Hérouville et M. Philippe Favresse pour la Société musicale normande sont tous deux issus du Conservatoire National de Région de Caen où ils ont obtenu chacun un Prix d'excellence de clarinette et une médaille d'or, ainsi que du C.N.R. de Rueil-Malmaison où ils ont également été honorés du titre de Premier Prix. Le parallélisme de leur carrière et leur âge équivalent font, bien sûr, que les relations entre leur deux sociétés se doivent d'être particulièrement étroites et ne pas se borner à l'exécution de ce seul concert dont la direction fut alternée, œuvre après œuvre, et équitablement partagée.

Quelque quatre-vingts musiciens étaient donc réunis en ce mercredi 24 janvier pour proposer au public un programme éclectique permettant d'avoir une vue d'ensemble sur l'évolution du répertoire des orchestres d'harmonie depuis l'apparition du mouvement orphéonique qui fut le grand moment de la constitution des chorales et des ensembles d'harmonie, supports essentiels de la musique dite populaire.

Présenté, comme à l'accoutumée avec beaucoup de verve par le président André Vallansan, le programme débuta par « l'Ouverture » de F. Blasius à laquelle succédèrent deux pièces pour piano de Claude Debussy, harmonisées par J. Brouquière : « Le Petit Nègre » et « Golliwog's Cake-Walk », extraits de « Children's Corner » que l'auteur avait dédié à sa fille Emma âgée de trois ans.

Adaptée pour le trombone avec accompagnement d'orchestre d'harmonie par O. Grandjean, une « Romance » de Carl Maria von Weber fit les délices de l'auditoire puisqu'elle était interprétée par Jean-Pierre Guillouet, Premier prix du Conservatoire national de Paris, qui avait bien voulu prêter son concours à cette soirée. S'étaient également joints à nous, d'autres musiciens émérites qui apportent toujours à la Société musicale normande la précieuse participation de leur talent. Remercions-les ici et citons, entre autres, MM. Christophe Guilbert, Jean-Jacques Lemonnier, Jean-Yves Simon, Stéphane Lainé, Michel Favresse.

La première partie se termina par le

magistral « Final de la Symphonie n° 1 en sol mineur » de Kalinikov où la maîtrise de direction de Philippe Favresse sut imprimer à l'orchestre l'élan et la fougue de cette œuvre, transcrite par Glenn Bainum, qui déclina les applaudissements du nombreux public qui participait à cette soirée de gala.

Quand une Harmonie rencontre une autre Harmonie, elles se racontent certes des histoires d'harmonie, mais surtout, elles se doivent d'interpréter le célèbre « Hymne à la Musique » de Serge Lancelin, qui est maintenant considéré comme la « Marseillaise » des ensembles d'harmonie. C'est donc par cette œuvre unanimement admise que débuta la seconde partie de ce concert qui comportait également l'œuvre de Francis Coiteux : « Zoopsie », véritable jardin zoologique où se retrouvent, habilement évoqués par la magie des sons, la puce, l'hirondelle, le tamanoir, le diplodocus, le poisson-scie et le requin-marteau. La « Suite américaine » de R. Maray fut également très appréciée puisqu'elle invitait le public au voyage et surtout, lui permettait d'apprécier le talent de la jeune Christelle François qui en exécuta les principaux soli, en laissant s'échapper de sa flûte piccolo les perles fines que sa virtuosité et sa musicalité lui permettent de distiller avec tant de bonheur.

En 1874, Johann Strauss créait son opéra « La Chauve Souris » à l'Opéra de Vienne. Extrait de cette œuvre, ô combien plaisante et joyeuse, le célèbre « Quadrille » était programmé pour terminer la soirée. Chacun peut appréhender le plaisir qu'éprouvaient les danseurs de l'époque lorsque le présentateur annonçait « Mesdames, Messieurs les danseurs, En place pour le quadrille ! ». C'est ce moment joyeux que le président Vallansan sut évoquer

La Société Musicale de Normandie, direction : M. P. FAVRESSE



et, puisque l'époque des souhaits de nouvel an n'était pas encore échu, il en profita pour présenter à l'assistance les vœux de la Société musicale normande et lui offrir en étrennes un « bis » d'ailleurs réclamé par de vigoureux applaudissements.

Si nous avons remercié, plus haut, les musiciens professionnels qui ont contribué par leur prestation bénévole à la meilleure réussite de la soirée, il faut également rendre hommage au travail constant et à l'assiduité rigoureuse aux répétitions des musiciens amateurs. Leur foi en la musique, leur adhésion totale à leur société, leur volonté de se dépasser sans cesse pour que l'œuvre commune soit la plus parfaite possible, sont des facteurs importants du succès de nos manifestations.

Il convient essentiellement d'en prendre conscience, et à nous, dirigeants, de savoir reconnaître leurs efforts, leur montrer l'attention qu'ils méritent et leur exprimer haut et fort nos remerciements.

Qu'ils sachent bien que leur attachement et celui de leur famille à la Société qu'ils se sont choisie, est pour nous le meilleur des encouragements à poursuivre une œuvre qui, grâce à eux, se pérennise d'année en année pour procurer à tous, musiciens, élèves et public les meilleures des satisfactions qu'ils sont en droit d'obtenir.

A. VALLANSAN

Haute-Normandie

Saint-Aubin-lès-Elbeuf et Cléon

C'est un public nombreux et attentif qui a assisté vendredi soir, au concert que l'O.S.A.E. donnait pour les municipalités de Saint-Aubin-lès-Elbeuf et Cléon. M. Filot dans son discours de bienvenue remercia l'assistance et rappela la mission et le dévouement de l'orchestre formé pour une grande partie par des musiciens amateurs. La salle magnifiquement décorée était un temple digne d'Euterpe.

Le programme présenté par Mme Lavaine, commençait par l'ouverture du « Retour au Pays » de Mendelsohn. Peu d'artistes ont été aussi favorisés par le sort que Félix Mendelssohn : riche, intelligent, doué d'un grand charme personnel; il avait reçu les moyens d'acquérir une vaste culture et de développer des dons surprenants qui s'appliquaient aux domaines les plus divers. Mort en 1847, à trente-neuf ans d'une hémorragie cérébrale, il a exercé une influence considérable sur la vie musicale en Europe. Sa science de l'instrumentation ressort pleinement dans ce « Retour au pays » où l'on retrouve le thème de notre chanson d'enfance : combien j'ai douce souvenance du divin lieu de ma naissance.

En second lieu, on écouta le « Concertino » de Kùchler dans le style « Vivaldi ». Au cœur du XX^e siècle grâce aux « quatre saisons », on redécouvrit le génie de Vivaldi et c'est alors que se produisit une ruée légitime sur toute son œuvre. Rien d'étonnant donc à ce que Kùchler écrit ce pastiche « à la manière de Vivaldi ». Il a réussi : on y retrouve l'invention mélodique et rythmique et l'habileté à faire chanter les violons en particulier et les cordes en général. Puis ce fut le 4^e mouvement de la symphonie de Sibélius. « J'aime les bruits mystérieux des champs et des forêts, de l'eau et des montagnes » disait l'auteur, c'est vrai qu'il est impossible d'écouter une de ses œuvres sans percevoir, derrière les notes, le murmure des immenses forêts, sans attendre les mélodies passionnées des bardes ou l'écho obsédant des bruits magiques dans le lointain.

Le « Carnaval Japonais » d'André Basque et le Tric-Trac polka de Johann Strauss accentuèrent le dépaysement et détendirent l'atmosphère.

En seconde partie, nous entendîmes l'ouverture de « La Princesse jaune » de Camille Saint-Saëns. Pour cet incorruptible amateur de pittoresque c'est le moyen de montrer sa maîtrise orchestrale. Debussy disait de lui : « Saint-Saëns est l'homme qui sait la musique du monde entier ».

Suivaient le menuet et le final de la 36^e symphonie de Mozart dite « Linz » écrite en 1783. C'est le moment des

relations privilégiées entre Haydn et Mozart et des succès de Vienne. Cette symphonie écrite en quatre jours, permet à Jean Letellier de montrer le niveau technique de ses cordes et de ses bois, son sens des nuances et la bonne maniabilité de l'orchestre.

Léo Delibes écrivit en 1882 la suite des danses pour la reprise de la pièce de Victor Hugo : « Le roi s'amuse ». Figuraient au programme : Gaillarde, Pavane, Scène du Bouquet (Oh! le bel ensemble de violoncelles), passe-pied en final. On s'est retrouvé en plein XVI^e siècle avec cette musique plaisante et divertissante. Enfin le final fut tzigane échevelé avec le Svietit Miesatz de Leoni. Ce clair de lune commence par un long rubato à la clarinette solo (Michel Demarest) pour continuer sur un rythme accélérant sans cesse et qui est l'occasion de faire preuve de vélocité aussi bien que les clarinettes et les flûtes que pour les violons (bien sûr ce morceau tzigane fut bissé).

Un grand bravo à M. Letellier et à ses musiciens pour l'excellente soirée que nous avons passée en leur compagnie. Nous retrouverons cette formation le 20 avril prochain à Tourville-la-Rivière.

Saint-Pierre-lès-Elbeuf et Caudelec-lès-Elbeuf

Grand concert du 15 décembre 1989

C'est devant un public fort nombreux que l'orchestre symphonique de l'agglomération elbeuvienne donna son grand concert pour Saint-Pierre et Caudebec avec le concours de l'Orphéon mixte de Saint-Pierre et de la Chorale la clé des chants. MM. Vochelet et Desmares, maires, entourés d'une partie de leurs conseils respectifs et accompagnés de M. Rhem, conseiller général avaient tenu à être là. L'ambiance était chaleureuse et M. Vochelet dans son allocution de bienvenue, exprima son plaisir de voir une église remplie. Il rappela les paroles du grand violoncelliste Pablo Casals sur le langage musical, compris de tous et servant au rapprochement de tous les humains, message on ne peut plus adapté à cette période de Noël.

Le programme commençait par l'ouverture d'Egmont, musique composée avec enthousiasme par Beethoven à cause du sujet qui retrace la lutte des Pays-Bas espagnols pour la liberté, au XVI^e siècle, sous l'impulsion du Comte d'Egmont, l'arrestation de ce dernier et sa mort sur l'échafaud. C'est un véritable drame psychologique condensé avec les lourds accords du début, les lignes mélodiques mélancoliques en fa mineur et son débouché sur la « Symphonie Éclatante de la Victoire », une belle occasion pour l'orchestre de se mettre en valeur.



Les chorales prirent le relais avec deux negro-spirituals « Gone are the days » plus connu sous le nom de « Old blach joe » et « Stael arway » deux beaux chants religieux negro-américains d'inspiration chrétienne, dirigés par l'abbé Boissel, interprétés avec ferveur et un sens aigu des nuances. Les deux chants suivants étaient signés Yves Duteil pour « La langue de chez nous » si poétique et Gilles Vigneault pour « J'ai pour toi un lac » dont le final est d'une harmonie subtile. L'orchestre interpréta ensuite le menuet et le final de la symphonie n° 36 de Mozart qui permit à Jean Letellier de montrer l'excellente tenue de ses bois et de ses cordes.

Après l'entracte, nous entendîmes l'ouverture de la Princesse jaune de Camille Saint-Saëns. Cette œuvre fut écrite en 1872 et est pratiquement oubliée, c'est dommage car ce morceau témoigne de la maîtrise orchestrale de l'auteur, le travail des bois y est remarquable et bien soutenu par l'ensemble des cordes. Il évoque et idéalise l'Asie de la fin du XIX^e. Les amoureux du classique furent aux anges lors de l'exécution du Salut à Bach qui comprenait : la marche de la cantate 207 « Sonnez sons foudroyants des joyeuses trompettes » écrite vraisemblablement en 1735; la Sarabande de la Suite Anglaise, écrite pour clavier en adoptant le caractère de la danse de cour et le final de la Cantate n° 11 dite Cantate du Café « Taisez-vous, ne bavardez pas! ». L'O.A.S.E. est vraiment à l'aise dans l'œuvre admirable de Bach et c'est encouragé par de nombreux bravos, qu'il terminait sa prestation par la suite de danses que Léo Delibes écrivit en 1882 pour la reprise de la pièce de Victor Hugo « Le roi s'amuse ». Gaillarde, Pavane et Passepied nous furent particulièrement enthousiastes lors de l'interprétation par les violoncelles et les altos de la « Scène du Bouquet ».

Enfin ce fut l'apothéose quand les deux chorales se joignirent à l'orchestre pour interpréter le chœur des bohémiens tiré du « Trouvère » de Verdi et l'hymne à la République écrit par W. Steffe pour commémorer la victoire des Nordistes à la fin de la guerre de sécession, tour à tour marche militaire, prière et enfin alléluia final éclatant, cet hymne a véritablement conquis le public qui réclama un *bis* et finit par se lever avec un bel ensemble pour ovationner les exécutants et leurs chefs.

Jean Letellier, Jacques Chauvin et l'abbé Boissel nous ont montré que l'entente et l'amitié des sociétés musi-

cales permettent de donner des spectacles de qualité à un public qui sait les apprécier. Bravo à tous et à bientôt, espérons-le!

Haute-Normandie

Eure

Romilly-sur-Andelle 15^e Concert de gala

Pour la 15^e année consécutive, l'Orchestre d'Harmonie de Romilly-sur-Andelle a créé l'événement musical dans la vallée de l'Andelle en réunissant le samedi 31 mars, à la salle culturelle de Pont-Saint-Pierre, pas moins de 300 spectateurs attentifs.

En première partie, cette année, l'Orchestre Junior avait l'honneur d'ouvrir le concert en présentant son nouveau programme dont deux des morceaux interprétés avaient été orchestrés par Jacques Langlois.

Pour la deuxième partie, l'Orchestre d'Harmonie avait choisi un programme classique avec notamment l'ouverture de « Carmen » de Georges Bizet, dirigée par Frédéric Avenel, « Petite symphonie landaise » de Désiré Dondeyne, « Les vendanges » de Roger Calmel et « Rapsodie sur des thèmes bretons » de Serge Lancen.

La troisième partie se voulait résolument moderne. Elle débutait par « Parade burlesque » de François Rauber, mais les temps forts et particulièrement applaudis furent les musiques de films orchestrées par Johan de Meij « Moment for Morricone » et « James Bond 007 ».

L'Orchestre d'Harmonie s'étant préparé pour un concours de classement, la difficulté n'avait donc pas été laissée de côté, et le travail important des musiciens nécessaire pour préparer ce concert fut récompensé par les chaleureux applaudissements d'un public ravi, qui pour le *bis* final eut droit à une exécution pétillante de « Hello Dolly » dans un arrangement signé John Cacavas.

En marge de ce concert, afin de marquer ce 15^e anniversaire, avait lieu dans le hall d'entrée de la salle culturelle, une exposition rétrospective, photos à l'appui, sur la vie de l'association qui fut appréciée de nombreux musiciens et anciens musiciens.

Une très agréable soirée, à laquelle assistait M. Henri-René Pollin, président de la Fédération des sociétés musicales de Haute-Normandie et directeur de l'Orchestre d'Harmonie de Rouen, le Conseiller général local et les maires des communes du syndicat intercommunal de l'École de Musique.

Région parisienne

Fédération musicale de l'Essonne Rassemblement des Harmonies 21 mai 1989 - La Ferté-Alais

Le 21 mai 1989 à l'occasion du 120^e anniversaire de la Société musicale de La Ferté-Alais, l'ensemble des Harmonies de l'Essonne a donné son Concert dans le Gymnase Victor Vilain.

Ce Concert pris entièrement en charge par la Fédération a reçu le support de la Ville de La Ferté-Alais qui a fait le maximum pour assurer la réussite de cette matinée.

A 17 heures, 80 musiciens ont pris place et sous la baguette de M. Roger Rivet, directeur de la Société musicale de La Ferté-Alais ont interprété :

— « Ouverture 1794 », de L. Jadin, honorant ainsi le bicentenaire de la Révolution.

— « La Pastorale », extrait de « l'Arlésienne », de G. Bizet. D'entrée, les 500 personnes présentes dans la salle ont fait corps avec l'orchestre, sentant bien la volonté qui animait les musiciens.

C'est au tour de M. Jean-François Bonneau, directeur de l'Avenir de Breigny et de son École de musique qui a dirigé :

— Marches Nos 1 et 2 de Prokofief.

Musique très différente des deux premiers morceaux mais quelle audition! Tout y était, interprétation, nuances, l'ensemble très bien dirigé a bien su surmonter les difficultés.

Après un court entracte l'Ensemble vocal de Mennecey prend place sur scène.

Ce chœur, dirigé par M. Daniel Dick et présidé par M. Michel Gaudin, est né il y a 10 ans.

Ayant vécu les débuts de cette chorale, je puis assurer que malgré les embûches, cet ensemble a su par son travail, par la bonne ambiance qui y règne, devenir un chœur de très bon niveau.

Une bonne demi-heure de présence totale, un programme varié très bien interprété, l'ovation finale que le public a réservé à l'Ensemble vocal de Mennecey fut un des grands moments de ce rassemblement.

De nouveau place à l'harmonie.

M. Jean-François Bonneau monte au pupitre pour diriger « Porgy and Bess » de Gershwin. Là encore, chacun a « assuré ». Merci à Jean-François Bonneau. Sa direction claire, précise est pour beaucoup dans notre réussite.

Pour le final, M. Gilbert Louet, président de la Fédération musicale de l'Essonne, directeur de l'Harmonie de

Mennecey, directeur de l'École municipale agréée d'État de Mennecey, monte au pupitre et dirige tout d'abord :

— « Choral and Rock Out », de T. Huggens, morceau composé de deux parties comme l'indique son nom.

— Choral style Bach fort bien réalisé par les interprètes.

— Un rock qui sonne et dans lequel les pupitres interviennent tour à tour avec joie.

Une œuvre très gaie, bien interprétée.

Pour terminer le morceau choisi : « Moment for Morricone ».

Quelle belle musique! Pleine de contrastes, forti ou piano, calme ou vivacité.

Les musiciens ont dans cette œuvre, donné la pleine mesure de leur amour de la musique.

S'ils l'ont interprétée avec leurs instruments, ils ont surtout joué avec leur cœur.

Le public, lui aussi, a vécu un grand moment, les applaudissements nourris en sont la preuve et pour calmer l'enthousiasme de la salle, M. Louet a redonné la baguette à Jean-François Bonneau qui a fait un *bis* avec « Porgy and Bess ».

Une journée très réussie bien que très difficile à réaliser. En réunissant les trois « chefs » dans un même applaudissement, le public a su dire son plaisir et sa satisfaction.

Un grand merci à la ville de La Ferté-Alais représentée par M. Paponneau, maire adjoint chargé des Affaires culturelles.

A M. Rivet, directeur de la Société musicale locale, trésorier de la Fédération musicale de l'Essonne, il fut la plaque tournante de l'organisation et de la réussite de cette journée.

A M. Jean-François Bonneau, directeur de l'Avenir de Breigny et de son École de musique, membre du comité de la Fédération musicale de l'Essonne, sa jeunesse, ses qualités musicales sont une bouffée d'air frais pour notre Fédération.

Il serait inconvenant de parler du président, Gilbert Louet. « Je signe cet article. »

A tous les musiciens qui donnent leur temps, leurs soirées, leurs dimanches pour que vive la musique.

Un directeur de société, homme de grande qualité, disait en parlant de ces musiciens :



« Ce ne sont pas des fonctionnaires de la musique. »

Pour finir : Merci à l'Ensemble vocal de Mennecy grâce à M. Daniel Dick, son directeur, leur prestation fut un moment de charme.

Ont participé, des musiciens des Harmonies de : Bretigny, La Ferté-Alais, Savigny-sur-Orge, Arpajon, Vitry-Châtillon, Mennecy.

En conclusion, je dirai :

« Mon Dieu! que les absents ont eu tort! »

Gilbert LOUET
Président de la

Fédération musicale de l'Essonne
Président de la Fédération musicale
Ile-de-France

25^e anniversaire du club musical des P.T.T. de Paris

Le Club musical des P.T.T. de Paris vient de nous prouver sa vitalité en célébrant avec faste son 25^e anniversaire. Placée sous le signe de « l'écran musical » ou « Le cinéma vu à travers les plus célèbres musiques de films », cette commémoration s'est déroulée le 26 janvier dernier, en soirée, les 27 et 28 janvier, en matinée, toujours en la belle salle des Congrès du ministère des P.T.T., avenue de Ségur. Selon la tradition, le programme commun aux trois séances comportait une première partie consacrée à l'Harmonie et une seconde réservée aux différentes formations du club... le tout adroitement présenté par Daniel Fenie assisté de Jean Ksiaska.

Depuis sa création en 1965, l'Harmonie des P.T.T. a participé avec succès à de nombreux concerts de prestige tant en France qu'à l'étranger, notamment en Suisse, en Allemagne. Son effectif oscille actuellement entre 70 et 100 musiciens. Dorénavant elle est dirigée par Jérôme Naulais qui a pris la suite de son père Marcel Naulais, lui-même ayant succédé en 1979 à Alphonse Dautricourt, fondateur de l'Harmonie en 1965. Voyons donc qu'elles furent les œuvres présentées...

Du film « Le jour le plus long » de Darryl Zanuck et Andrew Marton (1963), nous entendîmes le thème bien connu dû au chanteur canadien Paul Anka. L'Italien Nino Rota (1911-1979) vint au cinéma dès 1933, compositeur privilégié de Federico Fellini depuis 1951, il écrivit pour lui quelque 14 partitions, dont celle de la « La strada » (1954) avec l'inoubliable complainte de Gelsomina, en réalité un arrangement d'une sérénade pour cordes de Dvorak. Fort applaudie, cette œuvre fut suivie d'un « zoom sur Cosma », pot pourri des œuvres du romain Vladimir Cosma. Ce dernier, parisien depuis 1963, a beaucoup écrit,

aussi bien pour le grand que pour le petit écran. Avec une grande habileté, faisant parfois appel au jazz ou à la flûte de pan (comme dans le grand blond), il a mis en musique d'une façon guillette les plus grands succès du cinéma comique français de ces dernières années. Inutile de dire que ce zoom musical fut très apprécié...

Vint ensuite une exécution ô combien charmante du grand Charles Chaplin (1889-1977) avec le thème de « Lime-light » (1952) dont il écrivit la partition avec Ray Rasch (1919-1964). Mime extraordinaire, traumatisé par l'avènement du cinéma parlant, il était donc logique qu'il se soit préoccupé de la musique de ses films en s'entourant des meilleurs orchestrateurs...

Relayant son fils, Marcel Naulais prit alors la baguette pour diriger magistralement la dynamique partition de Léonard Bernstein du film « West side story » de Robert Wise (1963) tirée de l'inoubliable comédie musicale créée en 1957 nous promouvant, une fois de plus, qu'il est un grand chef.

De nouveau Jérôme Naulais remonta sur l'estrade pour nous offrir son arrangement inédit de la partition composée par Michel Legrand pour « Un été 42 » de Robert Mulligan (1971). Chef de file de la musique française à l'étranger surtout aux États-Unis, musicien de jazz et chanteur interprète de ses propres œuvres, Michel Legrand a écrit quantité de musiques de films qui lui valurent de grands succès... dans ce domaine avec « Les parapluies de Cherbourg », n'est-il pas créateur de la comédie musicale « à la française ». La musique de « Un été 42 » nous prouve que les succès du compositeur ne sont pas usurpés.

Pour terminer ce « survol » des plus célèbres musiques de films, Jérôme Naulais dirigea une trépidante « James

Club musical des P.T.T.



Bond suite » illustrateur musical spécifiquement britannique des aventures de 007 (dont le thème original fut écrit par Monty Norman), l'anglais John Barry, né en 1933 a écrit des musiques de films très prisées du public. Dans cette suite se retrouvent aussi des thèmes de Bill Conti, d'autres des Beatles des années 60 et ceux de Goldfinger de Guy Hamilton, composés par Leslie Bricasse et John Barry.

En bis l'harmonie prit la musique d'un feuilleton américain « Shaft » de Isaac Hayes dans un arrangement de Jérôme Naulais, qui avait joint à l'orchestre d'harmonie comme pour « l'été 42 » une basse électrique et un synthétiseur. Shaft enthousiasma le public qui ne ménagea pas ses applaudissements.

En donnant à chacune de ces œuvres une exécution appropriée, en les dirigeant d'une façon élégante, avec la fougue de la jeunesse, Jérôme Naulais nous a donné la preuve de son talent... qu'il en soit remercié!

Les diverses formations du Club musical des P.T.T., tout comme l'harmonie, ont atteint un haut niveau. Jugez-en plutôt...

A Max Ambrosi, professeur de saxo à l'École de musique, revenait le privilège de présenter « L'écran succés » à la tête de sa grande formation Jazz Variété. Dirigeant avec dynamisme ses 25 musiciens, mettant ses solistes en valeur, il nous offrit des thèmes de jazz utilisés au cinéma, entre autres Youmans et sous les applaudissements du public termina sa prestation par un rock endiablé.



En nous invitant au farniente sur la plage d'Acapulco, la classe de guitares de Jean Toral accompagnée par un charango, et une flûte de pan évoqua tout d'abord avec bonheur les rythmes du folklore mexicain, puis ceux du folklore péruvien comme « el condor pasa » et le « rapace »; terminant avec « la foule » immortalisé par Edith Piaf. Instants de dépaysement total que ces thèmes parfois utilisés à l'écran dont les arrangements étaient de Jean Toral. Thèmes qui furent très appréciés du public.

Les musiciens du « défilé Goude » étaient présents, en effet à l'occasion des cérémonies du bicentenaire; 14 musiciens du Club Musical des P.T.T. de Paris participèrent au défilé sur les Champs-Élysées, ils firent un passage remarqué dans la salle des Congrès au son de « La Marche des mille » de Wally Badarou.

Pour terminer la partie variétés, les synthétiseurs de « Musique 4000 » dont l'un était tenu par le Président Roland Gagnon prirent possession de la scène. Dans une débauche de lumières et de fumigènes, spectacle fantasmagorique s'il en fut, nos amis furent les acteurs d'un véritable feu d'artifice musical en interprétant « Les chariots de feu » puis « La chevauchée des Walkyries », « La musique de Papathanassiou » dit Vangélis, pour « Les chariots de feu » de Hugh Hudson 1981, de même que celle de Richard Wagner extraite de la partition de la « Walkyrie » au lyrisme ample et sauvage utilisée par Francis Ford Coppola dans son film « Apocalypse now » 1979 convient parfaitement à ce genre de spectacle. Des salves d'applaudissements prouvèrent l'intérêt du public pour une telle production.

Ce concert un peu inhabituel mais parfaitement ordonné marquera dans l'histoire du Club musical des P.T.T. et restera un modèle du genre.

Pierre Debievre

Estudiantina d'Argenteuil

Le dimanche 19 novembre 1989, l'Estudiantina d'Argenteuil a donné son concert d'automne dans la salle des fêtes Jean Vilar à Argenteuil.

Dans cette salle comble, on pouvait remarquer de nombreuses personnalités musicales.

L'orchestre, composé de 48 musiciens, était placé sous la direction de son chef Mario Monti, et de son adjoint Didier Le Roux. Ils ont dirigé en alternance un programme dont une partie commémorait le bicentenaire de la révolution française :

— « L'Ouverture des Horaces et des Curiaces » de Domenico Cimarosa (1749-1801), transcription de Billi.

— « L'Ouverture du Barbier de Sé-

ville » de Giovanni Paisiello (1741-1816), transcription de M. Maciocchi.

— Michel Cadiou, ténor du théâtre national de l'Opéra, chanta, accompagné par l'orchestre : « Le Chant du Départ » d'Étienne-Nicolas Mehul (1763-1817), transcription M. Monti et « L'Hymne à la Liberté » de Claude-Joseph Rouget de Lisle (1760-1836), transcription M. Monti.

— Les jeunes mandolinistes Céline Cellucci et Aurélie Rigaut ont interprété : « Un duo de Barbella (XVIII^e siècle) ». 1. *Allegro* - 2. *Larghetto* - 3. *Presto* - 4. *Menuet*.

L'orchestre reprit avec :

— « Scherzo Capriccioso » pour guitare et orchestre à plectre, d'Heinrich Schneider, soliste Jean Pihan.

— « 2^e Concert pour deux mandolines et orchestre à plectre » de François de Boisvallée, transcription S. Dagosto. 1. *Allegro* - 2. *Aria* - 3. *Allegro Giocoso*. Solistes Elisabeth Depret, Yann Lancien.

— « Rondo Scherzoso » de Konrad Wölki (1904-1983).

— « Musique sur le bout des doigts » de Roland Chagnon.

— « Le Calife de Bagdad », ouverture d'A. Boieldieu (1775-1834), transcription M. Maciocchi.

L'Estudiantina d'Argenteuil a la chance d'avoir des mandolinistes et des guitaristes formés par le Conservatoire d'Argenteuil. La classe de mandoline compte plus de 50 élèves. Leur professeur titulaire, Florentino Calvo — qui a pris la succession de Mario Monti — est un éminent concertiste et pédagogue. Les guitaristes ont été des élèves de Mario Monti ou sont des élèves d'Alberto Ponce. Tout cela ne peut que donner des éléments de valeur à l'orchestre.

A l'issue du concert, rendez-vous fut pris pour le concert de printemps — 40^e anniversaire de l'Estudiantina d'Argenteuil — le dimanche 8 avril 1990 à 15 heures, dans la salle des fêtes Jean Vilar à Argenteuil.

Estudiantina d'Argenteuil : récital de guitare

C'est à un récital de haut niveau qu'a été convié le samedi 10 février 1990 le fidèle public de l'Estudiantina d'Argenteuil, au Parc Camélinat.

Les artistes qui se sont succédé au cours de cette soirée ont suivi ou suivent les cours du maître Alberto Ponce au Conservatoire d'Argenteuil et l'Estudiantina a la chance de compter deux d'entre eux, Jean Pihan et Catherine Liolios, au sein de son pupitre de guitare.

Le très riche programme a débuté par « l'Étude n° 8 » et le « Prélude n° 1 » de



Villa-Lobos, par Philippe Duthoit. Alain Trotte joua tout en finesse « l'Étude n° 6 » et une pièce moins connue, « Les Adieux », empreinte de mélancolie, de Sor, sans doute le plus grand compositeur romantique pour la guitare; puis il apporta une touche d'humour avec le virtuose « Tango en skaï » de Dyens. Jacques Vangansbeke charma le public avec les belles mélodies de la « Cancion de cuna » de Brouwer et « Torija de Moreno » de Torroba. Alors qu'à l'extérieur la tempête faisait rage, Jean Pihan rendit un émouvant hommage au maître de la guitare Tarrega (5 préludes) et à son disciple E. Pujol (2 préludes). Le duo Trotte-Vangansbeke fit découvrir une transcription de la « danse espagnole n° 2 Orientale » de Granados où les deux guitares rendent superbement les ciselures de cette œuvre; puis on entendit un « Largo et rondo » du très classique Carulli et une transcription de « Misty », grand succès du pianiste-jazz américain Eroll Garner. Catherine Liolios captiva le public par l'Étude n° 11 » de Villa-Lobos et sut traduire toute la noblesse du « Prélude, Fugue et Allegro », extrait de la mystérieuse littérature de J.-S. Bach pour le luth. Christian Locussol interpréta magistralement la « Chanson et danse » de Ruiz-Pipo, suivi de la très riche « Sonate » de Turina en trois mouvements. Finalement, Pierre Loto et Michel Savary se joignirent à C. Locussol et J. Vangansbeke pour faire entendre « L'Opus 15 » de Sor. Le public eut droit en *bis* à un trio du prolifique compositeur romantique Léonhardt de Call.

A l'issue du récital, les interprètes, applaudis avec enthousiasme, ont offert un portrait de Tarrega à Mario Monti, directeur de l'Estudiantina, qui organise depuis maintenant une dizaine d'années cette manifestation très goûtée.

Société musicale de Dourdan 15 années de travail récompensées

Dimanche 11 juin 1989, nos musiciens de la Société musicale, section Batterie-Fanfare sont allés concourir au plus grand festival-concours de France, qui, cette année se déroulait à Béthune (Pas-de-Calais).

Après un départ à l'aube (5 h du matin) et un voyage dans une ambiance super sympa, nos amis retrouvèrent les soixante autres sociétés de musique présentes ce jour-là, sociétés, dont beaucoup sont classées dans les meil-

leures musiques de France, parmi lesquelles la prestigieuse musique de Saint-Pol-sur-Mer.

Et, sitôt arrivés, c'est le travail. Dans une tenue et une présentation impeccables, nos musiciens ont concouru devant un jury composé de 5 membres, qui ont paru fort surpris de l'excellente prestation de l'ensemble.

Après une promenade dans Béthune et un très copieux déjeuner, nos musiciens ont donné une aubade dans un parc de la ville. Puis ce fut le défilé jusqu'au rassemblement final de toutes les sociétés (4 500 musiciens) sur le stade. Après les morceaux d'ensemble et la Marseillaise : résultat du concours. Et là, le verdict est tombé; notre Batterie-fanfare a obtenu à l'unanimité un 1^{er} prix ascendant avec 117 points sur 120 et monte en 1^{re} division, 2^e section (elle jouait en 2^e division, 2^e section) avec comme récompense 2 coupes et 1 clairon. Ce fut une explosion de joie dans les rangs de nos musiciens. On ne peut que féliciter l'ensemble des musiciens, le directeur Didier Aury et les 2 professeurs pour le résultat obtenu.

Le retour à Dourdan vers minuit, s'est déroulé, on s'en doute, dans une ambiance encore plus chaude qu'à l'aller.

Quand on sait que ce concours était un concours national, sous l'égide de la confédération musicale de France, présidé par M. Jacques Mellick, maire de Béthune et ministre de la Mer et le ministre Alain Bombard, on ne peut que féliciter doublement nos musiciens et les encourager à continuer encore plus longtemps sur cette voie-là.

Encore bravo et longue vie à la « Batterie-fanfare » au sein de la Société musicale de Dourdan.

L'ensemble instrumental à plectres de Longjumeau à la fête de l'« Ode à la Liberté »

Le samedi 23 septembre 1989 à 17 h 30, à l'occasion des fêtes « Ode à la Liberté » organisées par la Confédération musicale de France pour la célébration du bicentenaire de la Révolution française et de la déclaration des droits de l'homme, l'ensemble instrumental à plectres de Longjumeau que dirige Sylvain Dagosto se produisait dans les jardins des Tuileries.

C'est devant un public nombreux et intéressé par la découverte d'un orchestre à plectres — comme chaque concert de l'Ensemble —, que l'Ensemble instrumental à plectres de Longjumeau interpréta durant une heure plusieurs œuvres de son répertoire.

Nous pouvons dire que la prestation de l'Ensemble a fait honneur à la représentativité des plectres dépendant de la Fédération d'Ile-de-France que préside Gilbert Louet.

Nous lui adressons nos bravos et félicitations.

Nous savons qu'il se produit très souvent (une vingtaine de concerts par an) dans les conservatoires de musique pour faire connaître la mandoline, dans les résidences des personnes âgées pour apporter des moments d'émotion ou dans des salles de concerts pour des organisations de spectacles.

Il faut aussi dire que l'Ensemble a été retenu par le C.I.D.P.A. avec l'appui du Conseil général de l'Essonne pour les concerts qui lui sont demandés.

Les activités de l'Ensemble instrumental à plectres de Longjumeau

L'Ensemble instrumental à plectres de Longjumeau (Essonne), sous la direction de Sylvain Dagosto ne cesse de se produire ici et là.

Il est très souvent sollicité par des organisations de spectacles, la Direction des interventions culturelles du département de l'Essonne, le Carrefour interassociatif départemental des personnes âgées (C.I.D.P.A. 91), les Conservatoires de musique, etc.

Depuis la reprise de ses activités, début septembre 1989, 16 concerts ont figuré ou figurent à son programme des manifestations musicales.

Nous avons relevé les dates de ses prestations :

— 17 septembre 1989 à Sens, pour les fêtes de la Saint-Fiacre, dans la cour ducale de la Cathédrale.

— 23 septembre dans les Jardins des Tuileries pour la Confédération musicale de France.

— 18 novembre à Bondoufle, en l'Église Saint-Denis-Saint-Fiacre, pour la municipalité de Bondoufle.

— 21 janvier 1990 à Draveil, au profit du Conservatoire de Musique de Draveil.

— 11 février à Savigny, au profit du C.I.D.P.A.

— 18 février à Choisy-le-Roi en la Cathédrale Saint-Louis.

— 25 mars à Champlan, au profit du Conservatoire de musique de Champlan.

— 31 mars à l'Agora d'Évry pour la direction des Interventions culturelles du département de l'Essonne.

— 1^{er} avril à Juvisy, au Centre culturel, au profit de la ville de Juvisy.

— 6 mai à l'hippodrome d'Évry, pour les « Olympiades européennes ».

— 20 mai, participation au Concours national de musique de l'Aiguillon-sur-Mer (Vendée).

— 27 mai à Viry-Châtillon, au profit du C.I.D.P.A.

— 10 juin à Ballainvilliers, au profit du C.I.D.P.A.



— 21 juin à Longjumeau et Champlan pour la « Fête de la Musique ».

— 24 juin à Milly-la-Forêt, pour la C.I.D.P.A.

D'autres concerts sont en cours de réalisation pour la rentrée prochaine de septembre 1990.

Au programme musical de ces concerts bon nombre d'œuvres figurant :

« Prélude en Fa », Mario Maclocchi.

« Sarabande Variée », G. F. Haendel/Dagosto.

« Inromptu en Si bémol Majeur », F. Schubert/Dagosto.

« Humoresque N° 7 », A. Dvorak/Dagosto.

« Gavotte (1793) », J.-F. Gossec/Dagosto.

« Élégie d'un jour », S. Dagosto.

« Gallantry », A. W. Ketelbey.

« Récuerdos de la Alhambra », F. Tarrega/Botte.

« Roses Trémières », S. Dagosto.

« Sérénade », F. Schubert/Dagosto.

« Symphonie en Ut (1790), Ch. S. Cattel/Dagosto.

« Le Cygne », C. Saint-Saens/Dagosto.

« Songe Fantastique », C. Guindani.

« Wiener-Konzert, K. Wolki.

« Canon », J. Pachelbel/Dagosto.

« Tarentelles napolitaines », Anonyme/Dagosto.

« L'Oca del Cairo », W. A. Mozart/Maciocchi.

« Morénita do Brazil », G. Farrauto.

« El Condor Pasa, D. A. Robles/Glaunick.

« Bardai-Czardas », M. Ausello.

« Offenbach-Mélodie », Offenbach/Linard.

Nous sommes heureux de constater que la « musique à plectres » soit appréciée des organisateurs de spectacles et que l'Ensemble instrumental à plectres de Longjumeau soit un digne représentant des « orchestres à plectres » tant dans le département de l'Essonne, que dans d'autres villes de France tout comme à l'étranger (Espagne, Allemagne, Italie, etc.) où il est sollicité. Ce bel ensemble se prépare activement aux manifestations musicales européennes dans un proche avenir.

Nous adressons toutes nos félicitations à son directeur artistique Sylvain Dagosto ainsi qu'à son président G.-W. Leconte pour tout ce qu'ils entreprennent et réalisent en faveur de la « mandoline ».

Nous lui souhaitons « bonne route » et nous serons toujours intéressés par

toutes les manifestations musicales qu'il aura à honorer.

Pierre Videau n'est plus, cependant il restera toujours présent parmi nous.

R. D.

Poitou-Charentes

Notre famille en deuil

Un soir de février, bien paisiblement, Pierre Videau nous a quittés... Conster-nation quand se répand cette sinistre nouvelle. Disparition brutale. Famille explorée. Les innombrables amis atter-rés.

Retraité de la manufacture d'armes de Châtelleraut, Pierre n'était pas de nature à rentrer dans sa coquille et à se retirer de la vie active. Bien au contraire il va pouvoir s'extérioriser, s'exprimer; tout son temps il va le mettre au service des autres.

Il va se mettre également au service de la Musique Populaire. Pendant près de 30 ans, secrétaire général de l'Har-monie Municipale dont il fut l'animateur avant de confier ce poste à son fils Michel.

Professeur de flûte à l'école de Musi-que de l'Harmonie jusqu'à la création du Conservatoire. Mais cette activité musicale locale ne lui suffisait pas, dès la création de l'Union Départementale des Sociétés Musicales, il en devient un membre très écouté du Conseil d'admin-istration; la gestion financière de l'Union lui est confiée; puis administra-teur de la Fédération des Sociétés musicales de l'Ouest et ensuite de la Fédération Poitou-Charentes. Il ne manque pas de réunion, toujours à l'avant-garde pour encourager et en-treprendre. Chaque année, dès qu'arri-vaient les mois de mai et juin, par monts et par vaux à travers le département il allait faire passer les examens de musi-que : examinateur paternel s'il en est, adoré des jeunes candidats.

Dans toutes ces activités, son carac-tère jovial lui attirait les sympathies, toujours le mot pour rire et l'histoire pour dérider. Il ne connaissait pas la colère, une boutade était là pour apai-ser.

La foule innombrable et dans laquelle on a remarqué la présence de Marcel Hélène, président de la F.M.P.C.; Robert Dhumeau, président honoraire; de Pierre Nocquet, président de l'U.D. de la Vienne assisté du secrétaire général Sabourin et du trésorier Jean-Noël Doreau et de nombreuses délégations de sociétés musicales; foule recueillie qui est venue l'accompagner pour le conduire à sa dernière demeure et tout en manifestant ainsi sa sympathie à sa femme et à ses enfants, lui a témoigné sa fidèle amitié et sa reconnaissance.

L'U.D. et la F.M.P.C. présentent à toute sa famille ses condoléances émues.

Châtelleraut

Vienne

La chorale s'envole...

Invitée pour assurer le Concert d'ou-verture du Congrès international de France-Québec (on profitera de son passage à Caraque pour inaugurer avec une délégation de la municipalité de notre ville, la rue de Châtelleraut), la Chorale mixte de Châtelleraut, très flat-tée de cette distinction va profiter de cette occasion pour faire pendant 15 jours, du 22 juillet au 5 août 1989, une tournée musicale triomphale à travers le Québec, le New Brunswick, le Canada francophone.

L'avion qui vient de franchir l'Atlanti-que (5 000 km) se pose à Québec, 1 heure seulement après avoir quitté Orly (6 heures de décalage horaire). Accueillis dans les familles canadien-nes, nos Châtellerautais vont sillonner le pays d'Ouest en Est, du Nord au Sud (3 000 km) par étapes de 200, 400, 800 km, dans un autobus peu conforta-ble. Déplacements journaliers fatigants certes, mais combien enrichissants et encourageants par l'accueil chaleureux, le succès des concerts, le régal devant ces paysages fabuleux : traversée de ce fleuve gigantesque, le Saint-Laurent, parc zoologique, village indien, chute de Montmorency, safari des baleines, etc., sans oublier les réceptions où nos choristes sont « gavés » de saumon et de homard, mais arrosés d'eau plate aux glaçons.

Pour les Québécois, pour les Aca-diens, notre Chorale châtellerautaise représente non seulement le Poitou, terre d'accueil de leurs ancêtres au XVIII^e siècle, mais la France, et reçue à ce titre par le Consul à Québec. Le ministre du Tourisme du Nouveau Brunswick honore une soirée de sa présence.

Le programme des concerts étant composé d'un choix très éclectique parmi 30 morceaux du répertoire qui vont de la polyphonie de la Renais-sance, aux chants modernes, contem-porains, sans oublier le « Jardin de la France » composé des célèbres airs populaires français, harmonisés à 4 voix par Guy Casteuble depuis : « Sur le Pont d'Avignon », « Cadet Roussel », « Mal-boroug », etc., qui soulevèrent les ac-clamations des auditeurs.

Le clou de la tournée fut évidemment le concert officiel, préambule du Congrès à Jonquières où nos chanteurs se surpassent et obtiennent un succès



bien mérité non sans avoir surpris nos amis canadiens par notre chorale mixte à Capella alors que leurs formations ne chantent qu'accompagnées d'un or-chestre.

Toutes ces pérégrinations furent nat-urellement émaillées de péripéties qui ont entretenu la bonne humeur, la jovia-lité et qui font maintenant les gorges chaudes.

Et pour conclure, voilà (en parler québécois) un petit poème d'une cho-riste, reminiscence de l'œuvre d'un poète de la Renaissance, J. du Bellay.

Heureux tous ces choristes
qui ont fait le voyage
Et, avec eux leur chef,
mais elle sans diapason
Portant dans leurs valises
toutes leurs partitions
Pour chanter le pays
aux anciens de Brouage
De Québec à Moncton
en passant par Bouctouche
Les provinces maritimes
les ont tous enchantés
En visitant Chatan,
Bathurst et Carraquet,
Ils ont gagné Jonquières
quand le soleil se couche.
Enfin prenant l'avion,
tout près du Saint-Laurent
Ils s'en vont retournés
bien vite en leur maison
En rêvant d'Acadie,
se faisant une raison
Car ceux de Saguenay
seront là dans un an.

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Alpes-Maritimes

Sainte-Cécile de la Musique et Majorettes de l'Espérance de Cannes

L'Harmonie-Fanfare de l'Espérance de Cannes, dans son souci perpétuel d'entretenir la tradition, a tenu à célé-brer la Sainte-Cécile en dépit de nom-breux aléas qui l'ont conduite à être presque seule à le faire. En outre, ce ne fut pas au cours d'un seul dimanche mais bien de deux que se déroulèrent les festivités en l'honneur de la sainte patronne des musiciens.



Le dimanche 19 novembre eut lieu l'habituelle cérémonie religieuse en musique à Notre-Dame du Suquet. En cette occasion, l'harmonie de l'Espérance de Cannes, dans un recueillement profond, interpréta trois extraits de messes d'auteurs contemporains dont les œuvres font autorité tels Coiteux et Delbecq. Se distingua également le remarquable et remarqué organiste titulaire de la paroisse Pierre-Philippe Bauzon en particulier dans une de ses célèbres improvisations. C'est sous le kiosque de la liberté, en plein centre de Cannes, que l'après-midi, l'harmonie de l'Espérance, musique officielle de la ville de Cannes, put offrir une démonstration de quelques facettes de son talent. Elle donna un concert de plus d'une heure, entrecoupé de diverses danses folkloriques provençales de l'académie Dou Miéjou, concert homogène bien que comprenant des morceaux classiques (marche de Guillaume Tell de Rossini, chant du départ de Méhul, des parades de majorettes (Costa del sol de Darling...), des morceaux de jazz, d'autres de genre avec clairons...

Le dimanche 26 novembre allait être intéressant à plusieurs titres pour l'Espérance de Cannes, en effet, en l'église Notre-Dame de Bon Voyage, elle eut le privilège d'accompagner le brillant organiste Henry Pourtau à sa demande dans un choral de Bach et d'autres morceaux religieux de haute tenue. Gageons que cette première expérience avec un orgue qui remporta un vif succès et rencontra toute la satisfaction de maître Pourtau pourra être renouvelée avec profit pour chacun, non seulement à la prochaine Sainte-Cécile mais, également en plusieurs circonstances au cours de l'année.

Réjouissons-nous donc de cette émergence de l'harmonie de l'Espérance de Cannes dans un domaine musical qui, *a priori*, n'était pas tout à fait le sien.

L'Espérance de Cannes Concert du 18 mars 1990

Le printemps marque habituellement le signal à d'heureuses réjouissances. De fait, l'Espérance de Cannes choisit ce moment pour son traditionnel concert. Traditionnel car fixé depuis de longues années à l'avance, il est le lieu de retrouvailles pour anciens et jeunes musiciens. Tradition soit, mais aussi nouveauté car au fil des ans, le programme s'est peu à peu modifié pour arriver à une homogénéité quasi parfaite entre marches, morceaux de jazz, et transcriptions d'œuvres classiques. Ainsi, furent aussi bien joués, sous la direction de Georget Daumas (assisté du trompettiste Frédéric Borri, le sous-chef adjoint Richard Catalanotti étant souffrant), l'« Ouverture de Car-

men », que « La Fille du régiment », ou « In the mood ». Furent aussi exécutés : « 76 trombones », en ouverture; 2 marches avec clairons « Made in France », « The Chairman »; 2 paso dobles « Primero torero », « Del remo »; 2 marches de genre « Sons of the brave », « Lève-toi et marche »; et différents autres morceaux comme « Lasso », « La Marche Guillaume Tell », « Atlanta », « Newlook American patrol ». Il faut aussi signaler trois morceaux de choix avec une transcription de la 40^e Symphonie de Mozart « Varieties in blues » en jazz avec une orchestration flamboyante, un pot-pourri des valse de Strauss, « Rendez-vous chez Strauss », et un arrangement de musiques de films de sciences-fiction, Star Trek, La Guerre des Étoiles et Superman, « Where no man has gone before » où en plus de l'harmonie se fit remarquer la section percussion — timbales, xylophone, batterie, et petites percussions. Autre nouveauté, une touche folklorique fut ajoutée avec le groupe espagnol Las Ibericas dansant un paso doble (Del Remo) interprété par la musique. N'oublions pas non plus la très bonne performance du groupe de majorettes, dirigé par sa capitaine Myriam Masoero.

L'Espérance nous a donc confirmé l'opinion que l'on avait pu se forger d'elle lors, entre autres, des festivités pour le bicentenaire de la Révolution où elle avait joué de concert avec l'orchestre régional P.A.C.A. (direction P. Bender), sous l'impulsion de ses chefs Georget Daumas et Richard Catalanotti.

Assistaient à ce concert M. Martello, représentant de M. le Maire de Cannes, Mme Kumor, conseillère municipale, M. Oudin, trésorier de la fédération musicale des A.-M. et M. Milella, directeur de l'accordéon club.

Congrès de la Fédération départementale du Vaucluse

Répondant à l'invitation du président de l'Union musicale sarriannaise Jean-Pierre Merindol, la Fédération départementale des Sociétés musicales et chorales du Vaucluse a tenu son congrès annuel à Sarrians les 24 et 25 mars. Dès 9 h 30, malgré le changement d'heure, les participants étaient réunis dans la salle des fêtes de cette ville. Quarante-quatre sociétés sur les quarante-sept que regroupe la Fédération y étaient représentées.

Après un mot de bienvenue du Président de l'Union musicale le président fédéral Georges André ouvrit cette assemblée générale en insistant sur le rôle difficile et délicat des présidents des Sociétés musicales, sur celui de nos ensembles dans le tissu social et

sur le travail appliqué et bien conduit, producteur de résultats efficaces qui se traduiront par une valorisation de nos sociétés souvent, à tort, considérées avec quelque mépris.

Il mit en valeur, également le rôle du chef, responsable du choix des morceaux, de leur exécution et de la bonne marche de la formation tant sur le plan humain que dans le domaine artistique.

Le secrétaire général Grégoire Metaxian détailla brillamment le compte rendu d'activités. Le trésorier Thierry Agueda présenta un rapport financier satisfaisant et reçu « Quitus » des commissaires aux comptes. Ces deux rapports ont été adoptés à l'unanimité.

Suivit un débat au cours duquel les participants furent invités à donner leur opinion sur les différentes activités de la Fédération.

Étaient présents aussi à cette assemblée M. André Rey, maire de Sarrians; Paul Courtial, président régional et vice-président de la C.M.F.; Jo Chappe, président de la Fédération des Bouches-du-Rhône.

Une importante remise de médailles, allant de la médaille d'encouragement à celle de vétérans avec étoile a clôturé remarquablement cette réunion. Suivant une tradition bien établie maintenant cette assemblée avait été précédée d'une brillante soirée musicale le samedi à laquelle participaient la Philharmonique mazannaise sous la direction de Jean-Louis Montagard, l'ensemble à vents du Conservatoire municipal de Carpentras, dirigé par Michel Testenièrre, l'Harmonie des Enfants de la Nesque de Pernes conduite par Lucien Magny, la Chorale mixte Cantepèrdrix de Mazan animée par Raymonde Conil, signataire de l'harmonisation de plusieurs des chants interprétés.

L'Union musicale sarriannaise, dirigée par Raymond Bianchini était à l'honneur le dimanche matin à l'apéritif concert qui suivit l'assemblée générale et le repas amical se termina par une brillante prestation des « All Midi Stars », formation réduite du Comtat Swing Band de Carpentras, dirigée par André Simon.

Le Congrès 1991 se tiendra à l'Isle-sur-Sorgue à l'invitation de la Fanfare l'Avenir l'Islois, présidée depuis un demi-siècle par M. René Reboul. Plusieurs sociétés de cette région du département ont déjà été pressenties pour en assurer l'animation musicale.

Georges André
Président

Un grand personnage de la vie musicale nous a quittés

Décès de Jean-Pierre Malfait

Président honoraire de la Fédération des Sociétés musicales dauphinoises



Jean-Pierre Malfait est né à Lille le 22 novembre 1920 dans une famille de musiciens, son père étant chef de fanfare d'un bataillon de chasseurs à pied.

Après avoir débuté ses études musicales au conservatoire de Lille, il suit son père muté à Nancy où il obtient un 1^{er} Prix de Conservatoire en solfège et hautbois.

En 1939, il s'engage comme volontaire. Puis, revenu en zone libre, il obtient un 1^{er} Accessit d'harmonie et un 1^{er} Prix de hautbois à l'unanimité au Conservatoire de Lyon. Sa carrière militaire ne s'arrête pas là, il devient chef de fanfare des troupes coloniales en 1942. C'est également en 1942 qu'il épouse Rose-Marie Barthélémy avec laquelle il élèvera 7 enfants. Il est affecté au 2^e Régiment d'Infanterie Coloniale basé à Perpignan en qualité de sous-chef de musique. Il participe à la libération avec le 101^e génie et, la paix revenue, il sert successivement au Tchad, à Brazzaville dans la musique des Troupes d'Afrique équatoriale française et au Laos, à Ventiane, comme conseiller musical du Roi. Il termine sa carrière militaire à la musique principale des Troupes de Marine à Paris, 1957.

C'est à cette date qu'il prend la direction de l'Harmonie de Tullins et crée l'École de Musique avec pour objectif la formation des jeunes. Son action va largement dépasser le cadre communal.

L'Union départementale des sociétés musicales de l'Isère en fait son directeur technique. Sous son impulsion, se créent des écoles de musique de sociétés avec leurs corollaires : des formations d'orchestres d'élèves appelées « formation junior ». C'est ainsi qu'en 1960 se déroule à Tullins, le premier festival international de formations juniors. En 1967, Jean-Pierre Malfait organise à Tullins, le premier festival international de formations juniors se déroulant en France. Début 1969, il prend la présidence de l'Union départementale des sociétés musicales de l'Isère, fonction qu'il assumera jusqu'en 1983. Sur le plan professionnel, de 1970 à 1980 il assume les fonctions de Directeur du Conservatoire municipal de

Gap. En 1972, il crée la colonie musicale de l'Union départementale ainsi que de nombreux stages de perfectionnement pour les jeunes musiciens.

Véritable entraîneur d'hommes, le mérite de Jean-Pierre Malfait est d'avoir donné aux jeunes le goût de l'effort dans la recherche d'un idéal : la Musique. Jean-Pierre Malfait était titulaire de :

- la médaille commémorative 1939-1945;
- la croix du combattant 1939-1945;
- la croix de Guerre 1939-1945;
- la médaille militaire.

Son dévouement à la cause musicale lui avait valu d'être promu Chevalier des Palmes académiques et Chevalier de l'Ordre national du Mérite.

La Confédération Musicale de France renouvelle ses affectueuses condoléances à Mme Malfait et ses enfants.

Une belle conclusion municipale de l'année 1989 pour l'Harmonie municipale de Chambéry

Après une année laborieuse, principalement marquée par le concert de printemps au théâtre Charles Dullin de Chambéry, les déplacements d'Albstadt-Onsmettingen (R.F.A.) et de Turin, l'Harmonie municipale de Chambéry a terminé ses activités 1989 par une série de quatre concerts de Noël en Haute-Savoie, Isère et Savoie. Le dernier de ces concerts donné le dimanche 17 décembre, en la cathédrale de Chambéry avec le concours de l'Ensemble musical chambérien (orchestre à cordes), de la Maîtrise métropolitaine, a bénéficié du concours exceptionnel de l'organiste allemand Herbert Herlin, directeur de l'Harmonie de Chambéry.

Harmonie municipale de Chambéry.



Le concert fut un véritable succès. Un public estimé à 1 300 personnes avait répondu à l'invitation de l'harmonie municipale pour ce concert de Noël. Dans la vaste nef de la cathédrale absolument comble, groupé autour de M. le ministre Louis Besson, maire de Chambéry, l'assistance par ses applaudissements fournis et soutenus, donna aux organisateurs et aux musiciens, cette belle récompense qu'apporte la satisfaction de l'exécution de qualité d'un programme travaillé très sérieusement.

Enfin ce concert bénéficiait du concours exceptionnel de l'organiste Herbert Hoffmann; la magistrale démonstration de son art lui valut d'être lui aussi très longuement applaudi.

Loire

A la portée des enfants

Chacun sait que le marché de l'édition musicale abonde de méthodes de solfège en tous genres. Et pourtant, celle que M. Gérard Gieslik, jeune et dynamique professeur, membre de la commission artistique de la Fédération, est sur le point de faire imprimer diffère singulièrement de tout ce que les enseignants ont utilisé jusqu'à présent.

Estimant que l'on a trop tendance à séparer l'initiation de l'apprentissage musical, M. Gieslik propose en effet d'amener les enfants au langage de la

musique par le biais d'un conte, l'histoire du magicien Papy Do, propriétaire d'une grande maison en pierre dont les quatre niveaux symbolisent une portée; un jour, Fa (facétieux gamin) pousse la grille de la propriété et demande à visiter les étages. Avec l'aide d'une formule magique (dièse ou bémol), d'un merle grand amateur de cerises rondes, noires... ou blanches, sans oublier Mémé Mi, le professeur Tournesol et autres Sissi, il y parviendra avec la complicité volontaire des enfants entraînés eux-aussi dans un tourbillon de rythmes et de ritournelles magiques. Le suspense permanent avive l'intérêt de l'enfant et ainsi chaque séance est attendue avec impatience.

L'auteur s'explique : « Ce livret se veut surtout un tremplin permettant de tirer le meilleur de la spontanéité et surtout des possibilités indéniables affichées par les enfants dans le domaine de la musique. D'ailleurs l'Éducation nationale et plusieurs A.D.D.I.M. commentent à s'intéresser à ma méthode. »

Alors souhaitons de tout cœur à Gérard Cieslik de se voir rapidement éditer, tant l'originalité de son entreprise conjugue à la passion et au savoir qui l'animent le méritent.

A l'Harmonie de la Chazotte

En ce samedi 2 décembre, l'Harmonie de la Chazotte au grand complet (et sans emprunts extérieurs) fêtait sa patronne Sainte-Cécile en l'église de La Talaudière.

Elle interprétait pour commencer le canon de Pachelbel puis pendant l'office deux concerto où Mireille Fivre à la flûte et Christine Per au hautbois firent apprécier leur talent de soliste. La cérémonie fut clôturée par la célèbre marche de Tannhauser où le pupitre de trompettes fit vibrer les voûtes de l'édifice aussi fort que le tonnerre d'applaudissements qui salua la fin de ce concert.

Félicitons sans restriction tous les musiciens depuis le chef Jean-François Bonura jusqu'aux deux jeunes derniers entrés, Béatrice Poyet et Emmanuel Mure, qui pour leur première participation affichent déjà de solides dispositions. Les musiciens se rendaient ensuite Salle Paul Roux où était servi l'apéritif traditionnel.

Le président A. Gay entouré de M. Hugon, premier adjoint et du représentant de la Fédération musicale prenait la parole et faisait une rétrospective de l'année écoulée fort bien remplie.

Ce fut d'abord le 15 avril, le concert de printemps avec le groupe « Jeunesse et Chansons » de Sorbiers; puis le 22 avril le splendide « Son et Lumière » organisé par la municipalité

avec le concours des sociétés locales sur le thème de « La Révolution ». Le 6 mai, la retraite aux flambeaux toujours « révolutionnaire » sillonnait les rues de la ville; le 25 mai l'Harmonie animait la journée des artisans au parc. Le 18 juin, elle emmenait la retraite aux flambeaux pour la fête patronale de Sorbiers. Le 24 juin, elle était présente à l'inauguration de la nouvelle mairie de La Talaudière; le 23 juin, elle fêtait dignement la musique en donnant un concert dans un quartier de la ville. Le 9 septembre, l'Harmonie effectuait sa sortie annuelle en Ardèche et le 28 octobre prêtait son concours pour l'inauguration des bâtiments municipaux de Sorbiers; elle terminait l'année par ses deux messes de Sainte-Cécile à l'Étrat et à La Talaudière. Si l'on ajoute les cérémonies officielles (19 mars, 8 mai, 18 juin, 14 juillet, 11 novembre), ce fut une année bien remplie.

Le président brossait ensuite les grandes lignes de 1990. Il notait également la bonne marche de l'école de musique et de ses 167 élèves sous la direction de M. Lucien Fivre.

Il clôturait en remettant à Yves Jaboulay, archiviste, la médaille de la Fédération pour 15 ans de service ainsi que de belles fleurs à son épouse.

Bref, Sainte Cécile 1989, un grand millésime réussi à tout point de vue et à marquer d'une pierre blanche.

Festival de La Pacaudière

La société musicale de La Pacaudière (Fédération de la Loire) organise les 30 juin-1^{er} juillet 1990 à l'occasion de son centenaire un grand festival de musique. Vingt-deux sociétés, soit 1 000 musiciens environ y participent avec, en particulier la Musique de l'Air de Dijon et la Fanfare de Gland (Suisse).

Le samedi 30 juin auront lieu :

- à 15 h 30, les concerts de quartier;
- à 20 h 30, un grand concert de gala, à l'église avec le concours de la Fanfare du Gland;

- à 22 heures, la nuit du centenaire, animée par le grand orchestre de variétés J.-C. Allain.

Le dimanche 1^{er} juillet :

- à 8 h 30, le congrès;
- à 10 heures, une messe chantée avec la participation de l'ensemble vocal de Roanne;

- à 11 heures, la cérémonie officielle en présence des autorités;

- à 14 heures, un défilé suivi de l'exécution du morceau d'ensemble;

- à 15 heures, un grand concert avec « la Musique de l'Air », la fanfare de gland ainsi que des sociétés de la région roannaise.

Nous souhaitons à la société musicale à la Pacaudière, beau temps et plein succès.



Guadeloupe

Assemblée générale du 14 janvier 1990

Le 14 janvier 1990, s'est tenue à la cantine municipale de Baie-Mahault, la 6^e assemblée générale de la Fédération régionale des sociétés musicales et folklorique de la Guadeloupe.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1) Mot du Président
- 2) La parole est aux invités d'honneur
- 3) Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale
- 4) Rapport moral
- 5) Rapport financier
- 6) Rapport des commissaires aux comptes
- 7) Nomination officielle de Mme Renée Nuissier, au poste de responsable du Twirling
- 8) Rapport culturel
- 9) Renouvellement du tiers sortant
- 10) Questions diverses

a) Étaient présents : Associations :

L'Étoile d'Or de Baie Mahault; La Fanfare de Baie Mahault; La Fanfare de Capesterre Belle Eau; L'Écho de l'archipel; La Lyre guadeloupéenne; Jeunesse du Nord d'Anse Bertrand; L'Hibiscus d'Anse Bertrand; Sonis Club des Abymes; Ensemble musical Jacques Gallieni; Avenir « Majorettes » de Vieux Habitants; Avenir « Batterie Fanfare » de Vieux Habitants; La Chorale de Prise d'Eau-Petit Bourg; Les Majorettes de Capesterre Belle Eau; L'Anthurium de Pointe-à-Pitre; Le Caraïbe Jazz Ensemble des Abymes; La Lyre Mornaliennaise; Groupe Sonis de Port-Louis; Comité de Quartier de Boissard des Abymes; L'Orchidée de Pointe-à-Pitre; École de musique d'Anse Bertrand; L'Étoile de l'Est de Sainte-Anne; Avenir Jeunesse de Doubs-Abymes; Univercial du Gosièr; soit 23 associations.

Étaient absents : Associations :

Les Traits d'Union de Capesterre Belle Eau; Baillif Awmony de Baillif; La Fanfare de Trois Rivières; soit 3 associations.

b) Conseil d'administration
Étaient présents :

Mmes Losio-Pajaniandy Gladys, membre; Jack-Roch Yvane, trésorière; Chamougoung Marcelle, membre; Reine Eutrope, membre.

MM. Dauberton Robert, président; Dursus Justin, 1^{er} vice-président; Leonidas Robert, 2^e vice-président; Foucan Alexandre, 3^e vice-président; Bernadin Paul, secrétaire; Vulgaire Robert, chargé de missions; Pierre-Marie Antoine, membre; Gros Philippe, administrateur général; Bardail Roger, membre; Varieux Emmanuel, membre; Gordien Aristide, membre; Alphonse Philippe, membre.

Étaient absents :

Mlle Catalan Sonia, secrétaire adjointe; Pelmar Gina (excusée), membre. M. Varin, Daniel, trésorier adjoint.

c) Invités :

Mme Pioche, représentant le maire de Pointe-à-Pitre; M. Félix Proto, président du Conseil régional; M. Georges Bredent, Conseiller régional, délégué à la Fédération; M. Gane, Adjoint au maire de Baie Mahault; M. Thévenon, représentant le directeur de la Jeunesse et des Sports.

Il est 10 heures, le quorum étant atteint, le président ouvre la séance. Avant de traiter le premier point de l'ordre du jour, il fait procéder à l'appel des associations présentes.

1^{er} point : Le président après avoir demandé à l'assemblée d'observer une minute de silence en mémoire des regrettés disparus : MM. Norbert Mado, premier président de la Fédération et René Bregmestre, musicien à l'Orchestre fédéral, présente des traditionnels vœux de bonne année à tous les participants.

M. Dauberton exprime ensuite sa reconnaissance à tous les responsables pour l'esprit de collaboration dont ils ont toujours fait preuve. Il remercie très vivement tous ceux qui ont bien voulu prêter leur concours pour la réalisation de cette Assemblée générale :

— M. le maire de Baie-Mahault, son épouse, ainsi que les responsables culturels de la commune, pour la mise à disposition de la salle; M. Félix Proto, qui a donné son accord pour assurer la présidence d'honneur de l'Assemblée, et qui a tenu à y être présent malgré ses multiples obligations.

Le président poursuit en donnant les raisons qui l'ont poussé à choisir la commune de Baie-Mahault.

Il a tenu à rendre hommage à feu M. Norbert Mado, premier président de la Fédération.

Il a voulu rassembler au sein de la Fédération, les associations de toutes les communes avoisinantes et renouer les liens entre la population de Baie-Mahault et la Fédération.

Après avoir rappelé le but de la Fédération, le président fait part à l'assemblée de son optimisme quant à la création d'une école régionale de musique, de danse, de théâtre et d'art plastique,

projet que le Conseil Régional a inscrit au rang des priorités à court terme de sa politique culturelle.

Pour terminer, M. Dauberton souhaite que la Fédération prenne part à toutes les décisions qui seront relatives à cette structure pédagogique.

2^e point : La parole est aux invités d'honneur.

Premier intervenant, M. Bredent : Après avoir adressé ses vœux de bonne année à l'assistance, M. Bredent souligne l'importance de l'assemblée générale qui a pour but de renforcer la Fédération. M. Bredent estime que celle-ci ayant dépassé le cap des 5 ans, a atteint sa majorité.

Dans ses déclarations, M. Bredent insiste beaucoup sur le sérieux de la Fédération, il cite pour cela sa participation au congrès annuel de la Confédération musicale de France, la tenue de ce Congrès à La Guadeloupe en 1992, l'aide et le soutien que lui a accordés le Conseil régional, surtout dans son projet de création d'une école de musique de haut niveau : structure qui permettra aux jeunes d'acquérir des bases solides en musique et qui débouchera certainement sur l'emploi.

Deuxième intervenant, M. Proto : M. Proto, présent en tant que président d'honneur, salue l'assemblée et félicite M. Bredent pour son intervention au cours de laquelle, il a retracé la politique de la région envers la Fédération.

M. Proto aimerait que la Fédération lui donne son avis sur la conception de l'école de musique, car affirme-t-il, c'est une structure difficile à réaliser.

M. Proto, contraint de se retirer car invité à participer à d'autres manifestations souhaite que les travaux de l'assemblée générale se poursuivent avec sérénité.

Troisième intervenant, M. Gane : Adjoint au maire de Baie-Mahault, M. Gane répète l'importance que revêt à la Guadeloupe une structure telle que la Fédération musicale.

Il espère que grâce à ses initiatives, la musique progresse. Il souhaite enfin, une bonne suite aux travaux.

Quatrième intervenant, M. Thévenon : Représentant le directeur de la Jeunesse et des Sports, comme ses prédécesseurs, M. Thévenon souligne l'importance de la Fédération, il cite un de ses derniers projets : la création d'un centre de vacances à dominante musicale. Il fait remarquer toutefois, que les enfants étant des clients difficiles, un tel projet exige de la compétence. M. Thévenon souhaite du courage à tous et une bonne suite des travaux.

Cinquième intervenant, Mme Pioche : Représentant le maire de la ville de Pointe-à-Pitre, Mme Pioche, après avoir présenté les excuses du maire de



la ville de Pointe-à-Pitre, adresse ses vœux de bonne année à l'assemblée, félicite la Fédération pour tout le travail qu'elle a déjà accompli et souhaite que les travaux soient fructueux.

3^e point : Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale.

Le procès-verbal est lu par Mme Losio-Pajaniandy.

Mise en discussion : Intervention de Mme Geloto, présidente de l'Union guadeloupéenne. Mme Geloto, après avoir salué le président du Conseil régional et celui de la Fédération musicale, réaffirme ses bonnes intentions à l'égard de la Fédération et porte une rectification au procès-verbal. « L'Union sportive et culturelle de France, précise-t-elle, lui a demandé de ne pas signer la convention passée entre le Conseil régional et la Fédération musicale, mais n'a pas refusé son adhésion à la Fédération, comme le dit le procès-verbal. Elle déclare ensuite que le Twirling étant un sport, la Fédération ne devrait pas s'en occuper. »

M. Dauberton confirme les termes du procès-verbal, M. Foucan, afin d'éviter toute polémique suggère que cette discussion soit reprise aux questions diverses.

Le procès-verbal est mis aux voix et accepté à l'unanimité, moins quatre abstentions.

4^e point : Rapport moral présenté par le secrétaire fédéral.

Après avoir défini le mot « Fédération » et expliqué en quoi consistent de nos jours les fédérations, M. Bernadin a donné les raisons pour lesquelles il est souhaitable que les associations se groupent en Fédération. Au cours de son rapport il s'est interrogé sur le travail accompli par la « Minerve » après dix ans d'existence et sur l'avenir de la musique qui a plutôt tendance à stagner actuellement en Guadeloupe.

Faisant allusion au Congrès de la Confédération musicale de France en 1992 et à l'Europe, M. Bernadin a invité chacun à sortir de son immobilisme et de son insouciance, afin d'affronter cet avenir avec toutes les chances de réussite.

Pour terminer, M. Bernadin a insisté sur le renforcement de la Fédération, renforcement qui ne pourra contribuer à l'épanouissement de celle-ci que si nous rejetons la discorde, et que nous nous unissons dans la poursuite d'un seul but : l'essor de la musique dans notre département.



Le procès-verbal est mis en discussion, aucune intervention n'est faite, il est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

Après la lecture du rapport moral, les travaux sont interrompus par un intermède sportif et musical au cours duquel l'assemblée appréciera une exhibition des jeunes majorettes de Baie-Mahault, et un enregistrement du Caraïbe Jazz Ensemble.

5° point : Rapport financier.

Au cours de son rapport, Madame Jack-Rock ne manque pas de mettre en évidence l'impossibilité pour la Fédération de fonctionner sans les subventions du Conseil régional. Elle souhaite que dans l'avenir les Associations affiliées montrent plus d'assiduité dans le paiement de leurs cotisations.

Pour l'année écoulée, le résultat est le suivant :

Total des recettes	148 400,86 F
Total des dépenses	141 809,47 F
Solde créditeur	
à la banque	6 591,39 F

Le rapport financier est mis en discussion, après que la Commission de contrôle ait donné quitus à la trésorière.

M. Labord voudrait savoir pourquoi les 775 F versés par l'Écho de l'Archipel ainsi que les 191 F d'excédent de l'an dernier ne sont pas mentionnés dans le compte financier ?

La trésorière répond qu'elle a fait entrer cette somme de 775 F dans la rubrique « Cotisations », sans donner de détail. D'autre part, s'agissant de l'excédent de 191 F, aucune facture relative à cette somme n'a été retrouvée donc elle n'a pu faire l'objet d'explication précise.

Le rapport est mis aux voix, il est adopté à l'unanimité moins 1 voix.

6° point : Nomination officielle de Mme Nuissier au poste de responsable du Twirling.

L'Assemblée vote et accepte cette nomination à l'unanimité.

Avant de commencer son rapport, Mme Nuissier précise qu'ayant pris sa retraite après quarante-trois ans de service en temps qu'enseignante, elle a jugé nécessaire de rester au service des enfants. C'est ainsi qu'elle a accepté sur proposition de M. Dauberton, de prendre en main, à la Fédération, la section twirling, qui tombait en désuétude. Cette décision l'amena à démissionner de l'Union guadeloupéenne où elle se sentait inutile. Mme Nuissier après avoir expliqué ce qu'est le twirling, demande au président de faire parvenir à l'Union guadeloupéenne un document stipulant le but et la composition de la Fédération.

M. Dauberton répond, que la Fédération n'adressera de documents à qui que ce soit; tous ceux qui veulent des informations sur son fonctionnement devront s'en rapprocher.

En débutant son rapport, Mme Nuissier remercie d'abord le président Dauberton de toute la confiance qu'il lui a accordée. Elle poursuit en insistant sur les grandes qualités qui doivent régner dans les Associations : la psychologie et l'amour du prochain. Elle énumère ensuite les manifestations qui ont été programmées et réalisées par la Fédération :

— Organisation à Caspeterre-Belle-Eau, le 26 novembre 1989, de la fête de la musique qui a connu un vif succès.

— Deux stages de twirlers : l'un à Vieux-Habitants, l'autre au Collège de Boisripeaux (Abymes), ces deux stages ont permis à toutes les participantes de parfaire leurs connaissances, afin de fournir de meilleures prestations lors des rencontres et des fêtes.

Pour terminer, Mme Nuissier lance d'abord un appel en direction du Conseil régional, du Conseil général, de la Jeunesse et des Sports, afin que la Fédération puisse bénéficier de subventions suffisantes, lui permettant de mettre son programme à exécution, puis elle remercie tous ceux qui, par leur contribution et leur dévouement ont permis la réalisation des stages.

Après la lecture du rapport de la Commission twirling, les majorettes de Pointe-à-Pitre offrent en intermède une magnifique prestation.

7° point : Rapport culturel.

Ce rapport est présenté par le responsable culturel, M. Vulgaire.

M. Vulgaire présente d'abord ses vœux de bonne année à l'assistance et promet d'entretenir l'Assemblée sur trois points :

- la section musicale;
- la section twirling;
- la vie culturelle de la Fédération.

Puis il laisse à M. Gros, responsable musical, le soin de présenter l'aspect actuel de l'orchestre fédéral.

Selon M. Gros, il manque au sein de cette formation qui comporte pour l'heure 42 membres, des instruments importants qui devraient assurer son équilibre. M. Gros souhaite que ces vides soient comblés par la venue de nouveaux musiciens afin que la Fédération dispose d'un orchestre performant.

M. Vulgaire poursuit en signalant quelques faits marquants de l'activité de la Fédération; retenons entre autres :

- la participation au F.E.S.T.A.G. des majorettes affiliées à la Fédération;
- la participation d'une sélection de tambours aux festivités du bicentenaire;
- la fête de la musique célébrée le 26 novembre à Caspeterre-Belle-Eau.

Pour terminer M. Vulgaire donne un aperçu du programme de 1990 qui prévoit des stages de perfectionnement pour les twirlers et des séminaires pour les chefs d'orchestre.

Le rapport culturel est mis en discussion.

M. Parize intervient et demande pourquoi le programme de 1990 n'est pas entièrement inclus dans le rapport.

M. Vulgaire répond qu'il attendait le rapport des différentes commissions.

Le rapport culturel est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

Avant de passer au point suivant, des diplômes et médailles ont été remis à des anciens musiciens de Baie-Mahault :

— MM. Arnaud Descorbin et Georges Cesarin

- M. et Mme Confac
- M. Teotus

tous membres fondateurs de la Fédération.

8° point : Renouvellement du tiers sortant.

Les sortants sont les suivants : Mmes Jack-Roch Yvane; Losio-Pajaniandy Gladys; MM. Pierre-Marie Antoine; Foucan Alexandre; Dursus Justin.

Mme Kabel, étant la seule candidate.

Les résultats du vote sont les suivants :

Votants : 18; Inscrits : 19; Bulletins nuls : 4.

Ont obtenu : Mme Jack-Roch Yvane, 13 voix, Mme Losio-Pajaniandy Gladys, 14 voix, M. Pierre-Marie Antoine, 9 voix; M. Foucan Alexandre, 13 voix; M. Dursus Justin, 13 voix; Mme Kabel (non élue), 8 voix.

Les cinq sortants sont donc confirmés dans leur fonction.

9° point : Questions diverses.

M. Edmond adresse ses félicitations à la Fédération et aux Associations affiliées. Il fait part de son hésitation à rallier cette fédération, vu la situation confuse dans laquelle il se trouvait; maintenant qu'il s'est décidé, il reste à ses côtés et lui souhaite une longue vie.

M. Parize souhaite que l'orchestre de la Fédération se confirme et qu'un programme de répétition soit définitivement mis sur pied, afin qu'il soit fin prêt pour 1992.

M. Abome fait état de sa longue carrière musicale et cite les anciens musiciens avec qui il a travaillé.

Après avoir fait brièvement l'historique de la Fédération il rend honneur à M. Dauberton, et souhaite que notre Fédération continue dans la bonne voie qu'elle a choisie.

Rapport moral Guy Meissonier, secrétaire général

Monsieur le Député, Président du Conseil du Haut-Rhin, Président de l'Union des Fédérations musicales d'Alsace,

Mesdames, Messieurs,
Chers Amis,

C'est un honneur pour moi de présenter pour la 2^e fois le rapport moral sur les activités de la C.M.F. pour l'année écoulée.

Nous sommes aujourd'hui réunis à Strasbourg, capitale alsacienne et européenne pour notre 89^e Congrès, qui est le deuxième congrès décentralisé de la C.M.F.

Je vous rappelle que l'Assemblée générale de 1991 aura lieu dans le Var, accueillie par la région Provence-Alpes-Côtes d'Azur à Hyères-les-Palmiers.

Je vous remercie par avance de votre attention.

Cette année encore, comme vient de vous en faire part le Président André Petit, notre Association a connu des moments de peine et de deuil, avec la disparition d'un certain nombre d'amis : MM. Roger Thirault, Jean-Pierre Malfait, Paul Dauchy et Ernest Wiart.

Par ailleurs, des amis de la C.M.F. nous ont quittés comme Henri Sauguet, compositeur français de renommée mondiale et Maurice Fleuret, notre directeur de la Musique et de la danse de 1981 à 1986, qui éprouvait pour la C.M.F. de l'intérêt et de l'amitié. Je n'oublierai pas enfin tous les musiciens connus ou inconnus qui nous ont quittés durant cette année.

Voilà bientôt deux ans que le siège de la C.M.F. a été transféré dans les locaux du 103, boulevard Magenta. Notre personnel travaille à présent dans des conditions idéales sans comparaison par rapport aux bureaux de la rue La Fayette. Le Conseil d'administration et les Commissions de travail se réunissent dans des conditions bien meilleures qu'auparavant. Par ailleurs, nous avons procédé à l'achat de matériel destiné à optimiser le travail du secrétariat administratif : machine à traitement de texte, machines électroniques, mobilier de bureau... Ces achats constituaient des dépenses nécessaires pour offrir de meilleures conditions de travail, profitables à tous.

Le Conseil d'administration s'est réuni le 18 mai, le 29 juin, le 18 septembre et le 7 décembre 1989 ainsi que le 22 mars 1990. La réunion du 7 décembre a eu lieu à Mâcon, à l'invitation des Éditions Robert Martin et a donné lieu à des échanges fructueux sur le répertoire et les problèmes d'édition. Il faut remercier les Éditions Martin et no-

tamment son directeur artistique, Paul-Louis Martin, d'avoir pris cette initiative qui nous a permis, pour la première fois, de décentraliser le Conseil d'administration; une deuxième proposition pourrait émaner de notre nouvel imprimeur à Montligeon.

Par ailleurs, un certain nombre de commissions ont été mises en place par le Conseil d'administration et ont travaillé. Cette année 1989 a vu la naissance de notre nouvelle Commission culturelle, présidée par Ida Gotkovsky et qui compte également parmi ses membres Désiré Dondeyne, Serge Lancen et Ferdinand Koch. Le président André Petit et Ida Gotkovsky vous parleront, cet après-midi, des travaux de cette commission.

D'autres thèmes ont été abordés :

Le statut des chefs de musique (17 octobre 1989-18 janvier 1990). Recherche d'une équivalence avec les indices du certificat d'aptitude et le D.A.A.S.M., selon l'importance de la ville. Proposition d'accord avec l'Association des maires de France. Aujourd'hui il serait souhaitable que soit mise en place une **commission d'élus**, nationaux ou locaux, qui, en même temps, soient des élus de la C.M.F. (Présidents d'Union départementale ou de fédération régionale, Présidents d'associations) pour traiter l'ensemble de ces problèmes.

La Commission administrative a été très active pendant cette année. Elle a travaillé sur les problèmes suivants :

— **L'édition et la mise en place de la S.A.R.L. « C.M.F. Diffusion ».** Travail sur les œuvres éditées et sur le répertoire. Mise en place juridique de la S.A.R.L. : élaboration des statuts et de l'objet social; réflexion sur les problèmes posés par le journal. Recherche d'un nouvel imprimeur; changement de l'entreprise de routage; prise en charge par les services de la C.M.F. de la gestion du fichier des abonnés.

— **Le statut et la classification du personnel.** Cette commission s'est réunie le 22 juin, le 12 novembre, le 18 décembre 1989 ainsi que le 13 janvier et le 22 mars 1990.

— **La Commission du bicentenaire** s'est réunie les 22 mai, 15 juin et 18 septembre 1989. Elle a travaillé sur l'organisation des journées du 23 et 24 septembre 1989. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détail à la fin du rapport moral.

— **Les commissions pédagogiques** pour le choix des morceaux d'examens se sont tenues, comme l'année dernière, en collaboration avec la F.N.U.C.M.U.

- 18 septembre : trompette, cor, trombone, tuba
- 19 septembre : clarinette, flûte, basson, hautbois
- 21 septembre : piano, orgue, saxophone, batterie-jazz, percussions
- 25 septembre : harpe, guitare
- 26 septembre : violon, violon alto
- 28 septembre : violoncelle, contrebasse
- 2 octobre : flûte à bec, accordéon
- 23 novembre : chant

Par ailleurs, se sont réunies les commissions chargées du choix des morceaux de concours :

- 1^{er} juin : batteries-fanfares
- 7 septembre : orchestres d'harmonie
- 8 septembre : orchestres de fanfare, orchestres à plectres
- 11 septembre : orchestres d'accordéons, Big Band
- 12 septembre : chorales
- 14 novembre : orchestres symphoniques

Enfin, la commission de la Formation musicale s'est réunie le 14 septembre sous la présidence de M. André Petit.

Cette énumération a peut-être été un peu longue mais je crois qu'elle démontre l'ampleur du travail accompli tous les ans à la C.M.F. en faveur de nos musiciens et de nos élèves.

La politique financière et budgétaire de la C.M.F. a été étudiée par la Commission des finances les 13 janvier 1990 et 22-23 mars 1990. Elle vous sera présentée par notre trésorier, M. Lorieau, qui a accompli, comme vous pouvez vous en apercevoir, un travail exemplaire.

La C.M.F. continue à travailler au sein des grandes associations nationales ou internationales : Conseil supérieur de la Musique, Comité national de la musique, U.N.A.V.A.C., C.E.N.A.M.

D'autre part le président André Petit a rencontré le président de la C.I.S.M., M. Friedrich Weyermüller le 24 novembre 1989 ainsi qu'une délégation de l'Union du Grand Duc Adolphe, Fédération musicale du Luxembourg le 8 mars 1990. Il s'est rendu au Congrès de la Wasbe, à Kerkrade, en juillet 1989.

Nous entretenons toujours de bonnes relations avec le ministère de la Culture, direction de la musique et de la danse, qui est présent régulièrement dans nos Conseils d'administration. Par ailleurs, nous avons été reçus le 27 juillet par M. Chetrit, chef du Département de l'enseignement, de la formation et du développement des pratiques musica-

les à la direction de la musique et le 21 janvier par M. Camille Roy, Mme Françoise Joubert, Mme Catherine Forest et Mme Claudie Bobin. Nous avons pu, lors de ces réunions, faire le point sur les activités et les projets de la C.M.F.

Afin de resserrer les liens entre la C.M.F. et les Fédérations régionales qui la composent, le président André Petit a souhaité se rendre sur le terrain pour rencontrer les responsables et les adhérents des fédérations régionales à l'occasion de festivals, de congrès ou de rencontres d'informations :

— Fédération musicale de Corse à l'occasion du Festival Ange Rezoagli, les 1^{er}, 2 et 3 juillet.

— Fédération musicale d'Auvergne le 22 octobre pour l'Assemblée générale du Puy-en-Velay.

— Fédération des Sociétés musicales de Picardie le 12 novembre, à l'occasion de l'Assemblée générale et de l'hommage rendu à Charles Jay.

— L'Union des Fédérations musicales d'Alsace le 17 mars dernier à Colmar pour une rencontre avec les responsables de cette fédération, et M. Weber, député, président du Conseil général du Haut-Rhin.

Je vais maintenant passer en revue les divers points de la vie administrative de la C.M.F.

Cotisations : on constate un certain progrès dans le paiement des cotisations mais certaines fédérations les règlent avec beaucoup trop de retard.

État des ventes de médailles :

Médailles Bronze	950
Médailles Argent	660
Médailles Or	841
Vétérans Simple	345
Vétérans Étoile	160
Vétérans Palme	160
Chef Bronze	90
Chef Argent	45
Chef Or	106
Plaques cinquantenaire	19
Plaques centenaire	24
Barrettes Bronze	52
Barrettes Argent	5
Barrettes Or	27
Médailles Réduction Bronze	5
Médailles Réduction Argent	1
Médailles Réduction Or	5
Médailles gouvernementales	68

Assurances : J'aimerais noter que les tarifs proposés par la Compagnie « Présence Assurances », qui fait partie du groupe AXA, sont très intéressants, qu'ils n'ont pas été modifiés en 1990 et que pour certaines catégories les prix ont baissé. J'ai noté que trop de sociétés remplissent mal leur bordereau, font des erreurs de calcul, des omissions; cela occasionne un surcroît de travail important à notre service « Assurances ». D'autre part, la compagnie nous a demandé d'être plus rigoureux sur ce point; toutefois, lorsqu'un sinistre arrive à une société qui n'a pas rempli

correctement son contrat d'assurance, le groupe « Présence Assurances » nous a toujours proposé une solution acceptable.

Le délai de règlement des dossiers paraît long à certains. En fait, il correspond aux délais normalement observés dans la profession.

En 1989, 371 dossiers ont été traités dont 320 d'accidents matériels et 26 corporels. S'y ajoute 19 dossiers de vol, 2 dossiers décès, 2 dossiers d'incendie. Sur ce total 233 dossiers ont été réglés pour une somme de 299 484,70 F; 20 dossiers ont été refusés; 8 dossiers ont été classés sans suite et 110 dossiers demeuraient, à la date de la rédaction de ce rapport, en attente. Par ailleurs le service assurance de la C.M.F. a traité, pour cette année, 110 dossiers de demandes d'avenants. Je pense que chacun se rendra compte de la grande charge de travail que représente ce service qui est géré par une seule personne, Mlle Isabelle Poncel.

Examens : Je regrette beaucoup que les résultats d'examens ne nous parviennent pas sous la forme que nous avons définie : il a été mis au point un système de bordereau d'examens synthétisant pour les Unions départementales (bordereau vert) et pour les Fédérations régionales (bordereau jaune) le nombre d'élèves par division et par discipline. Nous n'avons reçu des fédérations que de trop rares exemplaires de ces documents. J'espère que la situation s'améliorera en 1990.

Concours : De nombreux concours nationaux ont eu lieu en 1989; en voici la liste :

— Vienne (Isère, Rhône-Alpes), 23 avril 1989, orchestres à plectres, 5 sociétés.

— L'Hôpital (Moselle, Lorraine), 7 mai 1989, chorales, orchestres d'accordéons et à plectres, 15 sociétés.

— Feurs (Loire, Rhône-Alpes), 21 mai 1989, chorales, orchestres d'harmonie, de fanfare, d'accordéons, à plectres, big-band, batteries-fanfars, 34 sociétés.

— Brecey (Manche, Basse-Normandie), 4 juin 1989, orchestres d'harmonie, de fanfare, à plectres, batteries-fanfars, big-band, 36 sociétés.

— Rambouillet (Yvelines, Région Ile-de-France), 4 juin 1989, orchestres d'harmonie, 13 sociétés.

— Evron (Mayenne, Pays de Loire), 4 juin, orchestres d'harmonie, 23 sociétés.

— Veyrins-Thuellin (Isère, Rhône-Alpes), 4 juin, batteries-fanfars, 16 sociétés.

— Orange (Vaucluse, Provence-Alpes-Côte d'Azur), 11 juin, orchestres d'harmonie, batteries-fanfars, 9 sociétés.

— Béthune (Pas-de-Calais), 11 juin, batteries-fanfars, orchestres d'harmonie et de fanfare, 46 sociétés.

Cela représente 197 sociétés ayant concouru dont 103 orchestres d'harmonie, 2 orchestres de fanfare, 60 batteries-fanfars, 3 big-bands, 10 orchestres à plectres, 6 orchestres d'accordéons, 13 chorales.

24 instruments ont été offerts par la C.M.F. lors de ces concours : 10 clairons, 6 clarinettes, 3 trompettes, 2 flûtes, 2 mandolines. Il faut ajouter un matériel complet pour une chorale. En outre, il a été attribué un prix de 1 500 F au Concours de composition pour orchestres au Concours de Digne-les-Bains (Alpes de Haute-Provence), ainsi qu'au Concours international de direction d'orchestres d'Harmonie de Clichy (Hauts-de-Seine) remporté par M. Claude Kesmæcker, chef de musique de la 63^e division militaire de Reims.

L'Édition des œuvres des compositeurs de l'époque de la Révolution française nous a donné de grandes satisfactions. En effet, je crois qu'il était important de faire ce travail de mise à jour de tout un patrimoine musical et je pense que les sociétés musicales qui en ont profité en sont également heureuses. Nous avons rencontré quelques difficultés sur le plan purement administratif et commercial de la part de certaines sociétés : très long délai de paiement, retour d'œuvres qui avaient fait l'objet de commandes fermes, photocopies... Ainsi, il semblerait que certains n'aient pas accordé à notre travail d'édition le sérieux qu'on était en droit d'attendre. Certains comportements ont été vraiment trop désinvoltes.

La mise en place de la S.A.R.L. « C.M.F. Diffusion » est pratiquement terminée, nous bénéficierons ainsi d'un véritable outil juridique administratif qui nous permettra de mieux travailler dans le secteur éditorial. Nous en reparlerons au cours de ce congrès.

J'ai gardé pour la fin notre manifestation « Ode à la Liberté » des 23 et 24 septembre à Paris.

Avant d'entamer ce sujet, je voudrais vous informer que, d'après les renseignements dont nous disposons, 240 tambours adhérent à la C.M.F. ont participé à la grande parade « La Marseillaise » de Jean-Paul Goude le 14 juillet sur les Champs-Élysées. Ce chiffre est sans doute en dessous de la vérité mais toutes les fédérations régionales n'ont pas répondu à notre enquête, quel dommage!

Nous avons réuni pour le Bicentenaire environ 1 500 musiciens venant de 17 régions. Cette manifestation était placée sous le haut patronage du ministère de la Culture et de la Communication, du Bicentenaire et des Grands Travaux et sous celui de la Mission du Bicentenaire de la Révolution française avec l'aide du ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle a pu être réalisée grâce à nos partenaires dont je vais vous donner la liste ainsi que le montant de leur participation.

Groupe AXA, assurance
dont fait partie notre
compagnie « Présence »

S.A.C.E.M.	100 000 F
Éditions Martin	50 000 F
Éditions Billaudot	15 000 F
Disque et Musique	10 000 F
Yamaha	10 000 F
Crédit Lyonnais	9 500 F
Éditions Combre	7 000 F
Éditions Leduc	5 000 F
Buffet Crampon	5 000 F
Éditions Chant du Monde	3 000 F
Éditions Libellule	1 000 F
Éditions Fuzeau	1 000 F
Maison Corelia	1 000 F
Proton Capillery à Lyon	1 000 F
Maison Leblanc	500 F

Vous avez tous pu prendre connaissance sur place ou dans les comptes rendus du journal de la C.M.F. du programme et du déroulement de ces deux journées. Nos remerciements iront plus particulièrement à nos amis D. Dondeyne et F. Robert, musicologue, pour l'aide efficace qu'ils ont déployée pour cette manifestation.

Huit mille personnes environ ont écouté nos concerts aux Tuileries, 1 200 au Jardin du Luxembourg; je ne vous parlerais pas du nombre de personnes qui, du port de l' Arsenal à la Bastille, au Bassin de la Villette en passant par le Canal Saint-Martin, ont applaudi nos formations lors de la journée du diman-

che organisée avec la « Péniche-Opéra ».

Public français mais aussi des touristes étrangers qui ont assisté, dans le recueillement, à notre cérémonie de l'Arc de Triomphe. Il faut remercier la société musicale de Meaux, dirigée par notre ami Denis Quinchon, pour sa parfaite prestation à l'Arc de Triomphe.

Les autorités de la Flamme ont été heureusement étonnées de l'excellente tenue de cette cérémonie.

Ces deux journées ont nécessité un travail d'organisation considérable. Recevoir 1 300 musiciens à Paris tenait de la gageure : hébergement, nourriture, transport, accueil. Tout cela n'est pas chose facile. De façon générale ce fut une réussite.

Il faut en remercier notre ami Roger Cardot, directeur régional du Comité d'accueil Auvergne-Limousin, dont le travail fut déterminant en ce domaine.

La Mission du Bicentenaire nous a apporté une aide considérable en ce sens qu'elle a mis à notre disposition les infrastructures et tout le personnel technique du Parc des Tuileries. Je les en remercie.

Certains ont déploré la faible couverture médiatique de cet événement. A cela, je voudrais dire que nous avons fait un grand effort pour informer et attirer la presse, la radio, les télévisions

à notre rassemblement « Ode à la Liberté ». Une conférence de presse a été tenue le 8 septembre. Je remercie Mme Annick Nogues, fille de M. Courtis, pour le travail accompli pour cette conférence, 250 envois effectués. Malheureusement, elle n'a pas réuni autant de journalistes que nous aurions souhaité. Cependant, je voudrais quand même signaler qu'à l'occasion de la journée du 23 septembre, France Musique a enregistré une excellente émission sur l'orchestre d'harmonie, diffusée le 29 septembre et d'une durée de 1 h 30. Je voudrais remercier, ici, le producteur François Castang ainsi que France Musique pour cette initiative de programmation. Pour le reste, il s'agit toujours du même problème de nos rapports avec les médias et de notre présence dans la presse, la radio ou la télévision.

J'ai remarqué enfin, que les éternels mécontents n'étaient pas là; dommage pour eux, ils auraient pu voir ce que la C.M.F. est capable de réaliser en réussissant, avec succès, en une grande fête, les jeunes et les moins jeunes.

Étaient présents, les orchestres suivants :

L'Orchestre régional Midi-Pyrénées; l'Harmonie École de Basse-Normandie; l'Orchestre Junior d'Eure-et-Loir, Centre; l'Harmonie Junior Côte d'Argent, Aquitaine; Harmonie École, Poitou-

Charentes; Orchestre départemental Ain-Rhône-Alpes; Société musicale de Bouzonville, Lorraine; Harmonie municipale d' Ajaccio, Corse; Avenir de Saint-Vit et ses environs (Doubs), Franche-Comté; Orchestre Junior de la Creuse; Lyre du Val-d'Is-sur-Tille, Bourgogne; Orchestre Junior Régional, PACA; Orchestre de la région des Pays de Loire; Orchestre d'Harmonie

Les congressistes à l'écoute...



de Bellac, Haute-Vienne, Limousin; Orchestre des Jeunes, Nord-Pas-de-Calais; Harmonie de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Ile-de-France; Accordéon Club de Rueil-Malmaison, Ile-de-France; Les Triolets de Bezons, Ile-



Pour terminer ce rapport moral, je voudrais remercier l'ensemble du personnel du secrétariat administratif qui n'a pas failli à sa tâche dans ces moments difficiles de l'année 1989. L'organisation de la fête « Ode à la Liberté », la mise en place de l'édition musicale, ont apporté un accroissement de travail, de même que les congés de maternité ou parentaux successifs.

Notre amie Ginette Grouesy, responsable du secrétariat administratif, a subi une opération chirurgicale et a suivi une convalescence d'octobre 1989 à janvier 1990. Elle nous a beaucoup manqué et nous sommes heureux de l'avoir retrouvée en pleine santé.

Je voudrais remercier plus particulièrement Jean Spenlehauer pour le travail important qu'il a eu à accomplir pour l'organisation de notre manifestation de fin septembre et à assurer l'intérim, sans faille, de M. Grouesy.

Pour conclure, je voudrais exprimer un souhait : celui d'une solidarité toujours plus grande entre tous ceux qui font et qui sont la C.M.F., celui d'un travail commun toujours plus efficace, dans un climat d'estime et de confiance mutuelle; et que règne, au sein de la C.M.F., un esprit constructif et dynamique digne de notre grande association et de tous ses musiciens.

Guy Meissonier
Secrétaire général

Applaudissements

M. Petit : Je remercie M. Guy Meissonier de son rapport moral, mais il a oublié une personne, lui-même. Je tiens à le remercier pour l'aide qu'il apporte à la C.M.F. et pour son dévouement. Il y travaille beaucoup. Il y vient plusieurs fois par semaine, toute la journée. Il fait des tâches qui ne sont pas toujours celles d'un secrétaire général. Il est également d'une très grande gentillesse et rend de grands services à la C.M.F. Encore un très grand merci à Guy Meissonier que j'apprécie beaucoup.

Adoption du rapport moral...

Vote : le rapport moral est adopté.

Le président André Petit :

Pour ce qui concerne la grande manifestation à Paris, bien sûr il y a eu des imperfections mais ce n'était pas facile. Ce qui m'a beaucoup touché c'est le grand rassemblement des jeunes aux Tuileries et à l'Arsenal. Ils étaient heureux et très enthousiastes. C'est très positif d'avoir pu rassembler tous ces jeunes. C'est à refaire. Je voudrais remercier deux personnes pour cette soirée, c'est Désiré Dondeyne qui a eu la tâche de diriger ce concert et Frédéric Robert, musicologue, qui a su présenter les œuvres brillamment et également d'une façon très courte, et très précise.

Maintenant nous allons passer aux questions financières et je donne la parole à M. Lorieau, trésorier.

Rapport financier au 31 décembre 1989

Les documents qui vous sont présentés opèrent la synthèse des comptes de l'année 1989.

Le compte d'exploitation peut être présenté en résumé comme suit :

Total des produits d'exploitation			3 864 677,16
Achats et charges externes	1 932 174,78		
Différence de stock	— 37 539,11		
Autres achats et charges externes	983 918,84		
		2 878 554,51	
Impôts, taxes et versements assimilés	76 550,56		
Charges de personnel	928 611,21		
Dotation aux amortissements sur immobilisations	163 545,14		
Autres charges d'exploitation	9 784,50		
Produits financiers	3 141,54		
Frais financiers	5 363,63	2 222,09	4 059 268,01
Résultat courant			— 194 590,85
Produits exceptionnels	135 090,91		
Charges exceptionnelles	149 360,60		— 14 269,69
Résultat			— 208 860,54

Le résultat finalement se traduit par une perte de 208 860,54 sensiblement égale à ce qui avait été prévu au compte de résultat prévisionnel.

Il est indispensable d'arrêter ces pertes annuelles, le président qui, seul, engage et règle les dépenses devra prendre toutes mesures utiles pour faire que dans l'avenir les résultats ne soient plus déficitaires.

Cela n'a que trop duré.

Il a été établi un compte de résultat prévisionnel qui fait ressortir un résultat pratiquement égal à zéro. Ce serait un succès si nous arrivions à ce chiffre, l'hémorragie serait stoppée. Il faut donc

tout mettre en œuvre pour ne pas dépasser le montant des charges et au moins atteindre les recettes prévues.

Il est nécessaire de rentabiliser le journal et faire en sorte que les autres charges soient couvertes par tous les produits autres que ceux se rapportant au journal. Les dépenses supplémentaires non prévues au compte de résultat prévisionnel doivent nécessairement être couvertes par des produits supplémentaires.

Examen de bilans

Les bilans au 31 décembre 1989 et au 31 décembre 1988 peuvent se présenter en résumé comme suit :

	Actif		
	1989	1988	
Valeurs immobilisées nettes	2 941 192,18	3 080 028,03	
Stocks	288 467,61	200 928,50	
Créances	852 310,05	1 102 567,98	
Valeurs disponibles			1 487 803,40
Divers	1 144 380,44		
		303 602,78	184 306,92
		4 385 572,62	4 567 831,43
Passif			
	1989	1988	
Capital et réserves	643 008,55	851 869,09	
Provision pour risques	243 000,00	303 000,00	
Dettes financières	35 844,00	60 325,37	
Dettes diverses			
	3 499 564,07	3 463 720,07	3 352 636,97
		4 385 572,62	4 567 831,43

A l'examen rapide de ces comptes il est aisé de se rendre compte que la situation de la C.M.F. ne s'est pas améliorée au contraire.

Si l'on compare les valeurs réalisables ou disponibles aux dettes à court terme soit pour 1989 :

Valeurs réalisables ou disponibles	1 444 380,44
Valeurs exigibles à court terme	3 499 564,07
Différence	— 2 055 183,63

En 1988 cette même comparaison nous donnait un chiffre inférieur à 2 000 000.

Il est à noter que les dettes comportent une annuité à plus d'un an, ce qui ne change pas grand-chose au raisonnement compte tenu du d'importance de son montant.

Une grande partie des valeurs exigibles à court terme est représentée par une dette envers la compagnie d'assurance AXA. Il s'agit en l'occurrence de sommes encaissées pour son compte sur fin 1988 et 1989 et qui sont à reverser.

Nous avons depuis 1988 une connaissance exacte de la situation de la C.M.F. Elle ne peut pas être considérée comme brillante. Fort heureusement l'association possède un patrimoine immobilier important, les appartements se vendant fort cher à Paris. L'Assemblée générale de 1989 a décidé la vente de l'un d'entre eux. Son montant a été évalué, sa réalisation devrait permettre de remettre à « flot » la trésorerie à condition toutefois de ne plus générer de perte dans l'avenir. L'année 1990 devrait servir de test.

Le trésorier,
Marcel Lorieau

Rapport de la commission de vérification des comptes

En vue de procéder à la vérification des comptes de l'exercice écoulé portant sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 1989, comme ils en avaient reçu mission de l'Assemblée générale, MM. Gosselin et Vettard se sont rendus, le mercredi 21 mars et le jeudi 22 mars au siège de la C.M.F., 103, boulevard Magenta, Paris 10^e. M. Lambert n'était pas présent.

En présence de M. Lorieau, trésorier de la C.M.F., ils ont procédé aux diligences nécessaires sur les documents comptables mis à leur disposition sans aucune réserve ni restriction.

Ils ont constaté l'authenticité et la fiabilité de tous ces documents sur lesquels ils n'ont relevé ni anomalie, ni irrégularité dans la passation des écritures. Le travail effectué par M. Lorieau, dans la ligne des décisions prises lors de la dernière assemblée générale, conduisant vers plus de transparence, ont permis de faire les constatations et observations suivantes :

Le projet de budget prévisionnel présenté à l'assemblée générale 1989 prévoyait une perte pour cet exercice de 259 940,00; le budget réalisé fait état d'une perte de 208 860,46, soit une différence de 51 080,46.

Il y a là un élément positif dû à un suivi constant.

A l'analyse des résultats, nous pouvons indiquer que l'équilibre du budget aurait pu être réalisé sans 3 éléments négatifs intervenus en cours d'exercice :

— une perte d'environ 100 000 F enregistrée pour les pertes du Bicentenaire;

— personnel intérimaire supplémentaire;

— un dérapage sur le prix de l'édition du journal de novembre-décembre dû à un accroissement du contenu.

Nous enregistrons donc une nouvelle perte de 208 860,46 F, ce qui, si nous continuons sur de prochains exercices, nous conduira à terme à épuiser nos ressources; ceci implique la nécessité absolue de ne plus avoir de pertes dans l'avenir.

D'autant plus que parallèlement, il ne faut pas continuer à entretenir l'illusion d'une trésorerie à l'aise, par le jeu du décalage entre la perception et le reversement des cotisations d'assurances tel que pratiqué depuis quelques années.

Pour assainir cette situation, nous conseillons, comme sur le rapport précédent de négocier l'appartement de la rue La Fayette, ce qui, si nous trouvons un bon acheteur, permettra de rétablir notre situation de trésorerie.

En points positifs, nous avons constaté pour des causes diverses et ponctuelles, une diminution de la masse salariale et la mise à disposition du personnel d'un équipement plus performant.

Nos précédents rapports soulignaient les difficultés du journal; nous retrouvons les mêmes points de difficulté à savoir le nombre insuffisant d'abonnés et la thérapeutique est entre les mains des responsables régionaux pour inciter leurs adhérents à souscrire pour ce journal fort bien fait.

Si d'autre part nous obtenions notre inscription à la Commission paritaire, le journal pourrait s'équilibrer. Une commission spécifique pourrait être chargée de ces questions, ainsi que de la recherche de publicité.

Vous avez, par devers vous, un certain nombre de documents comptables établis par M. Lorieau auxquels vous pouvez vous référer avec profit.

En conclusion, nous pouvons dire que grâce au travail très professionnel de M. Lorieau, la situation s'est stabilisée étant bien maîtrisée, mais reste extrêmement fragile et doit faire l'objet d'une vigilance constante de la Commission financière et de prises de décisions du Conseil d'administration.

En foi de quoi, sur la vue des documents soumis et des diligences accomplies la Commission de vérification des comptes d'estime être en mesure de conseiller à l'Assemblée d'accepter tels que présentés les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1989 et d'en donner quitus à l'Assemblée, d'adresser ses remerciements au trésorier pour l'important travail accompli pour réaliser la mise en transparence de notre système comptable.

MM. Gosselin et Vettard

Applaudissements

M. Petit : Tout à l'heure, M. Meissonnier a parlé des déplacements que j'effectue dans les fédérations. Je souhaite, petit à petit, visiter toutes les fédérations. Ce n'est pas pour me promener, car je n'ai pas tellement de temps : j'ai moi-même mes obligations. Mais je dois dire que les quelques déplacements que j'ai effectués tout au long de l'année, m'ont fait voir beaucoup de choses, m'ont fait mieux comprendre, mieux connaître les difficultés qui ne sont pas toujours les mêmes selon les régions. Mon souhait est d'être efficace et de pouvoir vous aider. Je souhaite surtout me déplacer en dehors des périodes de concours car mes élèves n'ont pas à souffrir de l'absence de leur professeur. Ce que j'apprécie dans les déplacements, ce sont les congrès, car dans ces réunions des questions sont posées et j'ai plaisir à y répondre. J'aime beaucoup les festivals, les concours, mais assister aux congrès est plus efficace et c'est l'occasion de rencontrer tous les dirigeants : j'y tiens beaucoup. J'ai commencé et je vais poursuivre ces visites.

M. Petit demande l'adoption du rapport financier.

Le rapport financier est adopté (4 abstentions).

Après le débat et vote à bulletins secrets l'assemblée générale a décidé que la cotisation 1991 sera de 190 F.

M. André Petit accueille l'adjoint au maire de strasbourg M. Schmitt, et lui donne la parole.

« Mesdames, messieurs, au nom de Mme Catherine Trautmann, députée-maire de la ville de Strasbourg, j'ai le plaisir de vous souhaiter une cordiale bienvenue dans notre ville.

Je tiens tout d'abord à remercier M. Goetzmann, président de l'Union départementale du Bas-Rhin et ses collaborateurs d'avoir proposé la ville de Strasbourg pour ce congrès et remercier les membres du conseil d'administration de la C.M.F. d'avoir retenu notre ville. Ce choix de Strasbourg témoigne de l'intérêt et de la reconnaissance que vous portez à notre ville et à la vie musicale de notre cité, lieu de rencontre et d'échange de deux cultures. Les mélomanes strasbourgeois sont fiers d'accueillir les travaux de la Confédération musicale de France. La musique et Strasbourg, c'est une longue histoire d'amour : tout au long des siècles, les différents administrateurs municipaux conscients du rôle de métropole culturelle de la ville ont favorisé cette intense vie musicale. L'intérêt soutenu des mélomanes, la présence de musiciens, tels que Waliser, directeur de la musique à Strasbourg au XVI^e siècle et qui a été le fondateur du premier ensemble instrumental donnant naissance quatre siècles plus tard



mouvements ouvriers et associatifs du début du siècle avec notamment l'existence de nombreux chœurs et de nombreuses sociétés musicales ont également largement contribué au développement et à la renommée musicale de la région et de la ville de Strasbourg. Ce rapprochement des cultures et la vocation de Strasbourg comme ville ouverte s'inscrivent en effet dans la perspective qui surmonte préjugés et frontières.

Mesdames et Messieurs je vous souhaite à toutes et à tous de travailler ardemment durant ces deux jours sur les sujets qui vous préoccupent. Que votre message musical, fruit de votre réflexion, contribue encore à développer davantage l'entente entre les peuples et à construire l'Europe culturelle et plus précisément à l'Europe de la Musique. Je vous remercie. »

Applaudissements.

M. Petit remercie M. l'adjoint au maire et invite les congressistes à rendre visite aux exposants et leur donne rendez-vous après déjeuner pour les travaux de l'après-midi.

à notre orchestre philharmonique, tels que Guy Ropartz, tels que les Munch, ont accentué et fait grandir, le rôle de Strasbourg dans le domaine musical. Considéré dès la fin du XVIII^e siècle

comme l'un des centres musicaux les plus importants d'Europe, notre cité fut en 1870 et 1918 une sorte de point de passage obligé pour les artistes français, allemands et italiens. Les grands

La suite du compte rendu des travaux vous sera proposée dans le prochain numéro du journal de juillet-août.

Une nouvelle formation musicale a récemment vu le jour en Savoie, Haute-Savoie : L'Ensemble de cuivres des deux Savoies. Ce jeune ensemble est né d'une impulsion entre plusieurs amis, et d'une longue réflexion.

14 musiciens au service de la musique : 4 trompettes, 4 cors, 4 trombones, 1 tuba, 1 percussion.

Musiciens d'orchestre, professeurs ou directeurs d'écoles de musique, ils sont tous originaires, domiciliés ou issus des conservatoires de Savoie ou Haute-Savoie. Tous ils se retrouvent chaque semaine dans le but d'exister, de vivre, de se produire, régulièrement.

L'ensemble de cuivres des deux Savoies se veut être représentatif de l'école française de cuivres, et le partenaire des ressources culturelles de la Savoie et de la Haute-Savoie.

Cette jeune formation se fixe comme objectifs, de mettre en valeur le répertoire très riche écrit pour les cuivres, de promouvoir les œuvres musicales de compositeurs actuels, et de collaborer au niveau culturel avec les diverses institutions musicales et artistiques (écoles de musique, chorales, associations culturelles, etc.).



de père en fils depuis 1903

MUSIQUE d'ORELLI
PLANOS
INSTRUMENTS A VENT

librairie
musicale

atelier
de réparations

Gamme la plus complète des meilleures marques

NEUF - OCCASION

Place de la République
Tél. 89.45.22.95

68100 MULHOUSE

M. Henri Ciran, vice-président honoraire de la C.M.F., président de la Fédération Régionale des Sociétés Musicales d'Aquitaine nous a quittés. Nous lui rendons hommage en publiant l'éloge funèbre prononcé le jour de ses obsèques par M. Jean-Claude Fondriest, administrateur de la C.M.F., président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales du Lot-et-Garonne.

HOMMAGE AU PRÉSIDENT CIRAN

C'est au nom des musiciens de Caudéran, de Bordeaux, de la Gironde, du Sud-Ouest et de la Confédération Musicale de France que j'ai le devoir de dire quelques mots concernant la vie musicale, artistique et culturelle de notre regretté président Henri Ciran.

Né en 1901, il a appris durant sa jeunesse le cornet à pistons qui lui a permis de rentrer à la musique militaire de Bordeaux en 1921. Sa carrière musicale de responsable commence en 1937, lors de la création de l'orchestre symphonique de Caudéran, ici présent, avec M. Ciran, Président. Il était également :

- *Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest (Aquitaine) depuis 1962 (fondée en 1904 par Alcide Segalas-Bérou de 1904 à 1938, Adrien Maltête de 1938 à 1960, Maurice Mesnard de 1960 à 1962);*
- *Président de l'Union des Batteries-Fanfares du Sud-Ouest depuis 1957;*
- *Vice-Président de la C.M.F. de 1970 à 1984;*
- *Vice-Président d'honneur de la C.M.F. en 1985;*
- *Président des Amis de l'Orgue de Caudéran;*
- *Président de la Société d'Horticulture de Caudéran;*
- *Poète à ses heures, en écrivant en 1949, l'Histoire de Caudéran, ouvrage réédité en 1989 et qui lui a valu les honneurs de tout Bordeaux-Caudéran, ce fut un « triomphe de gloire » disait un de ses meilleurs amis.*

Inspecteur à la compagnie des pétroles Shell, il refuse une grande promotion de cadre à Paris, pour rester à Caudéran et vivre au milieu de ses 275 sociétés musicales.

C'était un homme très présent, compétent, intelligent, un homme de cœur qui a consacré sa vie aux sociétés musicales et artistiques en partageant leur joie, leur plaisir, leur réussite et souvent leur peine.

Mesdames et Messieurs les musiciens de l'orchestre, par cette musique et ces jeux d'orgue que nous venons d'entendre, vous lui avez rendu un grand hommage, que tous les fidèles rassemblés, dans cette église, ont partagé avec vous. Nous avons tous joué de notre instrument à la mémoire de notre Président, comme sainte Cécile, patronne des musiciens, chantait des hymnes dans son cœur et les dédiait au Seigneur.

Mme Ciran, vous avez été une épouse modèle, vous avez toujours secondé discrètement votre mari dans sa tâche, vous avez joué le rôle de secrétaire chargé des relations, vous nous avez vous aussi, beaucoup aidé, soyez assurée avec vos enfants, Catherine, Sylvie et Philippe, que nous partageons votre peine toute empreinte d'admiration. Un dernier mot..., une pensée unanime avant de nous quitter...

« Adieu Henri, au revoir M. Ciran », et de la part de toute l'Assemblée une dernière phrase :

Monsieur le Président, ce n'est qu'un au revoir.

M. FONDRIEST

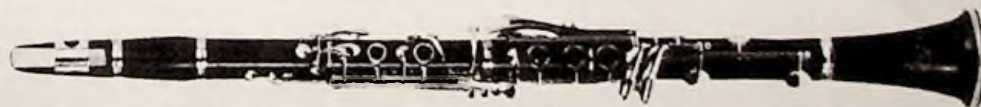
**20%
DE MUSIQUE
EN PLUS**



DISQUE & MUSIQUE

RESERVE AUX MEMBRES DES SOCIÉTÉS DE MUSIQUE

Grâce à votre carte personnelle, Disque & Musique vous offre 20 % de remise* sur tout le matériel de MUSIQUE neuf, de toute marque, en emballage d'origine et bénéficiant des garanties fabricant.



AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES :

- Location vente sans frais*.
- 25 % de remise pour groupement d'achat de 10 instruments du même modèle (remise non cumulable)*.
- Expédition dans toute la France*.

* Offre exclusivement réservée aux membres des sociétés de musique.

Bon à découper ou à recopier

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Ville : Code postal :

Désire recevoir gratuitement sa carte personnelle et une documentation.

A retourner : Disque & Musique
165, rue de Rennes, 75006 PARIS - Tél. : (1) 45.48.63.37



**BUFFET**
Crampon
PARIS
R°



BUFFET CRAMPON

L'INSTRUMENT DE TOUS LES SUCCÈS

5, RUE MAURICE-BERTEAUX 78200 MANTES-LA-VILLE TÉL (1) 34 77 57 87



par Claude DECUGIS

Discothèque d'Or

Rimski-Korsakov

Solistes d'U.R.S.S. - Orchestre du Ministère de la Défense

- *Quintette pour piano et instruments à vent.*
- *Concerto pour trombone.*
- *Variations pour hautbois.*
- *Concerto pour clarinette.*

Références L.D.C. 278815 - CM 201 - Le Chant du Monde, distribué par Harmonia Mundi

Nikolaï Rimski-Korsakov (1844-1908) est un des grands compositeurs du XIX^e siècle, pourtant si riche en créateurs de génie. C'est dans le domaine lyrique que sa personnalité se dévoile le mieux et les noms de : « Ivan le Terrible », « Snegourotchka », « Sadko », « Tsar Saltan », « Le Coq d'Or », sont évocateurs de cette musique russe issue d'une vérité populaire. Toutefois, on ne doit pas oublier ses œuvres orchestrales, elles aussi, entrées dans la légende, notamment : « Capriccio Espagnol », « Schéhérazade » et « La Grande Pâque Russe ».

En 1871, Rimski Korsakov est nommé professeur de composition et d'instrumentation au Conservatoire de Saint-Petersbourg, aujourd'hui Leningrad, tout en conservant ses fonctions d'officier de marine. Deux ans plus tard, il est promu au grade d'inspecteur des musiques de la flotte, un poste créé spécialement pour lui. Ses activités consistaient à inspecter les musiques militaires, composées, bien sûr, d'instruments à vent, nommer les chefs de musique et veiller à la qualité du répertoire. Il va donc se documenter sur certains instruments et, même, en commencer l'étude : trombone, clarinette, flûte. Ainsi, naîtront les trois Concertos, dans l'ordre : trombone, hautbois et clarinette. Le premier, le concerto pour trombone a été conçu en 1876-1877 pour un autre officier de marine, le tromboniste Leonov qui le jouera en première audition, à Kronstadt, le 16 mars 1878. S'il est effectivement en 3 mouvements, on doit ajouter qu'il est joué pratiquement sans interruption.

Malgré son Andante Cantabile qui montre les qualités lyriques du trombone, ses deux cadences inhabituelles pour un tel instrument, il est certainement le plus « militaire » des trois concertos. D'autant que le soliste, Victor Batachev, malgré certaines qualités, donne une image dépassée du trombone, surtout du point de vue sonorité, que l'on a tendance à comparer à celle, merveilleuse, des maîtres français, Becquet, Millère ou Manfrin!

Achevées fin janvier 1878, les Variations pour hautbois sont inspirées par la romance « Jeune Beauté » de Glinka. Il s'agit d'une composition recherchée dans laquelle le hautbois expose, presque en permanence, la ligne mélodique. Rimski Korsakov y fait preuve de beaucoup d'ingéniosité, utilisant la riche palette sonore de l'orchestre à vent. La création, toujours à Kronstadt, avec le hautboïste Ranichevsky, se fit dans l'indifférence générale.

Quelques mois plus tard, le troisième « enfant » arrivait à son terme sous la forme d'un Concerto pour clarinette. Contrairement aux deux autres, il ne sera pas joué aux concerts de Kronstadt, ni même du vivant de l'auteur, celui-ci ayant trouvé, lors de la répétition, que l'accompagnement était trop lourd et il n'aimait pas cette pièce. Pourtant, la partie soliste est tout à fait agréable à écouter et la clarinette y justifie pleinement le label de « velours de l'orchestre ».

A sa manière, Rimski Korsakov aura apporté sa contribution dans l'élaboration d'un répertoire concertant de qualité pour l'orchestre à vent, à une épo-



que où, justement, ces formations étaient peu appréciées pour la musique de concert.

Les trois concertos ont été enregistrés en 1967, à Moscou, par l'orchestre du ministère de la Défense dirigé successivement par Nicola Nazarov, Youri Pitirimov et Leonid Douanev. Les solistes, Evgueni Lakhoviezki, hautbois, et Lev Mikhailov, clarinette (également spécialiste du saxophone) apportent une technicité et une musicalité de haut niveau et contribuent ainsi au succès de ce C.D.

Le Quintette pour Piano et instruments à vent (flûte, clarinette, cor et basson) a été composé en 1876, juste avant la série des concertos et démontre l'intérêt manifesté par Rimski Korsakov pour les vents. Ce Quintette a gardé sa place dans le répertoire de la musique de chambre russe. Si l'Allegro est effectivement classique, l'Andante, avec ses mélodies heureuses et le Rondo final, dynamique à souhait et coloré, sont le reflet du grand talent de Rimski Korsakov dans une pièce qui mériterait une plus large diffusion.

Belle of the Ball

Tokyo Kosei Wind Orchestra
Direction : Frederick Fennell

Œuvres de Leroy ANDERSON

Belle of the Ball - Summer Skies
The Penny-Whistle Song - Blue Tango
Bugler's Holiday - A Trumpeter's Lullaby
Clarinet Candy - A Christmas Festival
Sleigh Ride - Song of the Bells
The Phantom Regiment - The Syncopated Clock
The Typewriter - Home Stretch

Références : K.O.C.D. 2812 - disponible chez Corelia, B.P. 3, 91780 Châlo St Mars.

Le nom de Leroy Anderson (1909-1975) évoque inévitablement un flot de titres, tels : « Blue Tango », « Bugler's Holiday », « The Syncopated Clock », « The Typewriter », que nous avons la chance de retrouver réunis, avec beaucoup d'autres, sur ce C.D.

Le talent et l'humour du maître américain Frederick Fennell, à la tête du Tokyo Kosei Wind Orchestra, sont décisifs dans la réalisation réussie de cet excellent enregistrement. On ne se lasse pas d'écouter cette musique qui, par sa diversité et sa qualité, est si proche de la musique populaire. D'ailleurs, n'est-ce pas Arthur Fiedler, directeur du Boston Pops Orchestra (le bien-nommé) qui, dès 1936, demanda à Leroy Anderson de composer pour son orchestre ?

Toutes les œuvres — sauf une — sont brèves, moins de trois minutes trente et souvent en rapport avec les moments de notre vie quotidienne. Ainsi « The Typewriter », la machine à écrire (1953), plus vraie que nature, on y voit la dactylo taper son texte, un sourire complice aux lèvres. Et le « Blue Tango », le tango bleu (1947), dont la renommée universelle nous oblige à dire qu'il n'a pas, à ce jour, une seule ride et est adopté par tous. Avez-vous déjà mesuré l'enthousiasme des jeunes à interpréter « Sleigh Ride » (1950) ? Pour l'avoir expérimenté, nous avons pu apprécier ensemble la

joie de la promenade en traîneau, « comme si nous y étions », avec grelots, claquements du fouet et hennissements des chevaux. Les accessoires jouent toujours un rôle important dans la musique de Leroy Anderson. « The Syncopated Clock », l'horloge syncopée, au titre évocateur, en apporte une preuve supplémentaire. A cette époque, Leroy Anderson était militaire à Arlington, Virginie, et il écrivit cette œuvre en deux jours. En 1946, « The Syncopated clock » était adopté comme thème par CBS-TV pour « The Late Show » et était encore utilisé en 1976.

Qui n'a jamais entendu « Bugler's Holiday » (1954) avec trois solistes au cornet ou à la trompette, dont la technique du détaché doit être parfaite ? Lors de sa création, cette pièce a représenté un pari pour plus d'un trompettiste, c'est ainsi que l'on va de l'avant. D'autres compositions, comme « Clarinet Candy » (1962) nécessitent un pupitre complet de solistes, ici les clarinettes. Dans « The Penny Whistle Song », ce sont les flûtes qui sont à l'ouvrage.

« A Christmas Festival » (1950), est un recueil des plus beaux chants de Noël. Tous ces airs populaires correspondent tout à fait à l'esprit de Leroy Anderson et bénéficient en outre d'une orchestration magistrale. Ce petit bijou musical regroupe des mélodies que chacun

aime fredonner et ceci est un plaisir supplémentaire non négligeable. Nos directeurs trouveront aussi une œuvre à portée des formations de niveau moyen et de plus, l'accueil favorable du public est acquis d'avance.

Robert Sherman, directeur des programmes d'une grande station de radio de New-York parlait ainsi de Leroy Anderson : « La qualité populaire de sa musique de concert est la marque essentielle de ses œuvres et, certainement, c'est un raccourci comme donner une définition adéquate à un style indéfinissable. Tout ce que je sais, c'est qu'une miniature de Leroy Anderson est immédiatement reconnaissable, comme une valse de Strauss, et tout autant captivante. »

Né à Cambridge (Massachusetts) U.S.A., le 29 juin 1908, de parents suédois, Leroy Anderson reçut son éducation, comme il le disait fréquemment, « dans une rue ». Il termina ses études à l'Université d'Harvard où déjà il écrivait, composait et dirigeait la chorale. Il a étudié de nombreuses matières et notamment la composition avec Walter Piston et Georges Enesco. Pour gagner sa vie, il apprit rapidement à se débrouiller, jouant à la radio ou dans des orchestres de danse. Il pratiquait d'ailleurs aussi bien le piano que la contrebasse, le trombone, le tuba ou l'accordéon. Il a longtemps hésité entre une carrière de professeur de langue et la musique jusqu'au jour où il attira l'attention de Arthur Fiedler.

Dès lors, sa voie était tracée, il serait compositeur et chef d'orchestre, parcourant son pays comme chef invité ou enregistrant pour les radios. Ainsi, le célèbre « Tango Bleu » se vendit à plus d'un million d'exemplaires et Leroy Anderson reçut un disque d'or, c'était dans les années 50 !

Il restera à jamais comme le maître incontesté du divertissement symphonique léger et de la musique récréative.

Hector Berlioz Symphonie Funèbre et Triomphale

Musique des Gardiens de la Paix
Direction : Désiré Dondeyne

Symphonie Funèbre et Triomphale op. 15
Dionysiaques
Quelques chorals pour des Fêtes Populaires
Jeux
Victoire
Prélude à une Fête Populaire
Choral pour une Fête de Plein Air
Chant Funéraire

Hector Berlioz
Florent Schmitt
Charles Koechlin

Gabriel Fauré

Références C.A.L. 9859 - Calliope
Disponible chez Arpège, 14, rue de la Justice, 60204 Compiègne Cedex.

Hector Berlioz (1803-1869), Florent Schmitt (1870-1958), Charles Koechlin (1867-1950) et Gabriel Fauré (1845-1924) sont parmi les grands noms de l'histoire

de la musique, ceux qui ont laissé au moins une œuvre pour l'orchestre d'harmonie.

La plus célèbre de toutes est incon-

testablement la « Symphonie Funèbre et Triomphale » commandée à Berlioz par Charles de Remusat, ministre de l'Intérieur, pour être exécutée à l'inauguration de la Colonne de la Bastille, le 28 juillet 1840. Les deux premiers mouvements « Marche funèbre » et « Apothéose » furent joués, sous la direction de l'auteur, lorsque le cortège emprunta les rues de Paris pour se rendre de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois à la place de la Bastille. La Symphonie fut reprise dans son intégralité quelques jours plus tard, aux concerts Vivienne, en présence de Richard Wagner et d'Adolphe Adam. Elle fut également jouée en de nombreuses occasions en France (Paris, Lille, Lyon) et à l'étranger (Saint-Petersbourg, Londres...). Écrite avant les découvertes d'Adolphe Sax, la Symphonie ne comportait que des flû-

tes, hautbois, clarinettes, bassons, cors, trompettes sans pistons, trombones, ophicléides et percussion. Au début du XX^e siècle, Chomel, chef de musique militaire, en refit l'orchestration, utilisant les familles des saxophones et des sax-horns, donnant ainsi un autre relief à l'œuvre. Plus près de nous, en 1967, les éditions Barenreiter ont publié une version moderne suivant le modèle américain qui, malheureusement, délaisse les instruments de Sax et appauvrit singulièrement la palette sonore de l'orchestre à vent. La Symphonie Funèbre et Triomphale est une œuvre véritablement populaire, écrite par un compositeur de génie. Elle est une pièce maîtresse dans le répertoire de l'orchestre d'harmonie et fut grandement appréciée par Wagner en ces termes : « Vraiment, je n'ai nulle hésitation à préférer cette composition à toutes les autres de Berlioz; elle est grande de la première note à la dernière... ».

« Dionysiaques » a été composé en 1913 pour les 100 musiciens de la Musique de la Garde Républicaine. L'orchestration faite pour une formation de haut niveau est spécialement séduisante, utilisant en plus des instruments usuels, clarinette basse et contrebasse, saxophone basse, trompettes, cornets et bugles, tous les saxhorns, ainsi qu'une nombreuse percussion. Elle ne fut créée qu'en 1925 et fait allusion aux fêtes données dans tout le monde grec en l'honneur de Dionysos, divinité du Vin et de l'ivresse. L'œuvre débute par un mouvement lent et glisse rapidement vers un Allegro Vigoureux. Le Dieu danse, bondit en tous sens, sans qu'un seul instant Florent Schmitt consente à réduire son train de vie. Cette pièce somptueuse nécessite ampleur, précision et mouvement. Elle est une des pages les plus admirables du répertoire.

Le plus méconnu des grands compositeurs de ce siècle, Charles Koechlin, a écrit plusieurs pièces pour l'orchestre à vent. Il se familiarisa avec toutes les formes d'expression, voulant tout connaître et goûtant à tout. « Quelques Chorals pour des Fêtes Populaires » est une suite de quatre courtes pièces, dont les deux premières seulement sont éditées. Elle fut écrite en 1935 et orchestrée au cours de l'été 1936. Charles Koechlin avait une connaissance encyclopédique des instruments à vent, ce qui lui en permettait un usage quasi parfait. Ce sont de petits chefs-d'œuvre conçus pour le plein air, comme indiqué dans le titre, qui sonnent merveilleusement bien et qui se complètent admirablement.

Gabriel Fauré a surtout excellé dans le domaine de la mélodie, du piano et de la musique de chambre. Son « Chant Funéraire » lui fut commandé par l'État français pour marquer le centenaire de la mort de Napoléon, le 5 mai 1921. L'œuvre devait être réalisée pour orchestre d'harmonie pour être jouée à Saint-Louis des Invalides. Le 4 mars,

Fauré termine sa partition, notée sur trois portées, et demande à Guillaume Balay, chef de la Musique de la Garde Républicaine, d'en réaliser l'orchestration. C'est une page d'une grande profondeur méditative, l'un des plus beaux andantes qui soient sorties de son cœur. Elle a la noblesse impériale qui sied en pareille circonstance. Elle connaîtra l'immortalité lorsque Gabriel Fauré l'incorporera au second mouve-

ment de sa Deuxième Sonate Pour Violoncelle et piano op. 117.

Rendons grâce à Désiré Dondeyne d'avoir mis en valeur ce répertoire si longtemps ignoré. L'enregistrement fait en deux temps, 1976 et 1974, nous montre une Musique des Gardiens de la Paix excellente dans Koechlin et Schmitt, mais nettement moins bonne dans la Symphonie Funèbre et Triomphale.

New Compositions for Concertband 2

Références M.B.C.D. 31101472

Disponible aux Éditions Robert Martin, Mâcon

Ce compact disc est intéressant parce qu'il comporte une série d'œuvres de niveau moyen, donc accessibles à un grand nombre d'orchestres d'harmonie. Citons, dans l'ordre chronologique : « La Alhambra », un paso doble pétillant de Llano, une suite descriptive du compositeur français Roger Roger « An American Triptych », la « Rhapsody from Scotland » du maître néerlandais Henk van Lijnschooten. Kees Vlak nous emmène pour « Quatre Jours à Paris » et Mary An Gilby pour une balade écos-

saie avec « Highland Ball ». De niveau facile et récemment rééditée avec une grande partition, « Sinfonie Concertante » de Gerard Boedijn, dans le style baroque, est plus spécialement recommandée aux formations de seconde et troisième divisions. Enfin, « Hacia el Horizonte » est une marche énergique de l'Espagnol Juan Vicente Mas Quiles, bien connu pour ses paso dobles fringants. Bonne réalisation et succès en perspective pour les éditions Molenaar.

British Masters, volume 2

Références L.D.R.C.D. 1012

Disponible chez H.M.M.O., B.P. 64, 59510 Hem

Enregistré les 7 et 8 juillet 1989, au Henry Wood Hall de Londres, ce compact disc mériterait assurément une place plus importante dans notre rubrique pour la qualité sonore de l'orchestre « City of London Wind Ensemble » et son chef d'orchestre, le distingué Geoffrey Brand. Mais hélas, son répertoire ne représente pas à nos yeux ce qui se fait de mieux pour la promotion de l'orchestre d'harmonie.

Une seule œuvre originale, le

Concerto pour trombone du Britannique Derek Bourgeois (1941), commande de la British Trombone Society, qui a été créé en juillet 1989 par Christian Lindberg, un soliste de la lignée des plus grands.

La Tarentelle finale est une heureuse conclusion de cette pièce de choix qui vient enrichir le domaine pas très fourni des solos de concert pour trombone et orchestre d'harmonie.

Festival international de musiques militaires d'Albertville : Albertville (Savoie), la ville olympique présentera du 5 au 8 juillet prochain son XV^e Festival international de musiques militaires, un spectacle original et de haute qualité. Une des particularités de ce festival est de demander aux orchestres d'interpréter bien sûr de la musique militaire lors des défilés et parades mais surtout de faire connaître la tradition musicale

de leur pays. La programmation comprend des formations en provenance d'Allemagne, d'Autriche, du Danemark, de Pologne, de Tunisie et deux musiques françaises. Au programme des concerts en soirée jeudi et vendredi; un festival de nuit, le samedi avec des fontaines lumineuses et spectacle pyrotechnique; le dimanche, des concerts en matinée puis un défilé parade au centre ville et un show en cours d'après-midi.



La maison de la clarinette
avec
sa famille complète
conseiller technique :
Monsieur Léon LEBLANC,
1^{er} Prix
du conservatoire de Paris.

LEBLANC

403, RUE DES PYRENEES
75020 PARIS
☎ 46-36-59-52

CLARINETTES
FLÛTES
HAUTBOIS

En vente chez les principaux
marchands de musique.

LES ÉDITIONS VAN DE VELDE

présentent en exclusivité les éditions

Faber Music

ff



Collection Wind Solos

Chaque livret rassemble des morceaux originaux et des arrangements diversifiés qui se placent dans une progression musicale soigneusement pensée.

● **Wind Solos Séries pour :**



flûte

clarinette

trompette



basson

hautbois

trombone

cor

CATALOGUES ET TARIFS SUR SIMPLE DEMANDE

ÉDITIONS VAN DE VELDE

ff
**FABER
MUSIC**

TOURS : B.P. 22 - 37230 FONDETTES
Tél. : 47 42 06 23 - Téléx : 750 882 F - Fax : 47 42 19 62
PARIS : 12, rue Jacob 75006
Tél. : (1) 43 25 93 43 - Fax : (1) 43 25 54 23



COMPACT DISC

par Jean Malraye

Brahms : Sonates pour clarinette et piano. Op. 120 n°s 1 et 2.

Weber : Grand duo concertant pour cl. et p. Op. 48.

Paul Meyer : cl., François-René Duchable, p. 1 CD. Erato 2292-45480-2. Enreg. numérique à Corseaux (Suisse) 1989.

2^e Prix du Concours International des Jeunes Musiciens, puis super soliste de l'orchestre des jeunes de la C.E.E. et 1^{er} prix du concours des Young Concert Artists de New York, protégé de Benny Goodman, Meyer est lancé dans la carrière internationale. Il le mérite par d'authentiques qualités de musicien : son raffiné, velouté, admirable phrasé, technique irréprochable. Il a un partenaire évidemment épatant en la personne de Duchable, bien qu'à certain moment celui-ci ait, en réponse, des accents un peu forts par rapport à ceux de la clarinette. La meilleure complicité s'établit dans le Weber.

Rachmaninov : Sonate n° 2, Op. 36 pour piano. Études-Tableaux, Op. 39. Hüseyin Sermet.

1 CD ERATO-Cascavelle 2292-45479-2. Enreg. numérique à Paris 1989.

Titulaire de plusieurs prix internationaux, ce jeune pianiste turc joint à une technique brillantissime un grand sens de coloriste. Mais il sait aussi, d'un toucher tour à tour léger et acéré, voire violent, dessiner. Il a de la fantaisie, de la respiration. Un admirable artiste, en des œuvres de virtuosité elles-mêmes admirables qui semblent faites pour lui.

Richard Strauss : Schlagobers, ballet, Op. 70.

Tokyo Metropolitan Symphony Orchestra, dir. Hiroshi Wakasugi. 1 CD DENON CO-73414. Enreg. numérique à Saitama 1988.

Ce titre rigolo signifie « crème fouettée ». Ce peu connu « joyeux ballet viennois » met en scène de jeunes communiantes qui, après la cérémonie envahissent une célèbre pâtisserie pour s'empiffrer de gâteaux. L'un d'eux, bientôt malade, est amené à l'infirmerie. Endormi, il rêve de chocolats, de princesse praline, de liqueurs, de gâteaux géants... C'est assez long et compliqué. Strauss s'y est quelque peu empêtré, sa crème est un peu sirupeuse et sans doute pas assez fouettée, comme d'ailleurs l'interprétation présente, appliquée et précise mais de peu d'invention. Une curiosité.

Le mystère des voix bulgares : « A Cathédral Concert ».

1 CD Philips « New Impressions » 842 232-D. Enreg. Numérique à Brème en 1987.

Un chœur fondé en 1952 et formé de 28 choristes. Un répertoire forgé au cours des siècles sous de multiples influences byzantines, ottomane, thaïcenne, et enrichi de compositions contemporaines. La technique nasale de ces voix féminines « droites », sans vibrato, l'enracinement dans un folklore aux frontières de l'Occident et de l'Orient, avec un mélange étrange de poésie et de fantaisie, donnent une curieuse impression de dépaysement qui n'est pas sans séduction.

Les triomphes d'Alexandre Lagoya. Avec Ida Presti, l'orchestre Pro Arte de Munich, dir. Kurt Redel, et l'Orchestre National de l'Opéra de Monte-Carlo, dir. A. de Almeida.

1 CD Philips. 426 868-2.

Compilation d'enregistrements effectués de 1963 à 1977. Ce compact réjouira les admirateurs et les disciples du maître. Il y a là le Concerto Aranjuez, Asturias et Séville d'Albéniz, la Danse du Feu de Falla, l'intermezzo de Goyescas de Granados, Clair de lune de Debussy, Musette de Bach, le concerto en ré de Vivaldi et quelques autres célébrités du répertoire comme l'Adagio d'Albinoni. Plusieurs pièces sont données avec la regrettée épouse et partenaire de Lagoya. Interprétations très classiques, scrupuleuses, soignées.

Beethoven : 1^{re} Symphonie en Ut, Op. 21. 2^e Symphonie en Ré, Op. 36. Ouverture « Léonore-1 ». Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Eugen Jochum. 1 CD Philips « Concert Classics » 422 966-2. Enreg. 1967-69 au Concertgebouw.

Les exécutions de Jochum sont héritières des grandes traditions allemandes, avec une élégance que n'ont pas tous ses collègues du premier rang. Les tempos sont toujours justes, comme les équilibres instrumentaux, avec une admirable architecture des plans sonores, et un grand sens de la respiration et du phrasé. Magnifiquement servi par l'orchestre et ses solistes. Jochum a donné là des versions qui font référence, et le compact rend bien les qualités des sons et de la prise de son.

Catherine Collard joue Brahms : 2 rhapsodies, Op. 79. 3 intermezzi Op. 117. Klavierstücke Op. 118.

1 CD Lyrinx Lyr CD 092. Enreg. numérique.

Catherine Collard a de la technique et du tempérament à revendre. On pourrait la chicaner sur la précipitation de certains ornements, mais ses interpré-

tations ont de la force et de l'expression. Un disque intéressant.

François Couperin : Messe propre pour les couvents. Pierre-Yves Asselin, orgue, Harry Geraerts, ténor.

1 CD DENON CD 743 96. Enreg. Église Saint-Christophe, Houdan, 1978.

Un intéressant spécimen d'interprétation sur l'orgue d'Alexandre Clicquot construit en 1734, restauré scrupuleusement en 1968 par les facteurs poitevins Boisseau. La notice trilingue est bien documentée sur l'œuvre et les interprètes dont toutefois on aimerait bien avoir le portrait. Ceci sert bien une œuvre de grande hauteur d'inspiration.

Ernest Chausson et Gabriel Fauré : Mélodies (sur des poèmes symbolistes). Florence Katz, m.s., Marie-Pascale Talbot, p.

1 CD Lyrinx Lyr CD 091. Enreg. numérique au conservatoire de Marseille, 1989.

Florence Katz est dans la bonne tradition du chant mélodique français : élève de Crespin et Bacquier, elle a le sens du legato. Le timbre est rond et chaud. Si, à ces qualités, elle venait à joindre une plus grande versatilité de couleurs et d'accents, et si, comme son illustre devancière et professeur, elle faisait mieux comprendre les mots, elle élargirait beaucoup sa palette et son rayonnement. Marie-Pascale Talbot, dont je connais bien, pour en avoir bénéficié, toute la technique et la musicalité, est une excellente partenaire pleine de sensibilité.

Falla : L'Œuvre pour piano, Jean-François Heisser. (Le Tricorne, Hommage pour le tombeau de Claude Debussy, Pièces espagnoles, Fantaisie bétique, Hommage pour le tombeau de Paul Dukas, 3 pièces de jeunesse, l'Amour Sorcier.)

1 CD ERATO 2292-45481-2. Enreg. numérique à Paris, 1989.

Heisser possède la technique et la palette sonore nécessaires. Son analyse publiée sur la plaquette et son interprétation démontrent en outre la solidité de sa culture et sa compréhension de la pensée créatrice de Falla. Qu'il laisse s'alanguir la rêverie ou qu'il la réveille soudain par d'incisives percussions, c'est toujours avec justesse. Un bon disque.

L'Œuvre du XX^e siècle. Tome I : Paris :

Debussy : La Mer, Khamma, Jeux.

Ravel : Rapsodie espagnole. Ma Mère l'Oye. Valses nobles et sentimentales. Le Tombeau de Couperin.

Stravinsky : Le Sacre du Printemps. Le Chant du Rossignol.

Roussel : Suite en fa. Op. 33. Symphonie n° 3 en sol min. Op. 42. Symphonie n° 4 en la, Op. 53.

Sinfonieorchester des Südwestfunks de Baden-Baden, dir. Ernest Bour.

4 CD ASTREE. Auvidis E 7800. Enreg. de 1965 à 1987 à Baden-Baden.

Un gros coffret de 4 CD consacré à un grand chef français méconnu chez lui, voilà qui n'est pas ordinaire. A l'heure où l'orchestre national est en mal de directeur musical. Héritier du grand Hans Rosbaud à la direction de l'orchestre du Südwestfunk, Bour a beaucoup dirigé en Allemagne et en Alsace, mais très peu à Paris.

L'hommage qu'une marque de disque rend ainsi pertinemment à ce remarquable musicien est important : près de 4 heures d'œuvres symphoniques majeures enregistrées sur une

période de plus de 20 ans. Gageons que beaucoup seront stupéfaits de découvrir l'étendue du répertoire et du rayonnement d'Ernest Bour, dont le talent n'a d'égal que sa discrétion, aux antipodes de tant de vedettes non supérieures à lui. Équilibre, justesse des tempos et des sentiments, précision, sens de l'architecture, sont des caractéristiques, ainsi que le souci de permettre à chacun de ses musiciens de respirer et de donner le meilleur de lui-même. Quelle magnifique initiative pour Astrée d'avoir puisé dans les archives du Südwestfunk les enregistrements de ces concerts sans public d'une grande qualité technique. Un coffret de base. Attendons le tome III

L'Encyclopédie sonore renaît en compact. Cette collection, dirigée par

Georges Hacquard, avait réuni en 33 tours de superbes interprétations de chefs-d'œuvre du théâtre. C'est Auvidis qui ressort, sous le label ES Auvidis-Hachette, ces archives.

Voici par exemple le DOM JUAN de Molière, avec une distribution étincelante : Jean Vilar, Dom Juan, Daniel Sorano, Sganarelle, Monique Chaudette, Elvire, et, excuser du peu : Philippe Noiret, Georges Wilson, Jean-Pierre Darras, Georges Riquier, Christiane Minazzoli, Jean Deschamp, Roger Mollien, Jean-Paul Moulinot, etc. La prise de son est signée André Charlin. C'était en 1954 et la musique excellente est de Maurice Jarre.

Une collection à suivre (Molière : Dom Juan. 2 CD Auvidis-Hachette H 7971).

OFFRE SPECIALE

PRIX EXCEPTIONNELS SUR INSTRUMENTS ROYAL-ARTIST

garantie 1 an
P. et M.O.
Franco de port
à partir de 3.000 Fr TTC

PV TTC NETS

	CUIVRE	ARGENTÉ	ÉTUI
TROMPETTE, en ut et si b	680	990	150
CORNET, si b	970 (verni)	1.200	220
BUGLE, si b	900	1.450	280
ALTO, mi b	1.490	1.900	280
BARYTON, si b	1.880	2.780	360
BASSE, 3 pistons	—	3.300	390
BASSE, 4 pistons	—	3.780	390
TROMBONES, à pistons	1.800	2.900	450
CONTREBASSE, mi b, 3 pistons	—	5.700	490
CONTREBASSE, si b, 3 pistons	6.400	—	670
CONTREBASSE, si b, 4 pistons	—	9.800	670
SAXO SOPRANO, si b, clés nickelées	2.700 (verni)	—	340



Dans la limite des stocks disponibles - SAV assuré

CONDITIONS SPÉCIALES POUR TOUTES LES SOCIÉTÉS ET ÉCOLES DE MUSIQUE

GUILLARD BIZEL MUSIQUES

2, Rue d'Algérie, BP 1203,

69209 LYON Cedex 01 Tél. 78.28.44.22

Gérard BILLAUDOT Éditeur

14, Rue de l'Échiquier - 75010 PARIS

Tél. (1) 47.70.14.46.

PARCOURS DE FORMATION MUSICALE, vol. 1 (Éveil/Initiation)

de Annick DUPLESSIS et
Catherine LE BOETTÉ

Ce parcours musical s'adresse aux enfants de niveau scolaire «Cours préparatoire». Il se constitue d'un livre de l'élève, d'un livre du professeur-parents et d'une cassette.

La particularité de cet ouvrage est qu'il se partage en 20 fiches avec, pour chacune, une chanson. Ces chansons réunies forment une histoire : l'aventure de deux enfants qui parcourent le monde en rêvant, histoire que le professeur raconte pour présenter la chanson.

Chaque fiche comprend la chanson, de la lecture de notes, de l'écriture musicale, des jeux rythmiques et une partie de jeux auditifs. Ces jeux, ainsi que les chansons sont enregistrés sur la cassette.

La cassette est vendue obligatoirement avec le livre de l'élève, permettant ainsi aux enfants de refaire les jeux et d'apprendre les chansons.

Le livre du professeur s'adresse également aux parents qui pourront corriger l'enfant et tester les connaissances acquises de celui-ci.

NOUVEAU

PARCOURS DE FORMATION MUSICALE, vol. 2 (Débutant) de Guy RÉVERDI

Cet ouvrage a pour ambition de développer réflexes et qualités qui doivent faire de l'apprenti musicien un instrumentiste spontané, un lecteur actif qui vit la musique afin de mieux la transmettre sur son instrument.

L'audition sous forme de cassette musicale de chansons du folklore national et international, conduit à une imprégnation et fait appel à la mémoire de l'enfant qui est trop souvent négligée. Il aborde également le rythme, le langage mélodique et harmonique et prépare à l'apprentissage du langage musical dont les classes traditionnelles de formation musicale auront plus tard la mission (lecture de notes, théorie, jeux rythmiques, jeux de l'audition, mélodies à chanter, à jouer).

Cet ouvrage se constitue d'un livre de l'élève, d'un livre du professeur-parents et d'une cassette.

NOUVEAU

Les formations musicales de l'Armée

Les Fanfares

FANFARE DU 5^e RÉGIMENT DE CHASSEURS
Quartier Daumesnil
24019 PÉRIGUEUX

FANFARE DU 1^{er} RÉGIMENT DE HUSSARDS PARACHUTISTES
Quartier Larrey
65014 TARBES CEDEX

FANFARE DU 11^e BATAILLON DE CHASSEURS ALPINS
Quartier Craplet
04400 BARCELONNETTE

FANFARE DU 27^e BATAILLON DE CHASSEURS ALPINS
Quartier Tom-Morel, B.P. 319
74011 ANNECY CEDEX

FANFARE DU 1^{er} RÉGIMENT DE SPAHIS
Quartier Bacquet
26000 VALENCE

FANFARE DE L'ÉCOLE D'APPLICATION DE L'ARTILLERIE
Quartier BONAPARTE
83000 DRAGUIGNAN

FANFARE DE L'ÉCOLE DE SPÉCIALISATION DU MATÉRIEL
DE L'ARMÉE DE TERRE
36630 LA MARTINIERE TERRE

FANFARE DU LYCÉE MILITAIRE
3, rue Gaston-Joliet, B.P. 136
71406 AUTUN CEDEX

FANFARE DU 170^e RÉGIMENT D'INFANTERIE
88021 ÉPINAL

FANFARE DU 30^e GROUPE DE CHASSEURS
QUARTIER DIETTMANN
54307 LUNEVILLE

FANFARE DU 1^{er} RÉGIMENT D'INFANTERIE
Casernes Rabier
57404 SARREBOURG CEDEX

FANFARE DU RÉGIMENT DE MARCHE DU TCHAD
Quartier Koufra, Camp de Limas
91310 MONTLHÉRY

FANFARE DU 501^e RÉGIMENT DE CHARS DE COMBAT
Quartier Estienne
78514 RAMBOUILLET CEDEX

FANFARE DU 2^e RÉGIMENT DE HUSSARDS
Quartier de Lattre-de-Tassigny
77171 SOURDUN

FANFARE DU 6^e RÉGIMENT DE CUIRASSIERS
Quartier Valmy
45160 OLIVET

FANFARE DU LYCÉE MILITAIRE
Rue Jean-Jaurès
78210 ST CYR L'ÉCOLE

FANFARE DU 517^e RÉGIMENT DU TRAIN
Quartier Fieschi
27207 VERNON CEDEX

FANFARE DU 7^e RÉGIMENT DE CHASSEURS
Quartier Turenne, B.P. 11
62023 ARRAS CEDEX

FANFARE DU 41^e RÉGIMENT D'INFANTERIE (Bagad)
Quartier T.-Y.-Vougeret
29150 Châteaulin

FANFARE DE L'ÉCOLE D'APPLICATION DE L'ARMÉE
BLINDÉE ET DE LA CAVALERIE
49400 SAUMUR

FANFARE DE PRYTANÉE NATIONAL MILITAIRE
22, rue du Collège
72200 La Flèche

FANFARE DU 1^{er} RÉGIMENT PARACHUTISTE D'INFANTERIE DE
MARINE
La Citadelle
64100 BAYONNE

FANFARE DU 152^e RÉGIMENT D'INFANTERIE
Quartier Walter
68000 COLMAR

FANFARE DU 8^e RÉGIMENT DE HUSSARDS
Quartier Plessier
68130 ALTKIRCH

FANFARE DU 4^e RÉGIMENT DE DRAGONS
51401 MOURMELON LE GRAND

FANFARE DU 5^e RÉGIMENT DE DRAGONS
Quartier Gallieni
25800 VALDAHON

FANFARE DU 1^{er} RÉGIMENT D'ARTILLERIE
25207 MONTBELLIARD CEDEX

FANFARE DU 37^e RÉGIMENT D'ARTILLERIE
10231 MAILLY LE CAMP

FANFARE DU 42^e RÉGIMENT D'INFANTERIE
S.P. 69 574

FANFARE DU 8^e GROUPE DE CHASSEURS
S.P. 69 509

FANFARE DU 19^e GROUPE DE CHASSEURS
S.P. 69 484

FANFARE DU 24^e GROUPE DE CHASSEURS
S.P. 69 154

FANFARE DU 3^e RÉGIMENT DE HUSSARDS
S.P. 69 321

FANFARE DU 1^{er} RÉGIMENT DE CUIRASSIERS
S.P. 69 642

FANFARE DU 53^e BATAILLON DE COMMANDEMENT
ET DE SOUTIEN
Casernes Lambert
97405 ST DENIS (LA RÉUNION)

FANFARE DU RÉGIMENT D'INFANTERIE DE MARINE
DU PACIFIQUE
S.P. 91319

FANFARE DU 3^e RÉGIMENT ÉTRANGER D'INFANTERIE
Quartier Forget
97310 KOUROU (GUYANE)

Complément d'informations, liste parue dans le journal *C.M.F.*
n° 428, mars-avril 1990, p. 33 :

Conservatoire Militaire de Musique : Casernes Guynemer, 92501
Rueil Malmaison Cedex.

Orchestre d'Harmonie de la Garde Républicaine : 12, boulevard
Henri-IV, 75181 Paris Cedex.

Orchestre Symphonique de la Garde République : 12, boulevard
Henri-IV, 75181 Paris Cedex.



Manifestations

STAGES

2 au 4 juin 1990	Saint-Laurent-de-Cerdans (66)	Stage de musique Pyrénées-Orientales	M. Peus, 15, rue Oliva, 66000 Perpignan
15 au 26 juillet	Amiens	Stage musical d'été	F.M.S., 61, rue Saint-Fuscien, Amiens. Tél. : 22 91 48 94
29 juin au 1 ^{er} juillet 1990	Carcassonne (11)	Stage de musique dans l'Aude	M. J. Miquel, 58, rue de Verdun, 11000 Carcassonne
2 au 7 juillet 1990	Tergnier (02)	Stage « Gabriel Locqueneux »	Conservatoire municipal de Musique, 02700 Tergnier. Tél. : 23 57 99 30
3 au 7 juillet 1990	Château-de-la-Devèze (34)	Stage de musique dans l'Hérault	M. Cl. Linon, 14, lot les Jardins, 34290 Leuran lès Béziers
16 et 28 juillet 1990	Savigny (69)	Stage monitorat et direction	Fédération musicale du Rhône, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon
22 au 31 juillet 1990	Vesc (26) Dieulefit	Stages départementaux de perfectionnement	Niveau élémentaire : formation musicale : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette. Mme J. Blache, centre d'animation, B.P. 335, 1, place de la Liberté, 26500 Bourg lès Valence. Tél. : 75 42 29 62 ou 75 42 19 78.
1 ^{er} au 10 août 1990	Vesc (26) Dieulefit	Stages départementaux de perfectionnement	Niveau élémentaire : Formation musicale : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette. Mme J. Blache, centre d'animation, B.P. 335, 1, place de la Liberté, 26500 Bourg lès Valence. Tél. : 75 42 29 62 ou 75 42 19 78
20 août au 1 ^{er} septembre 1990	Villers-Cotterêts (02)	Stage de batterie-fanfare de l'U.F.O.P. (perfectionnement et direction)	École de musique de Villers-Cotterêts, B.P. 29, 02600 Villers Cotterêts avant le 30 juin 1990. Tél. : 23 72 52 34

FESTIVAL

16 et 17 juin 1990	Hettange-Grande (57)	Festival international de musique de La Lyre	M. J.-L. Racamaric, 5, rue du Luxembourg, 57330 Hettange Grande
16 et 17 juin 1990	Riom-ès-Montagnes (15)	Festival de musique	M. J.-J. Dubois, La Fraternelle-École municipale de musique, 15400 Riom ès Montagnes
17 juin 1990	Savigny-en-Véron (37)	Festival de musique	37420 Savigny en Véron
17 juin 1990	Chevry (01)	Festival du Pays de Gex	Mme E. Devidal, Avouzou, 01170 Gex
17 juin 1990	Saint-Rambert-d'Albon	Festival départemental	M. R. Rey, 11, rue Jules-Védrières, 26140 St Rambert d'Albon
23 et 24 juin 1990	Villiers-lès-Nancy (54)	Festival avec majorettes de musique Nancy-Lorraine	M. B. Vautrin, Résidence « La Cure d'Air » 16-E, 1, rue de la Côte, 54000 Nancy
24 juin 1990	Parçay-Meslay et Limeray (37)	Festival de musique	37210 Parçay Meslay
30 juin au 1 ^{er} juillet 1990	La Pacaudière (42)	Festival de musique et centenaire de la société musicale	M. Bonnabaud, route de Lyon, 42310 La Pacaudière
1 ^{er} juillet 1990	Farebersviller (57)	Festival international de musique de l'avant-garde Saint-Jean	M. S. Anello, 61 avenue Victor-Hugo, 57450 Farebersviller
1 ^{er} juillet 1990	Châtillon-d'Azergues (69)	Festival du groupement des Trois Vallées	M. J. Brossette, 69380 Châtillon d'Azergues

1 ^{er} juillet 1990	Saint-Gengoux-de-Scisse (71)	Festival de batteries-fanfares	Batterie-fanfare, M. J. Bonin, Saint-Gengoux-de-Scisse, 71260 Lugny
1 ^{er} juillet 1990	Montrevel-en-Bresse (01)	Festival de Bresse-Revermont	M. J.-P. Roche, 01340 Montrevel en Bresse
1 ^{er} juillet 1990	Belleville-sur-Saône (69)	Festival du groupement musical beaujolais	M. C. Colonge, chemin Carron, 69220 Belleville sur Saône
1 ^{er} juillet 1990	Chouze (42)	Festival de musique	
1 ^{er} juillet 1990	Saint-Martin-le-Beau et Monthodon (37)	Festival de musique	
1 ^{er} au 14 juillet 1990	Le Havre (76)	Festival international de création du Havre	M. Langlet, 19, rue du Docteur-Richard, 76600 Le Havre. Tél. : 35 47 17 22.
7 juillet 1990	Vorey-sur-Arzon (43)	Festival de musique pour Harmonies et fanfares	Amicale de la fanfare des sapeurs-pompiers. M. R. Roche, Le Fort, 43800 Vorey sur Arzon
7 au 10 septembre 1990	Lalinde (24)	Rassemblement des anciens de la Musique nationale des chantiers de la jeunesse de Chatelguyon	M. Raymond Baptiste, Les Giraudoux, 24150 Lalinde. Tél. : 53 61 11 39
14, 15, 16 septembre 1990	Ottange (57)	Festival international de musique de l'harmonie municipale	M. René Aveline, 27, rue de la Liberté, 57710 Tressange
24, 25 et 26 mai 1991	Blois (41)	Festival de musique	Union départementale des écoles de musique et des sociétés musicales et artistiques du Loir-et-Cher, M. R. Guillet, 223, rue Albert-1 ^{er} , 41000 Blois. Tél. : 54 42 93 62
8 et 9 juin 1991	Nevers (58)	Festival ouvert aux batteries fanfares, orchestres d'harmonie et à plectre	M. Michel Beauvais, président U.D.S.M. Nièvre, 3, rue Marcel-Grenet, 58640 Varennes Vauzelles

CONGRÈS

9 et 10 juin 1990	Langogne (48)	Congrès régional Languedoc-Roussillon	M. Sevin, 98, av. de Gévaudan, 48300 Langogne. Tél. : 66 69 04 90
14 octobre 1990	Attenschwiller (68)	Congrès de l'association des sociétés chorales d'Alsace	M. Raymond Sutter, 68220 Attenschwiller
7 octobre 1990	Rodez (12)	Assemblée générale de la Fédération des sociétés musicales de l'Aveyron	M. R. Robin, président de la F.D.S.M.A., rue de la 4 ^e -République, 12300 Decazeville
14 octobre 1990	Attenschwiller (68)	Congrès de l'Association des sociétés chorales d'Alsace	M. Raymond Sutter, 68220 Attenschwiller
21 octobre 1990	Maizières-lès-Metz (57)	68 ^e Congrès de la Fédération lorraine	M. R. Boitel, 151, avenue Poincaré, 57800 Freyming Merlebach
21 octobre 1990	Étoile-sur-Rhône (26)	Assemblée générale de la Drôme	M. J. Blache, Centre d'animation, B.P. 335, 1, place de la Liberté, 26500 Bourg les Valence. Tél. : 75 42 29 62 ou 75 42 19 78
4 novembre 1990	Tours (37)	Assemblée générale de l'U.D.E.S.M.A. 37	

CONCOURS

17 juin 1990	Savigny-en-Véron	Concours national, harmonies, fanfares, chorales, bat.-fanf.	M. Henri Gaume, 102, rue de Loches, 37800 Ste Maure de Touraine. Tél. : 47 65 48 44
16 et 17 juin 1990	Riom-ès-Montagne	Concours national de musique pour orchestres d'harmonie, fanfares et batteries fanfares	M. J.-J. Dubois, La Fraternelle, École municipale de musique, 15, place du Monument, 15400 Riom-ès-Montagne. Tél. : 71 78 01 99

Éditions C.M.F. DIFFUSION

œuvres éditées pour les sociétés musicales et préparées par Désiré Dondeyne

Liste des morceaux

Pour Orchestres d'Harmonie

- Ouverture en Fa Majeur (1793) **MEHUL**
- Symphonie en UT (1795) (un seul mouvement) **CATEL**
- Marche Lugubre (1790) **GOSSEC**
- Symphonie Militaire (1794) (un seul mouvement) **CATEL**
- Musique pour célébrer la Mémoire des Grands Hommes (1799) (Quatre mouvements) **HOMMES REICHA**

RESTAURATION

- 3^e Suite (marche, menuet, pas redoublé, valse) **BLASIUŠ**
- 2^e Suite (marche d'Henry IV, polonaise, pas redoublé, valse) - **BLASIUŠ**

NOUVEAUTÉ (disponible)

Morceaux pour Harmonie

- Marche et pas redoublé n° 3 **F. R. GEBAUER**
(thème de la flûte enchantée arrangement D. Dondeyne)

Pour Orchestres d'Harmonie et Chœurs mixtes

- La Bataille de Fleurus (1794) **CATEL**
- Aux Mânes de la Gironde (1795) **GOSSEC**
- L'Hymne des vingt-deux (1795) (ténor solo) **MEHUL**
- L'Hymne du Panthéon (1794) **CHÉRUBINI**
- Le chant du 14 juillet (1790-91) **GOSSEC**
- Chant du Retour de Campo Formio (1797) (hymne pour la Paix - avec quatre solistes) **MEHUL**
- Te Deum (1790) **GOSSEC**

A PARAITRE

Morceaux pour harmonie

- Marche Funèbre **Adolphe ADAM**
(composée pour le retour des cendres de Napoléon)
- Les Sablaises **LAMIRAULT**

Cassette vidéo « Ode à la Liberté » Bon de commande

Cette cassette vidéo d'une durée de une heure fait revivre les plus beaux moments de notre manifestation « Ode à la Liberté » des 23 et 24 septembre 1989, aux Tuileries, à la Bastille, au bassin de La Villette et à l'Arc-de-Triomphe.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____

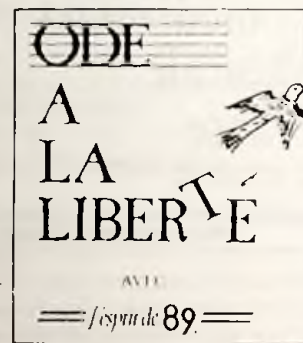
Code Postale : _____

Commande pour _____ cassette(s) vidéo « Ode à la Liberté » au prix de 160 francs l'unité + 15 francs de frais d'expédition par cassette. Tarifs spéciaux à partir de la sixième cassette, se renseigner à la C.M.F.

Règlement à la commande par chèque bancaire à l'ordre de la C.M.F.

103, boulevard Magenta - 75010 Paris. Tél. : (16-1) 48.78.39.42

Les cassettes sont disponibles en nombre limité.



Courrier des lecteurs

La lecture de l'article concernant le journal n° 426, et plus précisément « La vie musicale en Belgique », a provoqué la réaction d'un de nos lecteurs belges qui a souhaité donner un complément d'information à ce texte, nous vous en donnons connaissance.

L'enseignement musical de la Communauté française de Belgique connaît un très vif succès et un enseignement musical supérieur de très haut niveau est dispensé dans trois conservatoires royaux, à savoir celui de Mons, de Bruxelles (section française) et de Liège.

Les liens existants entre les écoles de musique, les académies et les sociétés locales sont très soudés et plus particulièrement dans le Hainaut, région en plein essor culturel; le Conservatoire Royal de musique de Mons peut en effet, grâce à la prise de conscience de chaque responsable, s'enorgueillir de compter en son sein un orchestre d'harmonie et un Big Band. La réputation de ces deux groupes est bien établie au niveau international, leur participation à des festivals en France (Chauny, Maubeuge, Vannes, Le Havre...), en Grande-Bretagne (Sefton, Liverpool...) et au Grand Duché de Luxembourg est un couronnement et la preuve de la valeur de l'enseignement artistique dispensé en Communauté française de Belgique.

Outre ces deux formations, déjà bien implantées au niveau européen, la province de Hainaut pourra sous peu compter sur l'existence d'un Grand Orchestre d'harmonie professionnel dont la création est en gestation puisque les examens d'entrée se dérouleront sous peu.

De plus, l'Orchestre du Conservatoire, dirigé par son directeur M. Jean-Marie Quenon, vient d'ouvrir ce vendredi 30 mars les festivités de la Foire Internationale de Lille qui cette année est placée sous la présidence effective de M. Pierre Mauroy, ancien Premier ministre, député-maire et de M. Valmy Feaux, ministre, président de la Communauté française de Belgique.

En octobre prochain, la ville de Mons, par l'entremise de son Conservatoire, a été choisie pour abriter le premier colloque européen de la clarinette en collaboration avec M. Serge Dangain, clarinettiste-concertiste français bien connu et la manufacture d'instrument Selmer.

Ces quelques lignes vous donnent une autre interprétation sur l'Enseignement musical en Belgique et vous prouvent que celui de la Communauté française se porte bien.

Carnet d'adresses

Association musicale spiripontaine, avenue Gaston-Doumergue, 30130 Pont St Esprit. Tél. : 66 39 03 64.

La Grande Halle de la Villette, jazz : Catherine Buisson et Laurence Vaugois. Tél. : 42 49 77 22 ou 42 40 27 28.

Festival de Sully-sur-Loire, B.P. 58, Christine Damiguet-Arnal. Tél. : 43 42 50 00.

Fédération des festivals de France, 2 d, rue Isebert à Essi-Besan. Tél. : (16) 81 80 73 26.

Festival Pablo Casals, rue Victor-Hugo, 66500 Prades. Tél. : 68 96 50 95.

Jeu de flûtes, C.E.M.E.A., 27, rue de la Couture-d'Auxerre, 92230 Gennevilliers.

Centre culturel de l'Abbaye de Saint-Riquier (80135). Tél. : 22 28 82 82.

Stage O.N.J. : A.F.D.A.S., 20, rue Fortuny, 75017 Paris. Tél. : (16-1) 42 27 95 93.

Recrutement directeur O.N.J., Sylvain Torikian, A.J.O.N., théâtre Jean Vilar, place Stalingrad, 92150 Suresnes. Tél. : (16-1) 47 72 38 80.

L'Ensemble de cuivres des deux Savoies, G. Wansek, 31, chemin de Combe, 01710 Thoiry. Tél. : 50 41 28 83.

Festival d'Alberville. Tél. : 79 32 21 97.

L'ensemble Andrée Colson, Domaine de Vernou, B.P. 22, 37130 Langeais. Tél. : 47 96 80 59.

Centre européen d'art polyphonique et fédération des chorales françaises, 5 bis, rue du Château-Fondu, 78200 Fontenay Mauvoisin. Tél. : (16-1) 34 76 51 30.

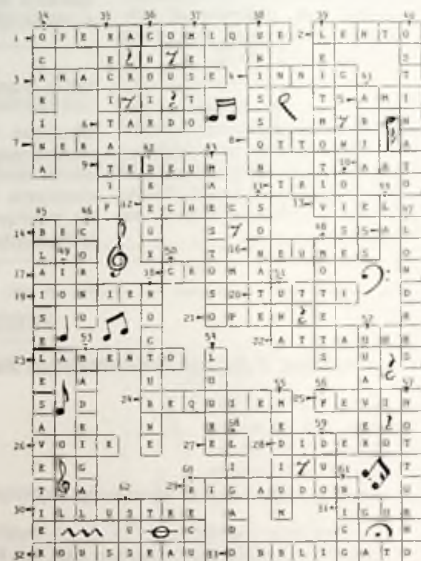
Festival de musique en bourbonnais, Mme Cacheux. Tél. : 88 61 08 04 jusqu'au 25 juin et après au 70 06 81 07.

Bibliothèque musicale Gustave Mahler, 11 bis, rue Vézelay, 75008 Paris. Tél. : (16-1) 42 56 20 17.

Jazzothèque-Nice communication, 7, Alexandre-Mari, 06300 Nice. Tél. : 93 13 22 36.

Morzine Musique, M. Gilbert Garberoglio, office du tourisme, 74110 Morzine. Tél. : 50 79 03 45.

Solution du labyrinthe



Ne à (A) **DREUX** en 1726, il entre comme page à la Chapelle Royale, puis devient élève de Campra. Il s' (**LILLUSTRE**) res tôt comme joueur d' (**ECHÉCS**), notamment à (D) **LONDRES**.

Sur la scène, entre autres, de (E) **DIDEROT**, il rentre à Paris, où il compose de nombreux (F) **MOTETS**.

En 1759, il devient compositeur scénique, ce connaît un énorme succès qui fait de lui le représentant de l' (G) **OPÉRA COMIQUE** pendant une dizaine d'années.

La même année, il compose (H) **BLAISÉ LE SAVETIER**. Il collabore avec J.-J. (I) **ROUSSEAU** à la composition des *Muses Galantes*. En 1778, son (J) **REQUIEM** fut donné en hommage à Rameau.

Parmi toutes ses œuvres figure un (K) **TEDEUM**. Il est mort à (D) **LONDRES** en août 1795.

Nom de notre compositeur :

PHILIDOR





M musique...

instruments, accessoires, réparations
enseignement, orchestre d'harmonie
fanfare
batterie-fanfare



Editions Robert Martin

106, Grande-Rue de la Coupée - 71850 Charnay lès Mâcon
Téléphone : 85 34 46 81 - Fax : 85 29 96 16